22e ANNÉE (3e SÉRIE) — No 28 — 12 JUILLET 1900
(CE NUMÉRO A UN SUPPLÉMENT DE 16 PAGES)

L'AMI DU CLERGÉ

REVUE DE TOUTES LES QUESTIONS ECCLÉSIASTIQUES

DOGME, MORALE, LITURGIE, DROIT CANON, ÉCRITURE SAINTE, PATROLOGIE, HISTOIRE SACRÉE. — LÉGISLATION CIVILE-ECCLÉSIASTIQUE. — PASTORALE, PRÉDICATION, CATÉCHISMES. — BIBLIOGRAPHIE

DIRECTEUR ET RÉDACTEUR EN CHEF : F. PERRIOT
ANCIEN SUPÉRIEUR DU GRAND SÉMINAIRE DE LANGRES

Paraît à Langres, tous les jeudis

L'abonnement, pour tout l'Univers, est de 15 fr. avec le Supplément : L'AMI DU CLERGÉ PAROISSIAL, *de 10 francs sans le Supplément*

Toutes les lettres doivent être adressées à M. le Directeur de l'*Ami du Clergé*, Maison Saint-Pierre, rue Tassel, à Langres (Haute-Marne)

NOTES ET SOUVENIRS

D'UN VIEUX MORALISTE

§ XXXV. — Travaux d'approche

OÙ L'AUTEUR SE PRÉPARE A REBATIR ; APPROCHE DES MATÉRIAUX. — L'INTELLIGENCE ET LES DEUX RAISONS. — PSYCHOLOGIE DE LA PROBABILITÉ. — L'OPINION *unice probabilis*.

Nous voici arrivés au tournant difficile. Après avoir démoli, il faut rebâtir. Il faut échapper au ridicule dont se couvre toujours la sotte critique qui ne sait que faire des ruines pour le plaisir d'y promener son orgueilleuse vanité et admirer la puissance de ses coups. Je tiendrais, je vous l'assure, pour stérile au moins, et par dessus le marché gravement imprudente, l'œuvre que je fais à l'*Ami du Clergé,* si je n'avais la certitude de laisser à mon lecteur une impression finale salutaire, des conclusions claires et solides.

Le sujet est de haute importance, la conduite morale des âmes y est intéressée. Beaucoup de saints et de docteurs infiniment respectables s'y sont exercés. Qui suis-je, moi, pour oser prendre à mon tour la parole ? Et si, enfin, j'ose dire aussi mon mot, usant du droit de librement penser et parler que me laisse l'Eglise, au moins dois-je le faire avec grande révérence d'abord pour les anciens, et évidence de bon sens telle que je ne laisse personne scandalisé de ma légèreté ou de mon insuffisance.

Est-ce un système nouveau que j'apporte ? Oh ! que nenni ! Toutes les places sont prises, toutes les issues fermées; impossible de mettre au jour aucune « nouveauté. » Je serais bien désolé qu'on me supposât piqué de la tarentule de « l'inédit » en pareille matière, où il n'y a vraiment plus rien à inventer. Tout ce qu'il est permis d'ambitionner, et tout ce que je souhaite, c'est de projeter quelques traits de lumière plus intense sur certains points de la controverse, mal éclairés à mon avis. S'il n'est pas nouveau dans tous ses détails, le tableau final de notre solution aura peut-être le mérite de frapper davantage le spectateur et de lui plaire, grâce au jour meilleur sous lequel, pour la première fois peut-être, il aura l'occasion de le regarder.

Voici donc tout d'abord, pour aujourd'hui, une étude préliminaire des trois points de la controverse, absolument fondamentaux, que je me permets de trouver insuffisamment éclairés dans nos auteurs, et qu'il importe de saisir très exactement avant de s'embarquer dans les conclusions finales d'ensemble : 1o la probabilité de raison, 2o la probabilité d'autorité, 3o l'opinion *unice probabilis*. Je demande, pour le bon ordre du développement, la permission de diviser tout cela comme il suit.

§ 1. — *La psychologie de la probabilité*

Tout le monde sait ce qu'il faut entendre par ce mot *probabilité*. Les logiciens en donnent une définition classique fort claire. Aussi n'est-ce point sur la *logique de la probabilité,* mais sur la *psychologie de la probabilité* que je voudrais un instant disserter. Je m'explique.

Toute proposition quelconque a deux côtés, pile et face, l'un, *objectif,* par où elle regarde la vérité éternelle dont elle est une participation, une sorte de reflet ou d'image ; l'autre, *subjectif,* par où elle exerce son *influence pratique* sur notre esprit. Une proposition peut être très vraie, *en soi*, comme on dit, côté pile ou objectif, et cependant paraître très fausse ou simplement probable à Pierre, à Jean, à Joseph, etc., parce que Pierre, Jean ou Joseph, vu les dispositions *subjectives* de leur intelligence, reçoivent du contact de cette proposition une impression défectueuse, modifiée, autre enfin que celle qui, régulièrement parlant, devrait exister si le cerveau récepteur recueillait bien, sans en perdre un seul, tous les rayons lumineux qu'émet la vérité en question. Voilà un fait certain qui ne sera, je pense, contesté

par personne. En voici un autre qui ne l'est pas moins.

Grande est la différence de nos deux procédés intellectuels, spéculatif et pratique. Même intelligence, au fond, même faculté de perception, de jugement et de raisonnement, je le veux bien. Mais, pourtant, quelle diversité d'allures et quelle étonnante antinomie parfois entre les deux manières !

La *raison spéculative* plane dans l'éther pur des idées universelles ; c'est merveille de voir l'aisance placide de ses envolées vers la vérité, vers ce divin soleil réchauffant et illuminateur qui est toute sa vie, toute la raison première et dernière de son mouvement, toute sa béatitude. Dans ce monde-là, le monde de la logique — ou de la métaphysique, si l'on veut, — l'impression subjective produite dans l'esprit par la vérité a plus de chances d'être exacte, réglée qu'elle est uniquement par l'*adæquatio intellectus ad rem*, par la luminosité intrinsèque de la vérité elle-même.

Rien de tout cela ou, du moins, c'est tout autre chose dans l'ordre pratique des actes d'intelligence qui ont pour terme immédiat l'exercice de l'action. On est là aux antipodes de l'universel, en pleine mare bourbeuse de matériel, d'individuel, de contingent. La volonté, affamée d'appétits à assouvir, réclame sa pâture ; il lui faut du *bonum ;* et, dès lors, le rôle de la *raison pratique* devient, si j'ose ainsi parler, un rôle de pourvoyeuse.

Or c'est une affaire très compliquée, pas du tout métaphysique, — ou de si loin, et si peu ! — que cette chasse au butin, que ce classement intellectuel à faire des opérations qui sont *bonnes* et de celles qui ne le sont pas.

Sans doute l'esprit, qui ne va jamais nulle part à l'aveuglette, se sert de ses lumières acquises pour s'éclairer dans son choix, de ses lumières spéculatives dont il aurait tant de plaisir à ne pas s'éloigner ; il en projette, là où il peut et comme il peut, les rayons affaiblis sur ce fouillis de détails et de *singuliers* dont se compose la trame pratique de la vie humaine, afin d'y démêler le bien d'avec le mal. Mais quel embarras souvent il a à se prononcer !

Quelle incertitude dans ses jugements et quelle variété infinie dans les dispositions subjectives qui déterminent chez lui l'impression interne produite par les raisons qui amènent à conclure : *licet, non licet !*

La raison pratique est si loin de la spéculative que, en définitive, son dernier jugement de conscience : « *Il faut faire ceci, ne pas faire cela,* » n'est pas formellement un jugement de *vérité*, mais un jugement de *bonté ;* l'important est qu'elle voie « bon, » au risque de ne pas voir « vrai, » et chacun sait que la vérité n'est pas un élément essentiel de la vertu de prudence. Dieu merci ! Car que deviendrions-nous s'il fallait, pour agir prudemment, être assuré d'agir en conformité absolue avec les suprêmes principes de la vérité objective ?

Or, dans notre controverse actuelle, il me semble qu'on a un peu trop négligé l'étude approfondie de la probabilité vue *du côté subjectif*. Je laisse donc le côté objectif, logique, pour étudier présentement à part le côté subjectif, ce que je désigne par ce terme désormais clair : *psychologie* (et non pas logique) *de la probabilité.* Nous parlerons séparément des deux ordres de probabilité, de l'intrinsèque ou rationnelle d'abord, et puis de l'extrinsèque ou probabilité d'autorité.

a) Psychologie de la probabilité rationnelle en morale.

Eh bien non ! Il faut en convenir ; les choses ne se passent pas du tout en pratique comme les théories le laissent trop supposer. Remarquez-le bien, je vous en prie : je ne dis pas qu'il y ait opposition entre la théorie et la pratique, oh non ! et cent fois non ! Je dis simplement qu'on ne nous donne pas, à côté de la *théorie logique* des probabilités, une *théorie psychologique* convenable des influences réelles de la probabilité sur notre raison pratique. On fait sempiternellement la théorie de l'opinion probable sur le terrain spéculatif, presque jamais la théorie de l'opinion probable sur le terrain de la raison pratique. De là bien des disputes et des confusions qui, je l'espère, vont un peu s'éclaircir.

Reprenons un exemple classique bien connu. On *suppose* deux opinions, l'une à probabilité croissante, comme 12, 13, 14, 15, 16, etc. ; l'autre à probabilité décroissante par là-même en raison inverse, 8, 7, 6, 5, 4, etc., l'équiprobabilité se trouvant dans le cas de 10 contre 10 exactement.

Voilà, sauf respect dû aux vénérables auteurs qui l'emploient, un détestable exemple. Rien de plus FAUX que les proportions arithmétiques en morale ! Qu'il y ait une apparence d'utilité à s'en servir en *probabilité extrinsèque*, quand il y a des auteurs à *compter*, peut-être ! Et encore ?!! Mais on parlera de cela tout à l'heure. Pur trompe-l'œil, en tout cas, l'emploi d'un pareil langage en matière de probabilités rationnelles.

Mystérieuse tant qu'on voudra, l'adhésion de l'esprit à une opinion est un phénomène qui n'a ni quantité, ni somme de parties numérables, ni rapport aucun possible avec des proportionnalités mathématiques. Et cela est vrai, dans une large mesure, même *in speculativis.* — Je crois qu'il fera beau ce soir. Voilà tout ! Je crois... C'est un fait ; prenez-le comme il est. Est-ce comme douze ou comme quinze ou comme dix-sept ?? Qu'en sais-je ? Qu'en pourrais-je bien savoir jamais, en cherchant beaucoup ? Et qu'en pouvez-vous conjecturer vous-même avec quelque chance d'exactitude ?

On a des opinions plus ou moins « fermes, » c'est vrai. Mais, faites-y bien attention ! Ce *plus* et ce *moins* sont des *états psychologiques* d'esprit qui ne sont pas mesurables, qui s'apprécient par comparaison seulement dans des situations différentes, et qui ne sont pas saisis par l'intelligence au moment de l'adhésion pratique. Je conçois très

bien que, entre deux opinions opposées : *il fera beau, il fera mauvais,* l'esprit puisse faire une comparaison d'où résulte pour lui nettement l'impression d'une probabilité supérieure d'un côté, inférieure de l'autre. Mais ce sont là deux termes vus à part, présents à la fois au jugement, distinctement appréciables en eux-mêmes. Or, notre question est tout autre. Il s'agit des probabiliorités croissantes et *différentes,* dans le même sens. Je dis que pour celles-là, les termes de comparaison manquent à la conscience, et pratiquement l'adhésion se fait sans considération de l'échelle des degrés qui séparent le doute de la certitude morale. « Je crois qu'il fera beau » : je n'en donnerais pas ma tête à couper, c'est clair: et cependant j'y tiens, j'adhère fortement; je suis loin du doute strict. A quelle distance au juste ? Dieu le sait, pas moi! Que valent, pour un astronome, pour Dieu lui-même, les motifs de mon adhésion à cette opinion ? Pas grand'chose probablement, rien du tout peut-être ! N'empêche que psychologiquement ces motifs opèrent ainsi chez moi. Que voulez-vous que j'y fasse ? C'est un fait ; tenez-en compte, s'il vous plaît.

On me présente une opinion théologique, à propos d'un cas de restitution, je suppose, dans la matière si embrouillée du *possessor dubiœ fidei.* J'écoute les raisons ; elles me persuadent ; je trouve très bien cette solution; mon esprit est *empoigné.* Est-ce comme douze, quinze ou dix-huit sur vingt ??... Allez-y voir! Je suis empoigné, c'est tout ce que je sais bien. Si l'on me développe plus tard une argumentation en sens inverse qui détruise ma première impression, je me prendrai à hésiter, je ne saurai plus à quoi adhérer. Ce sera *le doute,* et j'en aurai bien conscience. Si cette seconde démonstration efface victorieusement l'impression de la première, voilà que je serai encore *empoigné* comme ci-devant, et lancé à fond de l'autre côté. Dans un cas comme dans l'autre, il y a bien un peu de *formido errandi* — ces choses-là ne sont presque jamais absolument évidentes, en morale, — mais je vous assure que mon esprit aura dans les deux cas opposés adhéré très carrément, *sans scrupule d'imprudence* au moins, bien que je ne puisse jamais vous dire, même approximativement, même *moraliter,* le numéro d'ordre de son adhésion sur la fameuse échelle, entre le *dubium* et la *certitude.*

Certitude morale! Voilà un mot d'ailleurs dont on fait gros abus en tout ceci, et c'est grand dommage. Qu'on définisse comme on l'entendra la *certitude morale théorique ;* mais, de grâce, qu'on nous dise un peu mieux en quoi *pratiquement* elle consiste. A n'avoir pas de *formido errandi ?* C'est quelque chose de cela, mais certainement pas tout à fait cela. *Formido errandi!* Nous l'avons toujours un tantinet derrière la tête dans presque tous nos jugements, sauf ceux qui sont d'ordre logique absolu, et brillants, soit directement soit par transmission déductive serrée, d'une évidence objective capable de « ravir » l'assentiment spontané, irrésistible, de l'intelligence. On a eu tort de faire passer cette considération de la « crainte d'erreur » dans la définition de la certitude morale. La question d'erreur ou de vérité n'est point essentiellement intéressée dans le jugement « prudentiel avant tout » de la raison pratique.

Je le dis tout net : pour moi, la *certitude morale subjective* est tout simplement « la confiance solide et tranquille qu'a la conscience dans la proposition pratique dernière : *licet, non licet.* » Et, comme il faut peu de chose pour fonder cette confiance — par exemple l'usage communément reçu parmi les hommes prudents et honnêtes, — j'en conclus que l'état psychologique de certitude morale subjective est *beaucoup plus fréquent* qu'on n'est tenté de le supposer d'après la définition des manuels, c'est-à-dire que, en fait, le jugement de conscience *in moralibus* saute très facilement du doute pur à l'adhésion de certitude morale, sans s'arrêter aux intermédiaires : il ne sort guère du doute que pour se fixer dans une adhésion solide et tranquille.

Tout aussi gênant et peu exact est le concept spéculatif qu'on nous donne du *doute strict.* Si ce doute existe jamais, il est sûr au moins que le bon Dieu est seul à s'en apercevoir. Pensez donc ! Il faut équilibre parfait, dix raisons pour et dix raisons contre, ou, si l'on veut, une raison « pour » influençant l'esprit comme dix, en face d'une raison « contre » qui l'influence au même moment comme dix aussi.

Pure chimère que cette égalité mathémathique ! L'état psychologique de l'esprit qui *hésite* à opiner, qui doute, est fréquent; mais, s'il y a chez lui immobilité, et si cette immobilité vient de ce que des attractions en sens contraires le sollicitent au même instant, ce n'est point du tout à cause de l'égale valeur « objective » des raisons. Il suffit souvent d'un rien pour le plonger dans l'embarras, d'un « rien en soi » qui lui cause une forte impression subjective, capable de faire contrepoids à une foule de bonnes raisons en sens contraire. Là encore l'estimation quantitative, pondérale, des motifs nous échappe; cette estimation pondérale, est une mesure idéale, spéculativement juste, qu'il faut laisser aux logiciens.

Pour me dire, en un cas donné : « Me voilà dans le doute, dans le cas de la *conscientia stricte dubia,* » point n'est besoin que je sache s'il y a bien dix contre dix, égalité rigoureuse de valeurs opposées dans les raisons qui se présentent à mon jugement; il suffit que je constate le *fait* psychologique du loyal *embarras à choisir* où je me trouve. Que m'importe l'interprétation théorique des causes de cet effet, et le plus ou moins de rectitude logique des considérations antécédentes qui m'y auront amené, *de la meilleure foi du monde ?* Je suis dans le doute, voilà tout, et c'est de ce doute-là, non point du doute

spéculatif à côté, que je dois sortir. Or, encore une fois, ce doute-là ne répond pas à la définition des manuels, qui lui assignent d'ordinaire pour cause propre et essentielle l'égalité des motifs pour et contre.

C'est précisément ce qu'avouent très volontiers les mêmes manuels quand ils accordent qu'il peut y avoir encore *doute,* malgré un petit excès de raisons dans un sens ou dans l'autre. En quoi je me permets de trouver qu'ils sont bien prompts à condamner eux-mêmes leur définition. Toute définition procède *per propria,* énonce les éléments essentiels perpétuels, universels, de la chose définie, *convenit omni, soli, et semper.* A quoi bon parler d'égalité, là précisément où l'on ouvre la même porte à l'inégalité ? Je sais bien que *parum in moralibus pro nihilo reputatur.* Mais ce *parum* jusqu'où va-t-il ? et si l'on est incapable de le fixer, pourquoi dire qu'il peut être petit comme ceci et non comme cela ? En fait, la mesure de ce *parum* nous échappe encore, comme dans tous les cas précédents, comme en général dans tous les cas où se trouve en jeu une impression subjective de conscience.

Je demande, dès lors, qu'on donne du doute, de ce doute auquel se rapporte toute la controverse présente comme à son point central, une notion pratique qui réponde aux constatations de l'observation psychologique, et non point à un concept spéculatif de mesure, à une balance impossible d'égalités ou d'inégalités avec une dose de *parum* en plus ou en moins, que personne au monde n'est capable de bien entendre. Je définirais donc cet état psychologique de l'esprit qu'on appelle doute pratique : « l'embarras du choix entre deux partis qui s'offrent à la conscience, » — ou encore : « cet état de la raison pratique qui hésite à prendre une décision entre deux partis contraires, » et voilà du coup énormément *multipliés* les cas de doute, conformément d'ailleurs à ce qui se passe dans la réalité des choses ; multipliée aussi, par là-même, l'application possible des principes de théologie morale qui s'y rapportent.

Arrivons à une autre observation expérimentale étroitement liée à celles qui précèdent. Suis-je dans l'erreur ? On me le dira... J'ai cent fois tourné et retourné le problème sous toutes ses faces, et plus je l'ai approfondi, plus je suis resté persuadé que l'état de pure adhésion probable, intermédiaire entre le doute et la certitude morale, *pratiquement* n'existe pas. Je dis *pratiquement :* subjectivement, c'est autre chose. La certitude spéculative a des frontières plus reculées, et le doute strict spéculatif est plus serré ; l'une et l'autre réclament des conditions plus nombreuses, plus sévères, qui les rendent moins souvent réalisables. Mais, dans l'ordre de la raison pratique, sur le terrain de l'action, ou l'on est embarrassé du choix, ou l'on choisit : suspension de jugement dans le premier cas (doute), adhésion solide et tranquille dans le second (certitude pratique).

On peut choisir et se décider avec plus ou moins d'enthousiasme, avec plus ou moins de spontanéité et de confiance ; néanmoins, là même où l'on se décide sans enthousiasme, l'adhésion est solide et tranquille, et c'est ce qui suffit psychologiquement pour la certitude morale *de licito ;* tout comme dans l'ordre spéculatif, il y a des degrés de fermeté dans l'adhésion sans que la certitude cesse d'exister. Ces différences proviennent, pour les deux ordres, non pas des *rationes dubitandi* qui effectivement n'agissent pas sur l'esprit puisque, en fait, il se décide ; mais de l'impression psychologique produite par *l'évidence* très variable des motifs qui emportent la décision.

Demandez à un homme honnête et loyal qui entreprend un voyage, qui refuse de verser une somme qu'on lui réclame, qui donne un conseil à son voisin, etc., si en tranquillité de conscience il a la conviction de bien faire en agissant ainsi. Sans hésiter, il vous répondra : Oui. Poussez plus loin la question, et demandez-lui s'il est absolument certain de ne pas se tromper en s'imaginant bien faire, s'il n'y a aucune erreur possible dans ses jugements. Il vous répondra, ou bien qu'il n'en a pas cherché si long, ou bien qu'il n'est pas nécessaire d'être infaillible pour agir honnêtement. Vous lui ferez peut-être voir que ses décisions ne sont que probables théoriquement, peut-être les jugera-t-il comme telles de lui-même, sans que pour cela *la confiance solide et tranquille* d'un cœur droit ait un seul instant fait défaut dans les résolutions de sa conscience.

L'estimation des probabilités relatives est affaire de raison spéculative. C'est une erreur de croire qu'il y a psychologiquement des décisions pratiques de jugement qui présentent des adhésions de l'esprit proportionnées à l'échelle des probabilités. Je ne goûte pas du tout la métaphore du poids et de la balance. Un petit poids de plus à droite qu'à gauche fait descendre un peu le plateau ; un poids plus fort le fait descendre davantage ; un gros poids, enfin, l'entraîne jusqu'au bout de sa course. Rien de pareil dans le procédé de la raison pratique. Dès qu'elle descend, elle descend jusqu'au bout à tous les coups. Il n'y a pas pour elle de quarts, de moitiés de décisions, il n'y a que des actes indivisibles, tous les mêmes, tous instantanés et complets dans leur espèce, par lesquels elle prononce un jugement et se décide pour un parti à l'exclusion de l'autre ; et si l'on conçoit très bien que les jugements *in speculativis* empruntent à la valeur objective de leurs raisons des nuances variables de fixité dans l'équilibre du fléau ou dans la rapidité de ses oscillations, correspondant aux degrés de *formido* ERRORIS que laissent subsister les probabilités perçues comme telles, il n'en est plus de même du côté subjectif dans la raison pratique qui ne sort du doute où il y a *formido* IMPRUDENTIÆ que pour entrer dans l'adhésion « solide et tranquille » à une décision d'où la *formido imprudentiæ* aura disparu presque toujours.

Voilà donc qui s'éclaircit, et ce n'est pas trop

tôt. En raison théorique abstraite, dans le calme de la pensée pure qui ne confine pas à l'action, de la pensée dont le souci est avant tout *la vérité*, il y a des probabilités croissantes et décroissantes avec des jugements opinatifs à solidités correspondantes, entre l'équiprobabilité du doute strict et la parfaite certitude avec son exclusion radicale de toute *formido errandi*.

En raison pratique concrète, c'est-à-dire dans l'acte de la conscience qui cherche avant tout le *prudens*, le *licitum* ou *illicitum* moral, toutes ces nuances différencielles s'effacent ; il n'y a plus là, psychologiquement, que deux états d'esprit : l'embarras du choix (le doute) et la tranquille et solide décision *de licito* (la certitude). A ces deux états d'esprit correspondent deux vastes domaines de propositions, les *dubiæ* et les *moraliter certæ* qui se touchent évidemment sur une limite malaisée à bien définir, mais qui n'en sont pas moins, dans leur ensemble, des domaines à caractéristiques pratiquement bien saisissables pour tout le monde. Quant aux motifs, parfaitement acceptables en prudence courante, qui déterminent la conscience à rester dans le *dubium* suspensif de l'embarras du choix ou à entrer dans la voie d'une décision *moraliter certa* au point de vue de son honnêteté morale, ils sont infiniment simples comme je l'ai déjà laissé entrevoir dernièrement, et comme j'aurai à le redire encore bientôt. Il serait à souhaiter que ces motifs fussent toujours tirés des considérations de la raison raisonnante spéculative, et acceptés toujours par notre esprit suivant la valeur critériologique propre qui leur convient dans l'ordre objectif de la théorie. Hélas, les savants seuls peuvent viser à cet idéal, et encore ! ! Les autres ne peuvent atteindre si haut par eux-mêmes ; ils se font aider, et parmi les concours auxquels ils font appel se trouve, en première ligne, celui de la probabilité extrinsèque de l'autorité. Parlons-en un peu.

b) Psychologie de la probabilité extrinsèque.

J'ai trouvé, dans une dissertation de saint Alphonse de Liguori contre son adversaire probabilioriste Patuzzi, la phrase que voici : « *Je ne suis que ma conscience, et quand la raison me persuade je fais peu de cas des moralistes.* » Parfait, ce principe ! Heureusement qu'il est signé de saint Alphonse ; j'avoue que j'aurais tourné plus d'une fois ma plume dans l'encrier avant de l'énoncer, quoiqu'il traduise très exactement ma pensée, qui est la pensée de beaucoup d'autres, et une vérité capitale aujourd'hui trop oubliée.

L'argument tiré de l'autorité des auteurs est un argument : 1° tout à fait *secondaire*, 2° ordinairement très *faible*, 3° très souvent *nul*, et 4° très souvent *faux*.

1° *Secondaire*. Tout le monde le sait et en convient. Le procédé régulier, naturel, de l'intelligence, consiste dans la perception directe de la vérité. L'acte de foi sur la parole d'autrui n'est qu'un pis-aller, à défaut de raisons, et quel pis-aller quand il s'agit de la foi humaine, dépourvue d'impartialité, sans autre garantie que la *science* et la *probité* de « penseurs par eux-mêmes » qui sont fort sujets à n'avoir que l'une de ces deux indispensables qualités, quand ils ne manquent pas des deux à la fois ! Toutes les piles d'auteurs imaginables croulent, comme châteaux de cartes au vent, en présence d'une seule claire raison qui persuade l'esprit de la fausseté de leur commun enseignement.

2° *Très faible*, c'est-à-dire sans action directe sur l'esprit qui ne peut donner son adhésion au témoignage qu'à travers les qualités personnelles du témoin. On dit que là où beaucoup d'auteurs sont d'accord il y a présomption de vérité, parce qu'il est difficilement admissible que tant de suffrages se réunissent sur une proposition fausse. Je n'ai pas à dire dans quelle mesure l'axiome *Vox populi vox Dei* a son application légitime ailleurs ; en théologie morale, je la tiens carrément pour très discutable. Si chaque auteur pensait par lui-même indépendamment des autres, le *consensus* me toucherait, et encore pas beaucoup ! Mais quand on sait, pour l'avoir constaté sur le fait, que dix auteurs n'en font souvent qu'un, parce qu'il y en a neuf qui répètent tout bonnement ce qu'a dit le premier, on a un peu moins de vénération pour les groupements d'autorités qui ne sont forts qu'en apparence, mais très faibles en réalité, réductibles souvent au témoignage d'une simple unité. Faible en principe, très faible en fait, surtout en morale, l'argument tiré du *nombre* des auteurs !

3° *Nul*. Parfaitement ! Et cela très souvent, quand il arrive, comme je le disais tout à l'heure, que les auteurs se copient sans intervention de critique personnelle. Je dis que, en pareil cas, l'argument est nul, puisqu'on prétend le faire porter sur le nombre, sur une majorité, alors que le nombre n'existe pas et que la majorité revient à une unité parfois très discutable, de mince valeur par elle-même. C'est très joli d'allonger des séries de noms propres après un *ita* bien solennel ; regardez-y de près, piquez la baudruche et vous me direz ce qui restera finalement du gros ballon qui vous avait d'abord frappé par son aspect imposant.

Vous pensez que je plaisante ? Ah non, par exemple ! Le sujet est trop grave. Quand j'étais professeur de morale, je me suis offert quelquefois la satisfaction de remonter aux sources des citations, de peser une à une la valeur *personnelle* des suffrages allégués en faveur d'une opinion, au bout de laquelle se trouvait la note classique : *communis, communior, probabilior*, etc. Je n'ai pu faire ce travail, fort ingrat, que pour un certain nombre de questions. Ballerini l'a fait de son côté, de temps à autre, sur les citations d'auteurs amoncelées par saint Alphonse dans sa Théologie morale. Eh bien ! voici, pour mon compte, ce que j'ai trouvé : 1° des textes identiques, souvent

jusqu'à la fidélité littérale absolue, copiés par conséquent, en vertu du principe : *Quæ sunt eadem inter se sunt eadem uni tertio;* 2° très fréquemment des auteurs cités à faux, qui ne disaient pas un traître mot du problème en litige, ou qui en pensaient tout juste le contraire de ce qu'on leur faisait affirmer. N'importe! Car il suffit qu'une première fois un écrivain inintelligent ou sans scrupule lance la fusée des « autorités » dans la circulation, et là-dessus on se la transmet religieusement de manuel en manuel; de sorte que finalement 3° sur dix noms cités, trois étaient à mettre hors de cause comme n'ayant pas parlé de la question, autant à élaguer comme ayant opiné plutôt en sens contraire, et, sur le reste, plusieurs encore à laisser de côté comme n'ayant aucune valeur personnelle, aucun autre mérite que d'avoir fait œuvre de scribes-compilateurs fidèles.

J'appelle *nul* un pareil procédé d'argumentation. Il n'en est pas toujours ainsi évidemment, mais souvent, et même, suivant ma persuasion, très souvent. En tout cas, il suffit que ce désordre existe dans une proportion indéterminée pour qu'on se sente, comme saint Alphonse, disposé « à faire peu de cas des moralistes ».

4° *Faux* enfin, quand, par le simple fait d'un groupement numérique, le dit procédé d'autorité accrédite parmi les simples des probabilités qui n'en sont pas. Un monsieur écrit une dissertation sur un sujet de morale; il y énonce, par exemple, sur un sujet nouveau, son opinion à lui, parfaitement insoutenable. Un autre vient après, qui le copie et le cite; au bout d'un certain temps on dira : *Ita* X... Y... Z... W... Et voilà comment se trouvent répandues dans le monde des opinions singulières, comment on fabrique des probabilités par la simple opération arithmétique de l'addition.

Je ne fais pas du tout une charge à fond contre l'usage de l'argument *ex auctoritate*. Dieu m'en garde! Nous avons des cas bien caractérisés de *scientia* et de *probitas* réunies dans nos saints docteurs, ou encore dans certains hommes — rares — d'indiscutable valeur scientifique, et morale. C'est l'*abus* que je vise, et je demande humblement la permission de dire que je le crois à l'heure actuelle très fréquent, en passe de prendre des proportions absolument inquiétantes. Il semblerait, en vérité, que nos modernes casuistes, nos confesseurs, ont reçu dispense de raisonner, tant ils prennent l'habitude de se demander : *Ai-je des auteurs pour moi ?* et d'en rester là, sans se donner la peine de faire œuvre personnelle d'intelligence, ce par quoi ils devraient toujours commencer.

Je l'ai dit ailleurs, j'en veux à tous ces manuels de casuistique où l'on croit trouver — combien à tort souvent, hélas ! — la besogne toute mâchée à l'avance. On s'étonne qu'il n'y ait pas eu tant de théologies morales autrefois, ni surtout tant de théologies morales genre casuistique. C'est très simple pourtant. En ce temps-là on se servait de son bon sens, de sa raison, et l'on se faisait loyalement l'opinion que comportaient les circonstances. — Dans les cas plus difficiles, on pouvait se tromper ??... — Eh bien, mais, est-on plus avancé aujourd'hui, et se trompe t-on moins ? Dans les cas difficiles on a presque toujours auteurs *pour* et auteurs *contre*, avec probabilité partout. Avouez que celui qui, comme nos aïeux, se tirerait d'affaire tout seul, sans consulter les auteurs, ne pourrait se tromper sans se trouver en compagnie des uns ou des autres, et donc, pratiquement, ne pourrait pas se tromper du tout, puisque prenant le pour ou le contre il tomberait toujours dans une probabilité.

Il y a deux manières d'utiliser les auteurs en morale : 1° pour y étudier en leur compagnie les *raisons* qu'ils donnent et se former ainsi des jugements *raisonnés*, en acquérant par la même occasion la précieuse *habitude* de flairer les solutions justes ; 2° pour les *compter* ou accepter, sans autre réflexion ni critique, le verdict qu'il leur plaît d'imprimer. Mauvaise, en général, la seconde manière, tandis que la première est excellente ; et si je critique un peu vivement la seconde, ce n'est que pour mieux mettre en relief la nécessité pour les prêtres consciencieux de s'appliquer avant tout à cultiver la première.

J'ai une autre raison encore de battre un peu en brèche le crédit vraiment exagéré qu'on accorde de nos jours, en morale, à la probabilité extrinsèque, au nombre des auteurs. Je l'accuse d'avoir faussé les termes du grand problème qui nous occupe, d'avoir fait dévier la controverse sur un terrain étranger où il n'est plus possible de s'entendre.

C'est en probabilité extrinsèque, en effet, et là seulement que nos fameux exemples chiffrés, équiprobabilité comme 10 et 10, probabiliorités comme 12, 14, 17, etc., ont leur raison d'être. Il est bien clair que 15 auteurs sont quelque chose de plus que 5, ou, pour mieux dire, que 15 autorités personnelles indépendantes, 15 autorités réellement distinctes et non pas seulement en apparence, doivent faire une plus forte impression que les 5 autorités opposées, sur l'esprit qui doute et que la considération des *raisons* intrinsèques laisse dans le cruel embarras du choix. Voilà le seul terrain où je conçois très bien les probabiliorités nuancées et croissantes de 10 à 20, entre le doute et la certitude morale.

Notons cependant qu'au fond ces estimations sont pratiquement, presque toujours, impossibles et fausses ; car nous sommes là encore en présence d'une « pesée » irréalisable. Les auteurs n'ont point tous la même valeur, la même autorité, la même dose de *scientia* et de *probitas*. L'addition numérique de leurs noms est donc un leurre, un trompe-l'œil, et, si on le sort du terrain purement arithmétique, l'argument d'autorité se résout psychologiquement en une impression subjective qui, comme pour la probabilité intrinsèque, ne connaît guère de milieu entre l'embarras du choix parmi plusieurs témoignages, et

l'adhésion solide, tranquille, l'adhésion de certitude morale pratique à un seul témoignage qui empoigne et persuade par dessus tous les autres. Par où l'on voit que la psychologie pratique de la probabilité extrinsèque rentre en fait dans le cercle des conclusions établies plus haut, où nous disions que les échelles de probabiliorités sont une fiction théorique exclusivement à l'usage de la raison spéculative.

Quoi qu'il en soit, il n'en est pas moins vrai qu'on a emprunté au domaine de la probabilité extrinsèque, où elle se comprend bien, cette théorie des nuances variées de probabilité et qu'on l'a fait entrer, sous forme de langage commun, dans toutes les parties de la controverse. De là ces dénominations : *probabilis, valde probabilis, probabilior, probabilissima, moraliter certa...* qui, spéculativement intelligibles, ne correspondent à rien du côté pratique de l'adhésion vivante de la conscience à ses jugements et ne font qu'embrouiller davantage le problème. Si je ne craignais de mal me faire comprendre, si j'étais bien sûr qu'on n'oublie pas la notion large que j'ai donnée du doute et de la certitude morale PRATIQUES, considérées en tant qu'états psychologiques de l'âme, je dirais qu'il n'y a psychologiquement que deux sortes d'opinions en morale : 1° celles que la conscience regarde comme pratiquement certaines *de prudenti;* 2° celles qu'elle regarde comme pratiquement douteuses. Voilà qui du coup nous débarrasserait d'une fameuse équivoque, d'une lamentable confusion de langage, et la solution du problème deviendrait claire, ainsi que j'espère le faire voir dans un prochain article.

§ 2. — *Psychologie de l'opinion « unice probabilis »*

Je m'étonne un peu qu'on ne fasse pas une large place à part dans nos morales au cas tout à fait intéressant de l'opinion *unice probabilis ;* il est fréquent, et sa solution projette sur tous les autres cas de doute une lumière fort utile.

Le doute, disons l'*hésitation à décider,* peut se présenter en deux circonstances très différentes : 1° quand on se trouve en présence de *deux opinions,* de deux voies à suivre, avec raisons pour et contre ; ici, la bifurcation est nette ; un travail intellectuel de comparaison s'impose, et c'est le résultat final de l'équilibre comparatif qui dicte à la conscience le parti à prendre ; et ce genre de probabilité est nécessairement chose *relative,* puisque l'impression qu'elle produit sur l'esprit dépend de la valeur résumée des motifs objectifs comparés d'où elle procède ; 2° quand on se trouve en présence d'une seule voie à prendre, *d'une seule opinion* à estimer, soit qu'on ne pense pas en fait à l'autre hypothèse de l'alternative, soit que la précipitation fixe l'esprit seulement sur un point sans lui permettre de voir les autres, soit enfin que vraiment il y ait des raisons positives de prendre un parti, alors qu'il n'y en a pas une seule, en face, du côté opposé, pour les contre-balancer.

Dans cette dernière hypothèse nous avons l'opinion *unice probabilis*. Or, ce qu'il y a de curieux dans son cas, c'est que, quel que soit son degré théorique de probabilité, elle produit en fait dans la conscience l'état de certitude morale pratique. On y adhère parce qu'elle est prudente et bonne, et comme on n'a aucun motif d'hésiter, l'adhésion est solide et parfaitement tranquille. Les auteurs de toutes les écoles s'accordent et doivent assurément s'accorder là-dessus. Voilà donc un motif de jugement qui joue pratiquement le rôle d'un motif certain, qui met l'âme en paix sur la question du *licitum*, et cela malgré sa légère probabilité intrinsèque objective. Pourquoi cela ?

Une personne se demande : « Ce chemin que j'ai envie de prendre est-il sûr ? Il abrège ma route. Je n'ai aucune raison de le suspecter ; j'ai vu un tel y passer tout à l'heure. Allons-y ! » Le plus *tuto* du monde elle s'y aventure, et va y trouver la mort. Bien mince évidemment, au point de vue logique objectif, cette probabilité qui ne s'appuie que sur la simple autorité d'un exemple. Le fait d'être fréquenté par un voyageur inconnu n'empêche point ce sentier d'être un coupe-gorge, comme il arrive dans notre cas ; et cependant, la conscience permet avec *morale certitude* pratique de s'y engager. Pourquoi cela ?

L'explication est simple. L'intelligence, d'abord embarrassée dès que la question se pose : « Puis-je avancer ? » cède tout de suite au mouvement que lui imprime la probabilité qui s'offre à elle ; et comme elle n'a aucun élément de contrôle pour apprécier la valeur de cette probabilité, aucun moyen, en fait, de voir si cette probabilité est grande ou petite, elle s'y abandonne sans résistance, sans scrupule, de cet abandon honnête et total qui constitue l'état de certitude subjective *de prudenti.*

Voilà qui montre bien comme quoi les probabilités n'agissent pas sur notre esprit pour y déterminer des inclinations partielles, des degrés d'adhésion comme dans le fléau de la balance, proportionnés à la pesanteur théorique des motifs. Non ! Le fléau bascule à fond tout d'un coup, même sous la poussée d'un tout petit poids, d'une seule et légère probabilité. C'est une sorte de déclanchement plutôt qu'une pesée.

En cas de probabilité comparative, le déclanchement se fait moins vite, mais il se fait tout de même d'une manière analogue lorsque, tout bien considéré de part et d'autre, l'intelligence se décide, sort de son « embarras » sous la sollicitation de la probabilité qui l'emporte, et se décide, non pas d'une demi ou d'un quart de décision, mais d'une décision totale, qui peut bien laisser dans la raison spéculative une *formido errandi,* mais qui ne laisse point de *formido peccandi* dans le dernier jugement pratique, sauf bien entendu pour le pécheur qui passe outre à la pru-

dence et garde avec la *formido peccandi* la souillure du péché.

Sur quoi, pour finir et résumer, il me semble utile de remarquer deux choses. Tout d'abord, ce cas de l'opinion *unice probabilis* est très fréquent chez les gens qui n'ont point comme nous l'habitude des controverses et le soupçon toujours éveillé sur les *rationes dubitandi*. C'est la ressource des simples de se décider ainsi, *tuta conscientia*, sur des indices fort légers, d'une manière malheureusement erronée dans bien des cas, mais au moins exempte de péché devant Dieu. Nous en reparlerons.

De plus, même chez les professionnels de la controverse, il se passe quelque chose de semblable. Quand, après étude et comparaison, un excès de probabilité les tire de leur doute et les détermine à conclure, c'est cet excès de probabilité, souvent peu considérable en soi, qui opère le déclanchement et provoque dans leur esprit l'adhésion solide et tranquille au jugement moral, l'état de certitude pratique *de licito*. Tant il est vrai que la raison pratique qui ne s'occupe que *de prudenti et bono*, ne subordonne point ses états psychologiques de conscience, ses doutes et ses certitudes *circa operabile*, aux calculs précis des probabilités objectives qui sont du ressort de la raison théorique.

Or, je suis convaincu qu'on a eu tort de trop user du calcul et des proportionnalités, même entendues *moraliter, lato sensu*, dans cette controverse sur les systèmes de morale. De là des polémiques sans fin à côté de la vraie question à résoudre, qui est d'établir l'information suffisamment prudente de la conscience *in dubio ;* de là des systèmes contradictoires, irréductibles, qui se comprennent bien sur le terrain de la discussion spéculative et s'adaptent si malaisément à l'ordre pratique des états de conscience. Est-il possible de les concilier en complétant leurs formules à la lumière des réflexions qui précèdent ? C'est ce que dira notre conclusion prochaine de toute cette étude.

(A suivre).

L'AMI DU CLERGÉ et les livres

Comptes rendus bibliographiques

Tractatus theologicus de B. Maria Virgine, auctore H. Depoix, olim majoris seminarii Noviodunensis moderatore. — Troisième édition, un vol. in-12 de 248 p., *franco* 2 fr. 25. — Paris, Vivès.

Les prédicateurs en quête d'idées sur la sainte Vierge cherchent un peu de tous côtés ailleurs que dans la théologie, qui seule leur permettrait de féconder utilement leur sujet. La faute en est quelquefois à certains auteurs de manuels, qui n'ont consacré à la Mère de Dieu que quelques pages par trop maigres et essoufflées. C'est pour remédier à ce mal que le P. Depoix a écrit le traité spécial dont nous annonçons la troisième édition.

Il est complet. On y trouve la moelle des Pères et la substance des grands théologiens de Marie, Suarez, Contenson, de Rhodes, Vega, saint Bonaventure, etc., avec les références et indications de sources les plus précises et les plus précieuses, à l'usage des travailleurs.

Il se divise en trois parties. Dans la première, on traite de la *dignité de Mère de Dieu*, point de départ et source de tous les privilèges de Marie. — La seconde a pour objet la *perfection* de la Sainte Vierge : prédestination, prophéties et figures, perfection *in statu viæ* (privilèges *externes :* sa famille, son nom, sa virginité, etc.; — privilèges *internes :* grâce, science, grâces *gratis datæ*), perfection *in termino*. — La troisième partie enfin étudie Marie dans ses relations avec l'humanité, ses bons offices envers nous et nos devoirs envers elle.

Le XIXe siècle restera dans l'histoire le siècle de Marie. Il a enrichi sa couronne de gloire de la définition dogmatique de son plus glorieux privilège. Jamais Marie n'a été aussi universellement, aussi tendrement honorée, aimée. Pourquoi ne la connaît-on pas mieux ? pourquoi ne l'étudie-t-on pas davantage ? pourquoi n'occupe-t-elle pas, dans nos théologies modernes, la place de choix où nous la voyons briller dans la littérature patristique des premiers âges ? Déjà de son temps, Suarez ne pouvait s'expliquer comment les théologiens, qui discutaient si longuement sur la nature des anges, sur leurs fonctions, n'étudiaient que très brièvement et pour ainsi dire en passant les questions qui se rapportent à la Reine des anges. « Nulle partie de la théologie, dit le P. Faber, n'attend autant de développement que celle qui parle de Marie. »

Mais ouvrez les yeux aux grandioses perspectives que vous déroule le B. Grignon de Montfort :

« La divine Marie a été inconnue jusqu'ici, et c'est une des raisons pourquoi Jésus-Christ n'est point connu comme il doit l'être. Si donc, comme il est certain, le règne de Jésus-Christ arrive dans le monde, ce ne sera qu'une suite nécessaire de la connaissance et du règne de la très sainte Vierge Marie, *qui l'a mis au monde la première fois et le fera éclater la seconde...* Marie a produit, avec le Saint-Esprit, la plus grande chose qui ait été et qui sera jamais, qui est un Dieu-Homme, et *elle produira conséquemment les plus grandes choses qui seront dans les derniers temps ;* la formation et l'éducation des grands saints qui seront sur la fin du monde lui est réservée.

« J'ai dit, poursuit le Bienheureux, que cela arriverait particulièrement à la fin du monde, et bientôt, parce que le Très-Haut avec sa très sainte Mère doivent se former de grands saints, qui surpasseront autant en sainteté la plupart des autres saints, que les cèdres du Liban surpassent les petits arbrisseaux... Le pouvoir de Marie sur tous les diables éclatera particulièrement dans les derniers temps, où Satan mettra des embûches à son talon, c'est-à-dire à ses humbles esclaves et à ses pauvres enfants, qu'elle suscitera pour lui faire la guerre. Ils seront petits et pauvres selon le monde, et abaissés devant tous comme le talon, foulés et persécutés comme le talon l'est à l'égard des autres membres du corps ; mais en échange, ils seront riches en grâces de Dieu, que Marie leur distribuera abondamment..., si fortement appuyés du secours divin, qu'avec l'humilité de leur talon, en union de Marie, ils écraseront la tête du diable et feront triompher Jésus-Christ. » (Nous empruntons ces citations du B. de Montfort à *La Vierge Mère d'après la théologie*, par le P. Petitalot, *Introduction*).

Allons, frères bien-aimés, mettons-nous à l'étude de la Sainte Vierge et pénétrons-nous du traité du P. Depoix, admirablement docte et pieux, clair et limpide, onctueux et suave. Ce sera une manière excellente de nous préparer à prendre notre part abondante des grâces et des lumières que le prochain et premier congrès Marial (Lyon, 5-8 septembre 1900) va appeler sur nous.

Nature et Grâce, par le P. Gondrand, des Oblats de Marie Immaculée. — Un vol. in-12 de XII-420 p., 3 fr. 50. — Paris, Briguet.

C'est le tome V des œuvres posthumes du P. Gondrand que nous annonçons ; et ses religieux éditeurs, qui ont encore près de dix volumes en manuscrits, ne

craignent pas de dire dès maintenant que celui-ci est le chef-d'œuvre de l'auteur. C'est d'abord celui qui présente le moins de parties inachevées, fragmentaires. Les vingt-deux sermons qui le composent sont à peu près complets, ou au moins très largement développés.

C'est un Carême, dont l'histoire est assez piquante. Le P. Gondrand se rendait en Normandie, à Caen, dit-on. Alors s'agitait fort la question du naturalisme. Saisissant au vol une idée qui lui vint, le P. Nicolas, le maître et l'inspirateur du P. Gondrand, lui écrivit dans une de ces lettres plus concises qu'un ordre du jour militaire : « Mon cher ami, on parle beaucoup de la nature et de la grâce ; vous êtes parfaitement taillé pour aborder ce problème : donnez donc votre Carême là-dessus. » C'était la veille de l'ouverture. L'apôtre, prêt pour un autre champ de bataille, regimba. Il répondit, avec mauvaise humeur : « Est-ce que vous croyez que je puis, au pied levé, aborder une tâche pareille ?... » Quelques jours après, le P. Nicolas recevait une lettre qui débutait ainsi : « Ma volonté serait-elle donc fatalement liée à la vôtre ?... » Suivait une copie du premier sermon sur Nature et Grâce.

On s'imagine cette crise d'inspiration et le gigantesque coup d'aile qui soulève l'orateur et lui permet d'embrasser dans toute son ampleur le mystère de la grâce.

La grâce, par l'Eglise, domine la société comme un modèle, comme un type idéal, comme cet exemplaire qui planait devant les regards du législateur des Hébreux.

Comme la société, l'Eglise s'appuie sur le droit, sur le devoir, sur la loi : mais la société, pour comprendre ces grandes choses, s'adresse à l'Eglise, où le droit s'appelle paternité, le devoir fidélité, la loi charité.

La société va et vient sans cesse, dans la vie et la mort, avec les générations. Sa « durée appréciée » devient l'histoire. La grâce domine l'histoire par l'Evangile, « nouvelle éternelle qui rapproche tous les temps, doctrine universelle qui explique tous les temps, règle immuable qui juge tous les moments, » lumière du passé, du présent et de l'avenir. L'avenir, c'est le mouvement, c'est le progrès, c'est la civilisation. Ici encore la grâce domine la nature par la religion qui doit tout pénétrer.

Ce sont là aperçus à vol d'oiseau. Au IV[e] sermon, l'orateur aborde une analyse plus détaillée et plus profonde : la grâce vivant en l'homme lui-même avec Jésus-Christ.

L'homme est âme et corps. La grâce pénètre l'âme par l'innocence, le corps par la pauvreté, par la chasteté, par la souffrance chrétienne.

L'homme passe par différentes phases. Jésus-Christ patronne son enfance à Bethléem, son âge de raison au temple, son adolescence à Nazareth, sa majorité au désert, sa maturité dans sa vie publique (où il lui apprend à considérer toute condition comme une élection divine, toute profession comme une commission divine, toute prétention comme une prédestination divine), sa vieillesse dans les faiblesses et les humiliations de sa Passion, son agonie sur la croix.

Le temps n'est point toute la destinée de l'homme. L'homme est créé pour jouir de Dieu éternellement. Le péché avait supprimé cette fin : Jésus-Christ la répare. « J'ai dû vous dire l'autre jour : Vous êtes poussière ; mais, en vous appelant ainsi, je vous définissais comme hommes. J'ai un tout autre titre à vous donner aujourd'hui, en vous définissant comme chrétiens : je veux dire de vous que vous êtes des dieux : *Ego dixi, Dii estis !* ... Puissé-je justifier cette louange en vous révélant assez la valeur de votre vie surnaturelle ! Puissé-je vous prouver que, si la nature en vous n'est que poussière dissipée, la grâce y est richesse infinie, magnificence immortelle, et que si Adam vous a transmis honte et mort, Jésus-Christ vous acquiert gloire et immortalité ! »

Ce ne sont là que quelques jalons bien secs, mais nos lecteurs savent quelle vie, quelle sève puissante le P. Gondrand souffle à travers tout cela, de quels traits de feu il illumine tous ces horizons, et s'il est fidèle, le premier, à la loi en laquelle il résume l'idéal de la prédication apostolique :

Toute prédication doit être l'exorde de celle qu'on vous fera le jour de votre agonie, ou elle n'est rien !

Conférences originales, courtes et pratiques *pour le mois de mai*, par le P. Weninger, S. J., traduites par M. Bélet. — 2 vol. in-16 de 388 et 356 p., 7 fr. — Paris, Briguet.

Lourdes. *Nouveau mois de Marie*, par M. Lespinasse, vicaire général d'Agen. — Un vol. in-12 de 284 p., 2 fr. — Paris, Bloud.

Apparitions et guérisons de Lourdes. *Lectures pour le mois de Marie*, par un prêtre du clergé de Paris. — Un vol. in-12 de 390 p., 2 fr., *franco* 2 fr. 40. — Paris, Téqui.

Mois de Marie, d'après le B. Grignon de Montfort, par l'abbé Baraud. — In-18 de 160 p., 0 fr. 90. — Chez l'auteur, curé de Boufferé, par Montaigu (Vendée).

Histoire de la très sainte Vierge en 31 chapitres, par l'abbé Nadal. — In-32 de 184 p., 0 fr. 40. — Paris, Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard.

Vie de la très sainte Vierge Marie, par le P. Beat Rohner, bénédictin, curé de N.-D. des Ermites (Suisse). — In-12 de 396 p., 2 fr. 50, *franco* 3 fr. — Paris, Œuvre de Saint-Paul.

Mois de Marie des âmes pieuses. — In-32 de 160 p., broché, 0 fr. 50, net 0 fr. 25. — Lille, Maison Saint-Joseph.

I. — Les *Conférences* du P. Weninger comprennent trois *Mois de Marie*, trois séries de trente-et-un entretiens chacune : la première série, explication des litanies de Lorette ; — la seconde, les béatitudes de Marie : *Beatus vir qui in lege Domini meditatur, — cujus est auxilium abs te, — qui custodiunt justitiam, — ubera quæ suxisti, — beata quæ credidisti, — beati qui habitant in domo tua, — oculi qui vident quæ vos videtis, — qui non offendit lingua, — beati mites, — beatam me dicent*, etc., etc ; — la troisième, Marie Vierge et Mère de douleurs.

Conférences originales, neuves, nourries de doctrine, enrichies toutes d'exemples saisissants, très pratiques comme sait l'être l'éloquence populaire en Allemagne, ne rougissant pas de descendre aux détails de la vie quotidienne, de l'hygiène elle-même, à l'exemple, de saint Paul : *Modico vino utere propter stomachum.*

II. — Lourdes, par M. Lespinasse, n'est pas un nouveau récit des apparitions. C'est le tableau de l'influence exercée par Lourdes sur la seconde moitié de ce siècle ; c'est le rayonnement incomparable de grâces dont Marie a placé le foyer au pied des Pyrénées ; c'est la mise en lumière de la signification et de la portée de ces grands événements de Lourdes « qui, pour la joie de l'Eglise et la confusion de ses adversaires, dominent nos temps modernes. » C'est l'atmosphère même de Lourdes qui vibre à travers ces pages, atmosphère saine, salutaire, apaisante, surnaturelle. Effet de l'imagination préparée d'avance par l'entraînement des lectures et du pèlerinage ? Non : réalité :

« La Vierge qui a posé son pied sur ces roches, qui a passé dans cet air et qui l'a respiré, la Vierge l'a purifié, embaumé, et il y reste quelque chose de suave, de pur et de virginal qui est sans doute comme un parfum céleste. Ailleurs, l'atmosphère est mondaine ; elle porte au plaisir. A Lourdes, l'atmosphère est religieuse, elle porte à la foi et à la prière... La foule qui passe court non pas au plaisir, mais à la prière. Et vous y courez avec elle. Et c'est sans respect humain que vous portez un cierge, que vous tirez votre chapelet, que vous tombez à genoux les bras en croix... Ailleurs, hélas ! on rougit de se montrer chrétien. A Lourdes, on rougirait de ne l'être point. Et cette communion de sentiments, cette harmonie des âmes, ce commun élan vers les mêmes horizons en plein ciel de la foi, est un des charmes les plus doux de Lourdes. C'est un charme et c'est une force... Tous ces effluves allument un foyer. Et ce foyer rayonne. Et on s'y échauffe, et l'on y devient meilleur, plus fervent. Et c'est le plus suave idéal réalisé que cette vie qui s'épanouit et s'exalte dans une société sans dissonances. »

Mieux que tous les éloges, ces quelques lignes vous donneront une idée de l'éloquence simple, vivante, chaude, colorée, communicative, qui anime les trente-deux entretiens de ce nouveau *Mois de Notre-Dame.*

III. — Depuis trente-deux ans, les *Annales* mensuelles publiées par les Pères de Lourdes donnent au jour le jour l'histoire du glorieux sanctuaire et des gué-

risons qui s'y opèrent. Mais tout le monde ne peut recourir à la collection des *Annales ;* et dans la multitude de faveurs miraculeuses accordées par la sainte Vierge, il était bon que l'on fit un choix des plus frappantes et des plus éclatantes, de celles aussi qui prêtent davantage à l'édification des fidèles et à la confiance envers Marie. C'est ce qui vient d'être fait excellemment. *Apparitions et guérisons* donne, pour chaque jour du mois de mai, le récit d'une guérison qui porte toujours le caractère de l'authenticité la plus incontestable, puisqu'elle se présente au nom et sous la garantie du docteur Boissarie.

IV. — Le *Mois de Marie* de M. Baraud est extrait du *Traité de la vraie dévotion à la sainte Vierge,* du B. Grignon de Montfort. Cela suffit à en faire l'éloge. L'auteur a tenu à conserver scrupuleusement le style du Bienheureux, même là où certaines expressions semblaient avoir vieilli. (Il n'y a rien d'ailleurs qui soit d'une vieillesse extrême, le Bienheureux étant né en 1673). La parole des saints a, en effet, pour le bien, une vertu, une efficacité que n'a pas d'ordinaire la parole humaine, et Dieu y a attaché une bénédiction particulière. — A la suite de chaque chapitre, un trait de la vie du saint prêtre, et un autre trait édifiant en rapport avec le sujet du chapitre.

V. — Avec ses trente-et-un chapitres, la petite *Histoire de la sainte Vierge* fournira un excellent thème de lectures pour mois de Marie à l'usage des paroisses de campagne. Style simple, clair, limpide, surtout plein d'onction, comme il convient à la vie d'une mère. Les données sont prises tantôt de l'Ecriture, tantôt de la Tradition, tantôt de la légende ; mais chaque fois on a soin d'indiquer la source.

VI. — Le livre de dom Rohner est à la place d'honneur sur la table de tout intérieur chrétien, dans la Suisse catholique allemande. Nul doute que le même succès ne l'attende en France. Il a été médité aux pieds de la Mère de Dieu, dans un de ses sanctuaires les plus augustes et les plus aimés ; et cela se sent à chaque page. — Les chapitres sont courts et se prêtent admirablement à une lecture du soir en famille.

VII. — Tout petit, ce *Mois de Marie* des âmes pieuses, mais que de choses ! Pour chaque jour quelques réflexions pratiques sur une des vertus dont Marie nous est le modèle, avec un trait historique. Pas de considérations oiseuses ou langoureuses ; dès le premier mot on va au fait, et chaque page vous laisse une impression sérieuse et forte. Que de *Mois de Marie,* d'aspect plus ambitieux que celui-ci, dont on serait loin d'en dire autant ! — La typographie est de la société de Saint-Jean l'Evangéliste (Tournai). Et le bon marché est étonnant. (Reliure toile, tranche rouge, net 0 fr. 45).

Jésus Docteur, par l'abbé Max Caron, supérieur du petit séminaire de Versailles. — Un vol. in-18 carré de 450 p., 2 fr., *franco* 2 fr. 25. — Paris, Haton.

Evangile des premiers communiants. (Extraits des ouvrages de l'abbé Max Caron), par l'abbé Féron, aumônier de la Légion d'honneur. — Un vol. in-18 de 524 p., 1 fr. 50, *franco* 1 fr. 80. — Paris-Auteuil, Œuvre de la première communion, rue La Fontaine, 40.

Le saint Evangile, par le chanoine Alfred Weber. — Un vol. in-12 de 520 p., 3 fr. — Œuvre de la diffusion du saint Evangile, à Verdun, rue Mautroté, 20.

Le saint Evangile, traduction approuvée, avec réflexions et notes par l'abbé Legrand, professeur au petit séminaire de Cambrai. — Un vol. in-18 de 344 p., 2 fr., *net* (pour propagande, 0 fr. 65 ; percaline noire, tranche rouge, 1 fr.). — Lille, Maison Saint-Joseph.

Jésus-Christ, par Mgr Gouthe-Soulard. — In-32 de 180 pages, 0 fr. 40. — Paris, Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard.

I. — Vous vous rappelez l'idée de Mgr Dupanloup : « Je voudrais convoquer, disait-il, un aréopage d'hommes pratiques, ayant ici-bas une responsabilité.

« Et, devant ce Sénat d'hommes d'Etat, de juges, d'officiers, de marins, d'industriels, de pères et de mères de famille, présenter un triple choix de livres :

« D'une part, tous les nouveaux pontifes de l'avenir : Hugo, Renan, Taine, Littré, Sand, Quinet, Comte ;

« De l'autre les *Sages du passé :...* de Platon à Leibnitz ;

« D'un troisième côté, un seul ouvrage : l'*Evangile.*

« Puis, prenant par la main, avec respect et émotion, un enfant, je prierais ce concile du genre humain de me dire quel ouvrage je dois donner à cette petite âme...

« Il n'y aurait qu'un seul cri : l'*Evangile,* l'*Evangile !* »

Vous connaissez encore le tableau d'Hoffmann, le grand peintre allemand contemporain qui, après avoir consacré sa vie à la reproduction des plus belles scènes de l'Evangile, terminait par la suivante. C'est le soir. Dans une demeure d'apparence modeste, toute la famille groupée autour du père. Sur une table, devant celui-ci, l'Evangile ouvert. Un enfant de cinq ou six ans à peine a cessé ses jeux pour venir écouter. Une jeune fille suspend son travail pour mieux entendre. La mère s'est assise avec son dernier-né qui dort entre ses bras. La grand'mère a joint les mains comme pour la prière, les yeux rivés au livre... A peine la lecture sainte a commencé, au fond de cette humble chambre, Jésus en personne apparait, les mains étendues pour bénir ! *Là où vous serez deux ou trois réunis en mon nom, je serai au milieu de vous.*

Voilà le bonheur, la grâce que M. Caron a voulu appeler sur chaque famille. *Jésus Docteur* est le huitième opuscule de la série commencée il y a six ou sept ans sous ce titre générique : *Retour à l'Evangile.* Et le succès de ces petits volumes est d'un excellent augure. Celui-ci nous conduit de l'Assomption au premier octobre. Pour chaque jour, une page ou deux de l'Evangile, suivie de réflexions où le cadre historique se prête aux considérations doctrinales et morales les plus pratiques, écrites toujours dans une langue sobre, claire, chaude, communicative.

Nous voudrions voir ces livres surtout aux mains de la jeunesse cultivée et des jeunes filles qui ont passé par nos pensionnats et se croient quelque droit d'être délicates sur la pureté de la forme littéraire.

II. — C'est une pensée excellente qu'a eue M. Féron d'extraire des opuscules de M. Caron les pages qui sont le mieux de nature à aller à l'âme de nos premiers communiants, les scènes évangéliques, les paraboles dont la méditation doit faire le fond de toute bonne préparation à la première communion : l'enfant prodigue, la multiplication des pains, les anges gardiens, le sermon sur la montagne, le temps et l'éternité, Judas, les disciples d'Emmaüs, etc.

Cinquante-deux chapitres, divisés en petits paragraphes admirablement appropriés à la légèreté de cet âge qui supporte mal les longs discours et la logique trop continue.

L'ouvrage se vend au profit de l'Œuvre de la première communion et des orphelins-apprentis d'Auteuil. (Ces Œuvres de première communion se développent beaucoup en France ; et nous sommes heureux, sur une indication amie, d'en signaler une qui a pris naissance en Provence et dont la condition unique est, pour les enfants associés, de réciter chaque jour un *Ave Maria* suivi de l'*Invocation* à Marie Immaculée. Demander feuillets, images et croix à M. Guilliard, rue Saint-Dominique, 17, à Lyon ; et voir, pour détails, l'excellent opuscule : *Mon petit carnet ou livre d'or des premiers communiants : Préparation, beau jour, persévérance,* in-18 de 266 pages avec encadrement rouge, 1 fr. 25, percaline tranche rouge 1 fr. 75, Tournai et Paris, Casterman).

III. — On peut dire que le *Saint Evangile* de M. Weber, malgré son prix modique, est un ouvrage de luxe : splendides phototypies d'après les grands maîtres, plan admirablement clair du Temple et de ses dépendances, cartes exécutées avec un soin que l'on ne trouve à peu près jamais dans les ouvrages de vulgarisation. — C'est une harmonie des saints Evangiles, ou « les quatre Evangiles en un seul, » avec notes nombreuses à la fin de chaque chapitre. L'ouvrage en est à sa onzième édition, ce qui vous dit assez quel accueil favorable il a reçu du public catholique.

IV. — Enfin, le *Saint Evangile* de M. Legrand, avec ses nombreuses gravures et sa typographie très soignée (Desclée), est le dernier mot du bon marché (prix de

propagande, *net* 0 fr. 65). C'est un livre pratique, comme on pourra s'en convaincre par les réflexions et les conseils qui suivent chaque chapitre ; — c'est un livre destiné à être mis entre toutes les mains, et la prudence a conseillé la suppression de certains textes qui auraient pu étonner les enfants ; — c'est un livre vraiment classique, et c'est en ceci que réside surtout sa nouveauté : ailleurs les notes sont presque toujours trop relevées, trop savantes pour les enfants ; ici, rien que de très simple, tout est parfaitement intelligible, même pour des enfants.

V. — *Jésus-Christ* nous donne des extraits de *Lettres pastorales* adressées par Mgr Gouthe-Soulard à son peuple en 1896, 1897 et 1898. Nos lecteurs connaissent tous la manière simple, claire, familière, entraînante de l'archevêque d'Aix. C'est un père qui parle à ses enfants de la « nécessité de connaître Jésus-Christ, par ses paroles, par ses actions, par ses miracles, par sa passion, par sa résurrection, — nécessité d'étendre son règne, — nécessité d'aller à Lui, — nécessité d'agir avec Lui. »

Courtes méditations à l'usage du clergé pour tous les jours de l'année, par l'abbé Legrand, professeur au Petit-Séminaire de Cambrai. — Un vol. in-18 de 660 p., 2 fr. 50, net 0 fr. 85. — Lille, Maison St-Joseph.

Dieu et moi. *Méditations à l'usage de tous les chrétiens.* — In-18 de 290 p., 1 fr., net 0 fr. 30. — Lille, Maison Saint-Joseph.

Explication des prières et des cérémonies de la messe. — In-32 de 224 p., 0 fr. 60, net 0 fr. 30. — Lille, Maison St-Joseph.

Le ministère sacerdotal dans les temps actuels. Extraits des Ecrits et de la Vie du P. Chevrier. — In-16 de 200 p., 1 fr., net 0 fr. 45. — Lille, Maison Saint-Joseph.

Le premier livre de l'enfant qui apprend le latin. — In-16 cartonné de 130 p., net 0 fr. 30. — Lille, Maison Saint-Joseph.

Opuscules pour la sanctification de la jeunesse et des fidèles en général. — Lille, Maison Saint-Joseph.

I. — Les prêtres se plaignent volontiers que les *Méditations* qu'on leur recommande d'ordinaire, Chaignon, Branchereau, Hamon, sont trop développées, que la lecture seule en prend un temps considérable, et qu'il ne reste plus place pour les réflexions pratiques, affections, retours sur soi-même, résolutions. Aussi se contentent-ils souvent de les utiliser en manière de sermons, ce qui serait fort bon assurément s'ils les avaient d'abord méditées en effet. En tout cas, cette mauvaise excuse tombe devant les *Courtes méditations* que leur offre un de leurs confrères. Ici, pour chaque jour, un texte de la Sainte Ecriture, et là-dessus, une page ou deux de réflexions touchant les principaux devoirs de la vie sacerdotale. Ces *Méditations* révèlent une grande connaissance du clergé, des obstacles où il se heurte, des préjugés auxquels il est exposé, des raisonnettes mondaines qui peuvent le hanter, des prétextes qui l'arrêtent sur le chemin de la perfection. Ces *Méditations* sont « à l'usage du clergé », et elles justifient leur titre : c'est vraiment de nous qu'elles nous parlent.

II. — *Dieu et moi* est un recueil de méditations ou lectures pieuses à l'usage des fidèles, un peu plus développées que les précédentes, chacune d'une quinzaine de pages environ. Plusieurs milliers d'exemplaires écoulés en quelques mois sont un beau témoignage de son utilité. Il veut démontrer à tous la facilité de l'oraison, et nous voudrions bien savoir sur quelle âme hermétiquement fermée et rebelle il ne réussirait pas. Lisez des chapitres comme *Ce que j'ai éprouvé le jour où j'ai médité pour la première fois, Deux lits de mort, Les inconséquences, Lesquels sont les plus heureux ;* lisez-les aux plus obscurs de vos paroissiens comme à la fleur de vos âmes pieuses, et dites s'ils n'ont pas porté coup sur les uns comme sur les autres.

III. — L'*Explication des cérémonies et prières de la messe,* au triple sens littéral, mystique et pratique, doit être aux mains de tous les fidèles. On n'a jamais rien écrit pour eux, sur ce sujet, d'aussi complet, d'aussi pratique, et surtout de prix aussi réduit. Et à nos lecteurs eux-mêmes ce petit volume rappellera quantité de choses.

IV. — Il y a beaucoup d'excellent dans ces *Extraits* du P. Chevrier ; mais il y a aussi des exagérations, des notes forcées. Le P. Chevrier n'eût pas signé toutes ces pages. Et si l'on veut bien pénétrer l'esprit de ce saint prêtre, c'est à sa *Vie* par Villefranche que l'on devra recourir, ou à l'essai de *Vie et esprit du P. Chevrier* qui a été publié par un de ses disciples. — On sait, et nous avons dit souvent déjà, que le P. Chevrier est un des plus achevés modèles d'action sacerdotale que Dieu nous ait proposés en ce siècle dans les rangs du clergé séculier. Le procès informatif pour l'introduction de sa cause de béatification a été ouvert par S. E. le cardinal-archevêque de Lyon en 1897.

V. — On trouvera, dans ce premier livre de latin, une série d'exercices faciles sur l'*Epitome Historiæ sacræ,* thèmes, conversations (c'est-à-dire interrogations en latin et reprise dialoguée du récit), exercices de traduction orale. L'enfant qui aura suivi ces quarante-quatre leçons, se verra déjà en possession d'un vocabulaire très respectable.

VI. — Enfin, cette même Maison Saint-Joseph de Lille (succursale de l'Œuvre de Saint-Charles Borromée, de Grammont, Belgique) nous adresse une série d'opuscules qui se distinguent tous par leur caractère pratique. Ils répondent d'ailleurs presque tous à des préoccupations qui se font très souvent jour dans les lettres de nos chers abonnés du clergé paroissial : *Le Guide du jeune prêtre dans la première éducation des enfants qui se destinent à l'état ecclésiastique,* par l'abbé Gaduel, vicaire général d'Orléans, in-16 de 90 p., 0 fr. 40, *net* 0 fr. 15 (les opuscules de M. Gaduel sont répandus partout ; la nouvelle édition refondue que l'on nous donne de celui-ci sera la bienvenue) ; — *Le Directeur spirituel de l'enfance et de la jeunesse, mémorial de ses devoirs et des moyens à prendre,* etc., par l'auteur de la *Méthode pour former l'enfance à la piété,* in-18 de 112 p., 0 fr. 40, *net* 0 fr. 20 ; — *La Méthode* elle-même *pour former l'enfance à la piété,* in-18 de 32 p., 0 fr. 10, *net* 0 fr. 05 ; — *Les patronages de jeunes gens dans les petites paroisses* (fondation et direction, à l'usage du clergé), par le même, in-18 de 48 p., 0 fr. 15, *net* 0 fr. 08 ; — *Le directeur du patronage chrétien, sa mission, ses devoirs,* par le même, in-18 de 20 p., 0 fr. 08, *net* 0 fr. 04 ; — *Le secret de la persévérance et du succès pour les hommes apostoliques,* par le même, in-18 de 16 p., 0 fr. 05, *net* 0 fr. 03 ; — *Pensées consolantes adressées aux personnes qui s'occupent de l'éducation de la jeunesse,* par le même, in-18 de 12 p., 0 fr. 03, *net* 0 fr. 02 ; — *Pratique du Bulletin mensuel,* à l'usage des grands séminaires et du clergé (questionnaire sur les principaux exercices qui entrent dans le règlement de vie d'un prêtre), par le même, in-18 de 20 p., 0 fr. 10, *net* 0 fr. 05 ; — *Sommaire d'un Cours d'instructions sur la communion,* à l'usage des maîtres chrétiens et des catéchistes, par le même, in-18 de 40 p., 0 fr. 15, *net* 0 fr. 07 ; — *Conseils pratiques pour inspirer à la jeunesse l'amour de la communion,* par le même, in-18 de 46 p., 0 fr. 15, *net* 0 fr. 08 ; — *Le prêtre et la situation actuelle de l'Eglise,* in-16 de 96 p., (46e mille), 0 fr. 25, *net* 0 fr. 12 ; — *De l'évangélisation des hommes,* par l'abbé Chaumet, in-18 de 64 p., 0 fr. 25, *net* 0 fr. 12 ; — *La régénération de la paroisse, sommaire des moyens les plus propres,* etc., par P. Maurice, in-18 de 16 p., 0 fr. 10, *net* 0 fr. 04 ; — *Le plus grand des bienfaits pour l'enfance chrétienne* (la confession), conseils de Gerson au clergé (traduction libre du *De parvulis ad Christum trahendis),* in-18 de 32 p., 0 fr. 20, *net* 0 fr. 07 ; — *La persévérance des enfants chrétiens,* par l'abbé Th. Garnier, directeur du *Peuple français,* in-18 de 16 p., 0 fr. 10, *net* 0 fr. 05 ; — *De la durée des vacances dans les maisons d'éducation chrétienne, conseils pratiques aux directeurs et aux directrices,* A. M. D. G. (considérations d'importance capitale), in-18 de 24 p., 0 fr. 10, *net* 0 fr. 05 ; — *L'Œuvre capitale pour le clergé à l'heure présente* (opuscule qui ne se vend qu'aux prêtres : on aurait pu en retrancher quelques phrases d'allure un peu polémique), in-18 de 16 p., 0 fr. 10, *net* 0 fr. 05 ; — *Conseils pratiques pour*

assurer le fruit des retraites et *pour la célébration de la sainte messe*, 2 in-32 de 32 p. chacun, 0 fr. 10, *net* 0 fr. 05 ; — *Sauvons les âmes !* net 0 fr. 02 ; — *La paix de l'âme*, net 0 fr. 04 ; — *La retraite du mois*, net 0 fr. 05 ; — *Tout pour Jésus*, net 0 fr. 03 ; — *Le grand bienfait de la vocation religieuse*, net 0 fr. 02 ; — *Ne nous faisons point illusion !* (pour les directrices d'écoles), net 0 fr. 02 ; — *La persévérance des jeunes gens*, net 0 fr. 03 ; — *La culture des vocations ecclésiastiques et religieuses*, net 0 fr. 03 ; — *L'apostolat par les opuscules religieux et les livres de distribution de prix*, 16 p. in-18, gratuit : vous y apprendrez des choses très curieuses, par exemple, que dans tel ouvrage qui se pique de religion et se fait recommander pour distributions de prix, on trouve des énormités comme celle-ci :

« Raphaël était parvenu à exécuter les trois premiers sujets de la *Vie de Notre-Dame*, sa naissance, son éducation et son adolescence. Mais quand il fallut peindre la Vierge à l'époque où elle *reçut de Dieu l'Immaculée-Conception*, c'est-à-dire lorsqu'elle était la plus belle des belles de Nazareth, Raphaël ne trouva plus de modèles dignes de l'inspirer...»

On aura remarqué l'extrême bon marché de tous ces opuscules et tracts. L'Œuvre de Saint-Charles, de Belgique, est essentiellement une œuvre catholique pour la propagande des bons livres (comme l'Œuvre de même nom qui fonctionne en Allemagne) ; et nos lecteurs n'auront qu'à se louer de faire connaissance avec elle.

« Les saints. » — *La vénérable Jeanne d'Arc*, par Petit de Julleville. — *Le bienheureux Raymond Lulle*, par Marius André. — *Saint Jean Chrysostome*, par Aimé Puech. — Volumes in-12 de 200 p. à 2 fr. l'un. — Paris, Lecoffre.

Les esclaves chrétiens *depuis les premiers temps de l'Eglise jusqu'à la fin de la domination romaine en Occident*, par Paul Allard. — Troisième édition, revue et augmentée. — Un vol. in-12 de xv-494 p., 4 fr. — Paris, Lecoffre.

Saint François Xavier. *Sa vie et ses lettres*, par le P. Cros, S. J. — Tome I. Un vol. in-8 jésus de LVI-494 p., 5 fr. — Paris, Retaux.

Vie de la vénérable Mère d'Youville, par Mme Jetté. — Un vol. in-12 de XXIV-446 p. — Montréal, Cadieux et Derome.

I. — Jeanne d'Arc n'est pas encore sur les autels ; mais les prières de la France chrétienne promettent assez de hâter le jour de sa béatification pour que la Direction de la collection « Les saints » ait cru devoir dès aujourd'hui lui faire une place. C'est M. Petit de Julleville, l'érudit et sympathique professeur de littérature française du moyen âge à la Sorbonne, qui nous donne en deux cents pages, non pas à coup sûr un récit détaillé de tous les événements politiques et militaires auxquels l'héroïne a été mêlée, mais un portrait net, précis, fidèle et vivant de Jeanne elle-même. Ce n'est pas Charles VII, ni Dunois, ni les capitaines, ni les politiques, ni les théologiens, c'est Jeanne, et Jeanne seule qu'il étudie ; c'est son âme qu'il tâche de comprendre et d'expliquer. Et pour cela, il l'écoute surtout elle-même, parlant à son roi, à ses compagnons d'armes, à ses juges : son propre témoignage est de beaucoup le plus sûr, le plus simple, le plus candide et le plus significatif. Jeanne d'Arc demeure encore le meilleur historien de Jeanne d'Arc. Le plus touchant des panégyriques de Jeanne d'Arc est celui où Mgr Dupanloup s'efface presque totalement pour laisser la parole à son héroïne. Et quand on aura lu ce petit volume de M. Petit de Julleville, on lui rendra ce témoignage que jamais historien n'avait encore tracé de Jeanne d'Arc un portrait aussi vivant, expliqué son âme et sa sainteté avec autant de sûreté, d'émotion et de délicatesse.

Au moyen âge la vie était la vie ; et la société chrétienne ne ressemblait pas au nivellement de nos nécropoles modernes avec leurs soubresauts galvaniques d'émeutes et de révolutions. Lisez plutôt ce vigoureux chapitre d'histoire aragonaise par où s'ouvre cette nouvelle biographie du bienheureux Raymond Lulle, et lisez la vie elle-même de Raymond, mouvementée s'il en fut, jennesse orageuse mais chevaleresque toujours, troubadour gracieux et sentimental mais débauché à l'égal des plus fameux (voir ses confessions dans le *Livre de contemplation)*, à trente ans subitement frappé de la grâce par une apparition de Jésus crucifié, pénitent, mystique, théologien, philosophe, professeur (il enseigna son *Grand art* à Montpellier et reçut de Scot licence d'enseigner à Paris), missionnaire et l'un des plus prodigieux qui aient été, car il parcourut toute l'Europe, prêchant la croisade et la réforme, traversa la moitié de l'Asie, toute l'Afrique du Nord, se passionna pour la conversion des Tartares et finalement se fit martyriser à Tunis (29 juin 1315). — M. Marius André a passé cinq ans en Espagne ; c'est là que, devenu l'ami des nouveaux éditeurs de Raymond Lulle, il a appris à goûter dans toute leur saveur ces innombrables écrits en prose et en vers où le *Docteur illuminé* met la théologie en romans, personnifie tout, symbolise tout, fait parler Dame Oraison, dialogue avec les dix commandements, et poursuit avec une admirable ténacité tout un plan, où la science des langues et de la philosophie prédomine, pour la conversion du monde musulman. Ce livre est une vraie révélation, et toujours palpitante d'intérêt.

On ne lit plus guère saint Jean Chrysostome, et l'on ne se doute pas à quel point il paraîtrait actuel et vivant, de nos jours. Il est, par excellence, l'apôtre de la charité. Si, entre tous les apôtres, il s'attache de préférence à saint Paul, c'est parce que saint Paul a été par excellence l'apôtre de la charité. Plus encore que par l'intelligence, il est grand par le cœur. Même en ses saintes colères, il n'est au fond que charité et amour. Il vécut, ayant toujours devant les yeux ce verset des Actes où l'Esprit-Saint a buriné d'un trait, pour toute la suite des âges, le tableau de la première communauté chrétienne : *Multitudinis autem credentium erat cor unum et anima una.* Parmi ceux qui se pressaient au pied de sa chaire, s'il ne négligeait personne, cependant sa prédilection allait surtout aux humbles et aux simples. Il a contre la richesse des invectives si fortes, et pour les pauvres un zèle si passionné qu'on l'a parfois représenté, bien à tort, comme une sorte de tribun posant et discutant du haut de la chaire la question sociale. Mais c'est de quoi va nous parler tout à l'heure Paul Allard. Pour le moment, à qui veut faire avec saint Jean Chrysostome une connaissance rapide et exacte, nous ne saurions recommander rien de mieux, de plus vivant, de plus entraînant, de plus parlant que le portrait que nous en donne M. Puech, professeur de littérature grecque à la Sorbonne.

II. — Saint Jean Chrysostome donc nous amène à cet ouvrage de M. Paul Allard, dont vient de paraître la troisième édition, et qui fut, lors de son apparition, couronné par l'Académie française. La question de l'esclavage fut la plus terrible qui se posa devant l'Eglise au jour où elle prit contact avec la société romaine ; et c'est une de celles qui passionnent le plus, aujourd'hui encore, certains historiens jaloux de ravir au christianisme la gloire d'avoir le premier proclamé et le seul réalisé efficacement le principe de la liberté et de l'égalité humaine.

Dans une première partie : *L'esclavage antique*, M. Paul Allard nous retrace l'état économique, social et moral du monde antique, empoisonné et gangrené par l'esclavage, l'essor de l'industrie arrêté, l'agriculture ruinée, la notion même du travail altérée et le travail devenu objet de mépris, la classe entière des hommes libres précipitée dans l'oisiveté, la corruption descendue des maîtres aux esclaves et remontée des esclaves aux maîtres, la conscience morale détruite chez les uns par le pouvoir de tout exiger, chez les autres par la nécessité de tout subir, dans ce lamentable échange de vices les liens de famille affaiblis, presque rompus, et la ruine de la famille présage d'un effondrement universel et d'un retour, non à la barbarie, mais à un état sans nom dans aucune langue humaine.

La seconde partie est intitulée : *L'égalité chrétienne*, et nous montre l'esclave en possession de tous les droits, dès le début, dans la société religieuse. L'Eglise ne demanda pas à la société civile la brusque libération des esclaves, et n'essaya pas d'agiter par de généreuses mais imprudentes protestations une civilisation malade : à la fois plus circonspecte et plus hardie, elle agit, dès le premier jour, dans sa sphère propre, comme si l'esclavage n'existait pas. Ces misérables

esclaves que le droit romain reléguait au rang des choses, *res*, des biens meubles, pauvres créatures sans droit ni devoir, sans dieux, sans religion, sans mariage légal, sans famille, sans aucun des éléments sociaux qui élèvent l'homme au-dessus de l'animal, l'Eglise tout d'un coup les élevait au sommet même de l'humanité régénérée, transfigurée par le Christ! Etait-ce là la nouveauté annoncée par le prophète : *Creavit Deus novum super terram?* Rien ne peut nous donner une idée du renversement total que pareille conduite opérait et exigeait dans une cervelle romaine : l'esclave devenu l'égal de son maître devant Dieu, devant ses frères en religion, devant toute la société le jour où la société serait chrétienne, l'esclave devenu quelquefois l'aîné et comme le « père » de son maître encore catéchumène dans cette nouvelle famille, l'esclave évangélisant son maître et l'amenant au baptême, l'esclave élevé au sacerdoce, à l'épiscopat, les clefs mêmes de saint Pierre déposées entre des mains serviles.

Enfin la troisième partie : *La liberté chrétienne*, nous montre la société civile pénétrée peu à peu par la société religieuse, l'esprit chrétien animant la législation, l'égalité civile et domestique devenue une conséquence nécessaire de l'égalité religieuse. Ce n'est pas tout d'amener le maître chrétien à considérer l'esclave comme son frère : l'Eglise lui persuade de l'affranchir. Elle inspire à Constantin des lois sages et prudentes qui multiplient les causes et les modes d'affranchissement et en simplifient les formes. Par la sainteté rendue au mariage, elle diminue le nombre des enfants exposés, voués jusque-là infailliblement à l'esclavage ; elle les recueille dans ses *orphanotrophia* et les élève pour la liberté. Surtout, — et c'était là le principal obstacle à l'abolition de l'esclavage, — elle arrache du cœur de ses néophytes le préjugé païen contre le travail manuel. A la fin du v^e siècle le travail était réhabilité, et l'ordre économique commençait à se replacer sur ses véritables bases : l'esclavage pouvait disparaître, on n'avait plus besoin d'esclaves.

Quand cette disparition fut-elle consommée? On ne peut répondre avec précision. Les révolutions morales n'ont pas de date; elles s'opèrent sans bruit, sans révolte, sans déclaration de guerre. L'Eglise, après Constantin, continua d'inspirer la législation des empereurs chrétiens, jusqu'à Justinien qui définissait enfin l'esclavage « une institution barbare et contraire au droit naturel. » L'esclave était rentré partout en possession de sa personne : il ne devait plus à son maître que son travail. Peu à peu cette obligation se changea ellemême en une redevance fixe ; le serf devint maître de son travail, à condition d'en prélever une partie au profit de son seigneur. Transformation qui s'opéra graduellement, insensiblement, plus rapide ici, ailleurs plus lente, en certain lieux établie dès le v^e siècle, en d'autres douteuse et hésitante jusqu'au XI^e ou au XII^e siècle. Quand elle fut achevée partout, il put y avoir encore des hommes dépendants, assujettis, attachés même à la terre, il n'y eut plus d'esclaves.

III. — Le P. Cros avait commencé, il y a quelques années, la publication d'une série de « documents nouveaux sur saint François Xavier, son pays, sa famille, sa vie. » Un volume avait paru déjà (in-8 raisin de x-540 p., portraits, 23 vues, 52 photogravures de documents, 5 fr.), qui devait être suivi de deux autres. Aujourd'hui, cédant à des instances pressantes, le vénérable auteur interrompt cette publication, destinée aux érudits, pour donner à ses frères dans le sacerdoce et aux fidèles une grande Vie de saint François Xavier. C'est de cette *Vie* que nous annonçons le tome I. Il nous conduit de la naissance du saint, en 1506, jusqu'à son départ de Malacca pour le Japon (1549). Une Vie de saint François Xavier se recommande d'elle-même. Celle du P. Cros offre cet intérêt et ce charme tout particulier, que la part la plus large y est faite aux extraits de la correspondance du saint. Pour les années d'adolescence et les premières années de missions, c'est presque une autobiographie.

IV. — Madame d'Youville, fondatrice des Sœurs de la Charité de Montréal, a été proclamée Vénérable par Léon XIII, le 28 avril 1890. C'est donc une sainte que le Canada s'apprête à donner à l'Eglise ; et la France, la mère-patrie, ne doit pas en être moins fière que l'Amérique du Nord. L'auteur de la biographie que nous annonçons, Mme Jetté, fut l'une des principaux témoins dans le procès informatif de Montréal ; ses dépositions ont fait l'admiration des Congrégations romaines, et c'est sur les instances de son archevêque, Mgr Bruchési, qu'elle livre ces pages au public. On les lira avec édification partout, et surtout avec le plus vif intérêt. La Mère d'Youville fut une femme forte et un cœur brûlant de charité pour les misères humaines ; et que nous manque-t-il plus aujourd'hui que la charité et la force? Elle fut éprise, à un degré étonnant, d'humilité et de vie cachée ; et quel exemple admirable pour notre siècle de réclame et de publicité à outrance, surtout quand on songe que cet exemple nous vient d'Amérique et que les vertus cachées portent, là-bas aussi bien qu'ailleurs, le fruit que leur assurent les promesses évangéliques ! La Mère d'Youville est un modèle pour tous les âges, pour toutes les conditions, puisqu'on nous la montre successivement enfant au foyer paternel, pensionnaire au couvent, jeune fille dans le monde, épouse, mère, veuve, religieuse et fondatrice d'Ordre, et, dans chacun de ces états, grandissant en sainteté. C'est une Vie qui rappelle par bien des côtés, celle de sainte Jeanne de Chantal, et, pour l'activité incessante, celle de saint Vincent de Paul.

Nous souhaitons à cet ouvrage (dont on a omis de nous indiquer le prix) la plus large diffusion en France, dans tous les milieux. Ce sera une belle et bonne lecture.

Du foyer à l'école, par le P. Raynal, prieur de l'école de Sorèze. — Un vol. in-8 de 254 p., 3 fr. — Tours, Cattier.

Le livre des mères, par M. Chambon. — Un vol. in-16 carré, de IX-252 p., 3 fr. — Paris, H. Gautier.

I. — *Du foyer à l'Ecole* est un recueil de discours de distributions de prix. « Jeunes gens, dit la préface, un siècle va finir. Vous êtes la France de demain. Elle sera ce que vous la ferez, et vous la ferez ce que vous êtes. Elle sera croyante, patriote, laborieuse, chevaleresque, fidèle à ses traditions nationales et catholiques, si toutes ces nobles flammes réunies et formant l'esprit français brûlent dans vos âmes et brillent dans votre vie... Ecoutez un ami au seuil du siècle nouveau ; marchez droit et rassurez la France en lui criant : « Ton âme « est immortelle, et ton cœur va guérir. »

On y trouvera, sur la famille, sur la patrie, sur le prêtre, sur la direction de la vie, sur la morale indépendante, sur l'éducation « française, » sur les réformes scolaires, sur la liberté d'enseignement, de vastes idées, sous la forme sonore et grandiose que l'on prend volontiers pour ces sortes de solennités. Le volume s'ouvre et se clôt sur l'éloge de Lacordaire, et c'est toute justice puisqu'il nous arrive de Sorèze. Mais tout n'est pas également à louer dans Lacordaire, et l'on eût pu se dispenser, par exemple, de nous rappeler cette phrase de son testament : « Il y a des points dans l'histoire des peuples qu'on ne doit plus remuer : *l'Edit de Nantes en était un*, la loi sur la liberté d'enseignement en est un autre. » (Mettre en regard le mot du pape Clément VIII, cité dans Vandepitte, *Histoire de France*, p. 292 : *Dites au roi que cet édit me crucifie)*.

II. — *Le livre des mères* est l'œuvre d'une mère, et nous souhaitons qu'il devienne le manuel de toutes les mères, qu'il soit aux mains aussi de tous ceux qui ont à les éclairer de leurs conseils. C'est un guide sûr et très élevé. Il conduit la mère, avec un tact infini, à travers tous les devoirs de son mandat et toutes les difficultés de la vie enfantine, depuis la naissance jusqu'à la fin de l'adolescence.

Rien n'est oublié. Petite enfance, sevrage, dentition, premier éveil de l'esprit, manifestation des penchants, marche des études, influence des jeux, de l'alimentation, des agents extérieurs, impressions à produire ou à éviter, tout a pris place dans ce volume, tout y est mené de front. La division tripartite de l'éducation (physique, p. 1-58 ; — intellectuelle, p. 59-118 ; — morale, p. 119-248) n'est là que pour jalonner le chemin. L'éducation est une œuvre d'ensemble, un tout harmonieux, un travail d'équilibre entre les forces diverses qui résultent de la dualité de l'être humain. Elle est un tout unique comme elle a un but unique : former le corps pour l'âme, et l'âme pour sa fin immortelle. C'est ainsi que notre auteur fait commencer l'éducation morale *vers cinq semaines :* que nous voilà loin de l'éducation négative de Rousseau !

« Le premier éveil du sentiment de la sympathie nous est révélé par le sourire. Dès que l'enfant sourit, il peut

recevoir la culture morale. Il ne faut pas laisser grandir au hasard, en pousses folles, les semences précieuses tombées du ciel dans cette petite âme qui est le jardin de Dieu... L'éducation négative est un non-sens et elle est contraire à l'expérience. La nature est essentiellement agissante ; elle ne perd pas de temps pour *travailler* sur les instincts primitifs et les transformer en habitudes qu'il faudra souvent détruire. Or, comme l'a dit un pédagogue de génie, l'éducation qui développe est bien supérieure et préférable à celle qui réprime. La répression vient toujours trop tôt pour la mère et souvent trop tard pour l'enfant. » (P. 120-121).

Le Ciel sur la terre, *ou le Livre de la virginité.* — In-18 de 160 p., 0 fr. 50 ; net, 0 fr. 25 ; toile, tranche rouge, net, 0 fr. 50. — Lille, Maison Saint-Joseph.

Excellent petit livre, « dédié aux familles chrétiennes ; » se recommande surtout aux patronages et aux congrégations d'Enfants de Marie. Le sujet est délicat à traiter, et plusieurs n'osent jamais y toucher, objectant le mot de saint François de Sales : « Il y a deux vertus qu'il faudrait pratiquer sans cesse, et, s'il était possible, ne nommer jamais : l'humilité et la chasteté. » Mais le saint parle ici des conversations, et nullement des écrits ou discours publics. Il ne faut pas causer *humilité,* dans la crainte de flatter la vanité de son interlocuteur, ni *chasteté,* parce que ce genre d'entretien peut laisser dans les esprits « une secrète et presque imperceptible imagination du vice contraire. » Mais ce qui est vrai d'une conversation entre deux personnes ne l'est pas des livres ni de la chaire chrétienne : le prêtre ici a un devoir à remplir : saint François de Sales lui-même nous apprend à le remplir, dans son *Introduction à la vie dévote,* et notre Vieux Moraliste nous a éloquemment éclairé la conscience là-dessus, l'hiver dernier.

Plus de la moitié des personnes de l'un et l'autre sexe vivent en dehors du mariage, et se trouvent par conséquent sous les lois rigoureuses de la chasteté parfaite. Il faut bien les instruire des conditions où se passe leur existence, de la vertu qui leur est nécessaire, de son excellence, de ses périls. Et à ce point de vue, l'éloge de la chasteté est beaucoup plus efficace qu'une charge à fond contre le vice contraire. On parle volontiers contre l'impureté, on déclame, on s'emporte, on épuise les comparaisons les plus repoussantes, on exagère : mauvaise méthode. Avec cela on décourage, on éloigne, on ferme la bouche au confessionnal, et l'on n'inspire à personne l'amour de la belle vertu ni le désir même de se corriger.

Parlez plutôt de la chasteté, avec tranquillité et douceur ; dites-en la beauté, la grandeur, la nécessité, non seulement aux yeux de Dieu, mais aux yeux des hommes et de la conscience humaine quand elle veut être sincère, et non seulement au point de vue moral, mais même au point de vue du corps ; donnez-en les raisons surnaturelles et naturelles, physiologiques et psychologiques, montrez l'heureuse répercussion qu'elle exerce sur tout l'ensemble des vertus, surnaturelles et naturelles, sur les vertus mêmes dont le parfum passe pour le plus précieux dans le commerce de la vie : en un mot, faites comprendre la chasteté, faites-la aimer, montrez-en la possibilité, inspirez-en le désir, et vous aurez fait beaucoup pour extirper le vice contraire.

Car, il ne faut pas vous le dissimuler, parmi la multitude des âmes qui vous sont confiées, qui depuis des années se traînent dans le péché, que vous n'avez jamais vues s'approcher des sacrements ou qui s'en sont approchées plus ou moins inconsciemment sans désir sincère ni espoir de relèvement, il y en a beaucoup qui ont perdu la notion même de la chasteté, qui ne la comprennent plus, ne l'estiment plus, ne la désirent plus, ne croient plus à sa possibilité... Allons ! un coup d'aile, un souffle d'air pur, un rayon de soleil virginal à toutes ces âmes ! *Sursum corda ! Sicut portavimus imaginem terreni, portemus et imaginem cœlestis.* Chantez, avec nos pères du moyen âge : *Ave, Domina, Virgo et decus Virginum ! Ave, laus et gloria continentium ! Ave, virtus et præsidium conjugatorum !... Ad te, Domina, loquimur, cum terra simus et cinis, imo terra deteriores et cinere... Multis et horrendis sordibus inquinati : tuam sanctam castitatem veremur etiam cogitare. Verumtamen quia te matrem misericordiæ non ignoramus, misericordissimam te speramus invenire... Riga corda nostra rore tuæ dulcedinis : ut evanescat quem hausimus potus amaritudinis. Amor tuus radiet in nobis : et expellat consuetudinem vitiorum... (Le Virginal de Marie,* publié pour la première fois d'après un manuscrit du XIVe siècle, par le P. Ragey, in-18, 0 fr. 60, Paris, Gaume).

En sept chapitres, *Le Ciel sur la terre* traite du mystère du bonheur, en quoi consiste ce bonheur, le paradis des vierges, la lutte, le péril, les soutiens, la virginité dans le monde. — Puis, un appendice de 50 pages : *Petit bréviaire des vierges :* prières, examen, actions de grâces, entretiens avec Jésus-Christ, avant et après (méditation d'un converti, Schouvaloff), livre d'or des vierges (la fleur des textes des saints Pères), etc.

Le chemin du ciel éclairé et aplani, *ou Lettres de direction recueillies et mises en ordre,* par l'auteur de *Allons au ciel.* — Deux vol. in-12 de 428 et 422 p. — Paris, Ch. Amat.

La pieuse dame qui a écrit déjà tant d'opuscules de piété et dont la modestie se voile sous le nom désormais universellement connu d'*Auteur de « Allons au ciel, »* s'efface cette fois complètement et se borne à nous donner un recueil de *Lettres de direction* que la Providence a peu à peu mises en ses mains. Ces *Lettres* ne sont pas signées ; mais l'on nous assure qu'elles émanent des sources les plus autorisées, et il suffit d'ouvrir le livre au hasard pour en être persuadé. On nous dit d'ailleurs qu'il y en a de Mgr Gay, de Mgr Germain (évêque de Coutances), de dom Guéranger, de religieux éminents appartenant à la Compagnie de Jésus, à la Société de Marie, à la Compagnie de Saint-Sulpice, aux Missionnaires du Sacré-Cœur.

Ces lettres sont distribuées en quatorze livres, dont voici le sujet : Esprit de foi, — conditions de la lutte, — prière et humilité, — renoncement et mortification, — règles de la vie intérieure, — voies crucifiantes, — espérance chrétienne, — rapports de l'âme avec Jésus, — phases et vicissitudes de la vie spirituelle, — confiance et abandon, — fruits et joies du sacrifice, — pratique du pur amour, — immolation de Jésus-Christ, continuée dans ses âmes choisies, — et enfin, cinquante lettres sur divers temps et fêtes de l'année liturgique, fins d'année, etc.

Avertissements de la Providence dans les calamités publiques, par saint Alphonse de Liguori. — In-16 de 208 p., 0 fr. 60. — Paris, Téqui.

Où allons-nous ? *Etude sur la vie future,* par le P. Lodiel, S. J. — In-16 de 196 p., 1 fr. — Paris, Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard.

I. — Réimpression du traité bien connu de saint Alphonse. On y retrouvera la manière ordinaire du saint docteur, simple, solide, pénétrée de théologie, saturée d'Ecriture Sainte, surtout onctueuse et pénétrante. Un mot explique tout, dans les calamités qui nous frappent : la miséricorde de Dieu, qui veut nous retirer du péché ; — un mot répare tout, la pénitence.

L'esprit de pénitence, comme tous les dons de Dieu, s'obtient par la prière. Aussi a-t-on été bien inspiré d'ajouter, à la fin de cet opuscule, le *Traité de la prière* du même saint Docteur (p. 97-199) : nécessité, force et conditions de la prière.

II. — *Où allons-nous ?* Etude de la question de la vie future, d'après les données de l'expérience, opérations et tendances de notre nature, faits les plus significatifs de l'histoire, témoignages des savants, réfutations des objections matérialistes, étude de quelques manifestations d'outre-tombe bien constatées par la science moderne (spiritisme, télépathie, quelques faits de la vie des saints).

Que Dieu est bon ! *ou Pensées consolantes de Fénelon dans les afflictions, la crainte excessive de la mort et des jugements de Dieu et les deuils de famille,* par le P. Huguet. —

Un vol. in-16 de 296 p., 1 fr. 50, *net* 0 fr. 50; toile tranche rouge, *net* 0 fr. 80. — Lille, Maison Saint-Joseph.

Que Dieu est bon ! et que Fénelon est aimable ! « Dieu n'est pas aimé parce qu'il n'est pas connu » ; mais qu'il fait bon le connaître et scruter ses perfections et ses miséricordes en compagnie d'un guide tel que Fénelon ! — Le titre de cet opuscule (huitième édition) en dit assez l'objet. Il est fait surtout d'extraits de ces lettres spirituelles dont tous les manuels de littérature célèbrent le charme. — En tête, une solide introduction (p. 7-32) sur les œuvres spirituelles et les vertus de Fénelon.

Ceux qui pleurent. Ceux qui espèrent, par l'abbé Henry Bolo. — Un vol. in-12 de 300 p., 2 fr. 50, *franco*, 3 fr. — Paris, Haton.

Ce volume forme la deuxième série des Béatitudes de M. Bolo. La première comprenait, on l'a vu, la Béatitude des pauvres et la Béatitude des doux, que l'on appelle souvent la Béatitude des humbles. La seconde nous dit la Béatitude de ceux qui pleurent, le rayon de joie surnaturelle dont Dieu transfigure toutes nos douleurs, et la Béatitude de « ceux qui espèrent, » de ceux qui ont faim et soif de la justice. Nos lecteurs connaissent tous M. Bolo. C'est tout un Carême qu'il a condensé dans ces pages serrées, tour à tour tendres et mordantes, souvent amères, dures parfois à force de concision, tranchantes et lapidaires :

« Qu'est-ce qu'un bruit ? Rien. Qu'est-ce que la célébrité ? Un bruit.

« Tout vient de la vérité et de la justice, tout y va. Les pires événements, les afflictions les plus amères ont, de par la justice et la vérité, quelque côté divin, c'est-à-dire un aspect propre à réjouir celui qui méprise les dehors illusoires et faux de la vie, pour en goûter la béatitude toujours présente quoique souvent cachée.

« Tous les recoins de notre âme ou de notre vie que nous ne remplissons pas de justice, sont immédiatement envahis par quelque chose de mauvais, et deviennent des retranchements d'où la douleur, un jour ou l'autre, fondra sur nous.

« Nul n'est plus près de Dieu que l'innocent écrasé. L'injustice oriente vers Dieu.

« Le plaisir est la superficie, presque toujours mensongère, du bonheur ; le rire est la superficie du plaisir. Il est le grelot de cette folie. Il n'existe qu'à l'état de contre-coup dans l'organisme humain : c'est le bruit, l'écho d'une joie qui elle-même n'est rien. »

Les missions anglicanes, par le P. Ragey, mariste. — Un vol. in-12 de 264 p., 3 fr. — Paris, Bloud et Barral.

Nous n'avons pas à présenter longuement cet ouvrage à nos lecteurs. Il a été publié, l'an dernier, dans l'*Université catholique* de Lyon ; et nous en avons donné un long aperçu dans nos *Causeries sur les Revues. (Ami*, 1899, p. 964-970). Ces articles ont été pour tout le monde une véritable révélation. On aimera à les relire ici, augmentés d'une large introduction et d'une lettre éloquente de Mgr Le Roy, supérieur général de la Congrégation du Saint-Esprit et du Saint Cœur de Marie.

Et l'on profitera de la fière leçon que nous donnent ces protestants qui versent des sommes colossales pour leurs missions.

Quelle réponse aussi à ceux qui prétendent que nos missionnaires catholiques achètent les conversions à prix d'argent ! Car il n'y a qu'une chose au monde qui soit comparable à la générosité pécuniaire des anglicans : c'est l'art prestigieux de leurs missionnaires à volatiliser ces sommes sans résultats apparents. Au Gabon, par exemple, dit Mgr Le Roy, la mission presbytérienne d'Amérique, depuis plus de cinquante ans, reçoit chaque année 300.000 fr. Total : 15 millions. Où sont les résultats ? C'est à se demander vraiment comment l'on est arrivé à jeter tout cet argent sur la côte africaine avec une si remarquable discrétion...

Allons ! le diable est toujours le singe de Dieu, mais décidément il n'en est que le singe.

Le clergé et le peuple, par le P. Marie-Antoine, capucin. — In-16 de 200 p., 0 fr. 50. — Paris et Poitiers, H. Oudin.

Il n'est pas possible de mieux exposer et de définir avec plus de clarté et de sainte indépendance le rôle et la mission du clergé français dans les temps présents. Le clergé a perdu presque toute influence sur le peuple : pourquoi ? Le P. Marie-Antoine nous en étudie les causes, les unes *directes :* enseignement athée, corruption des mœurs, oppression du clergé, — les autres *indirectes :* l'appui des puissants, la prédication non évangélique, l'enseignement incomplet, le clergé trop laïcisé, la direction janséniste, le laxisme, le défaut d'esprit intérieur et de prière, l'abandon du ministère des hommes, le manque d'association pour les hommes.

Les *remèdes*, maintenant : aller au peuple, faire beaucoup prier, prédication évangélique, établir toutes les œuvres, tiers-ordre, associations et œuvres populaires, associations paroissiales, syndicats, caisses ouvrières, caisses rurales, jardins ouvriers et maisons ouvrières, etc.

Tiers-Ordre et Résurrection, par L. de Kerval. — In-16 de 72 p. — Au magasin des Grottes de Saint-Antoine, à Brive (Corrèze).

Aux armes ! par le P. Charruau, S. J. — In-12 de XIX-156 p., 1 fr. 25. — Paris, Retaux.

1. — Le Tiers-Ordre a été l'une des plus grandes institutions du christianisme social au moyen âge. Il n'a cessé de produire, à l'envi des déserts et du cloître, une floraison de saints. Quatre-vingt-onze de ses membres ont été placés sur les autels; parmi les plus célèbres, citons saint Louis roi de France, saint Ferdinand roi de Castille, saint Elzéar et la B. Delphine son épouse, saint Yves de Bretagne, saint Roch de Montpellier, le B. Raymond Lulle, les martyrs japonais, sainte Rose de Viterbe, sainte Angèle de Mérici, la B. Angèle de Foligno, sainte Elisabeth de Hongrie, sainte Elisabeth de Portugal, sainte Brigitte, sainte Françoise Romaine, la B. Jeanne de Valois, la B. Jeanne-Marie de Maillé, sainte Marguerite de Cortone, et une foule de grands hommes, Christophe Colomb, Vasco de Gama, Galilée, Galvani, Volta, Dante, le Tasse, Cervantès, Cimabué, Giotto, Raphaël, Michel-Ange, Murillo, Palestrina, et de nos jours, Pie IX et Léon XIII, les cardinaux Pie, Mermillod, Newman, Manning, Rampolla, le comte de Chambord, etc.

Le Tiers-Ordre, cinquante ans après son origine, avait fait refleurir la pénitence comme aux temps apostoliques. Il dissipait les vents d'hérésie et de schisme qui avaient soufflé sur l'Eglise à la fin du XIIe siècle. Il déjouait les plans de Frédéric II et gagnait les cités italiennes à la cause de l'indépendance du Pape ; il travaillait à l'abolition du servage, à l'émancipation des communes ; il fondait les premières institutions de crédit mutuel et contribuait à réprimer l'usure et les exactions des juifs. Il était en France, au XVe siècle, le plus ferme soutien de l'indépendance nationale ; c'est parmi les tertiaires que Jeanne d'Arc trouva ses meilleurs champions et ses plus vaillants soldats. Il fut, au XVIe siècle, l'âme de la Ligue, de ce grand mouvement catholique qui préserva la France de l'apostasie.

Sont-ce pages mortes que tout cela ? Le Tiers-Ordre a-t-il fait son temps ? Non, et Léon XIII, en face des tempêtes qui montent, ne cesse d'en appeler à saint François et à ses institutions. (Encycl. *Auspicato* 1882 ; Const. *Misericors* 1883 ; Enc. *Humanum genus* 1884 ; Const. *Felicitate* 1897 ; Lettre du 25 nov. 1898). Le Tiers-Ordre est aussi actuel qu'au XIIIe siècle ; et la brochure enlevante de L. de Kerval vous démontrera qu'il reste, comme alors, l'un des générateurs les plus féconds de la vie chrétienne et de l'esprit évangélique, — l'un des plus puissants instruments d'action sociale, — l'un des moyens les plus efficaces de pacification et de fédération chrétienne.

« Saint François fut chrétien jusqu'à épuisement, écrivait récemment Georges Goyau dans la *Vie catholique ;* il fut intransigeant dans les applications pratiques de son christianisme, il en déduisit toutes les conséquences sociales. Le seul nom de saint François trace un programme. Il fut large, familier, universellement sympathique, universellement aimant ; il fit comprendre, par sa personne elle-même, que l'intransi-

geance n'éteint point le rayonnement, que l'ascétisme n'amortit point l'éclat du sourire, et que la sévérité du réformateur social n'exclut point la gaîté des *Alleluia :* le seul nom de saint François crée une atmosphère. — Et c'est en suivant son programme pour nous, que nous ressusciterons son atmosphère autour de nous. »

II. — *Aux armes !* par un Jésuite : voici enfin, affichée au grand jour, l'alliance du sabre et du goupillon ! Que la Haute-Cour se rassure et dorme sur ses lauriers : ce n'est pas le P. Charruau qui lui taille de nouvelle besogne. Les armes auxquelles il faut courir, ce sont les armes spirituelles ; et l'ennemi à combattre, c'est le démon. Sous ce titre bruyant, c'est un traité des tentations que nous donne l'auteur. Pourquoi sommes-nous tentés ? comment la tentation rend-elle gloire à Dieu ? comment nous est-elle utile à nous-mêmes ? que faut-il faire avant, pendant, après la tentation ? Autant de questions, pratiques pour tout le monde, qui sont traitées ici avec méthode, précision et clarté, d'un style alerte et vivant, qui mêle à merveille le raisonnement, le récit, le dialogue, l'exhortation, le conseil topique.

L'Année de l'Eglise, 1899, sous la direction de Ch. Egremont. — Un vol. in-12 de 660 p., 3 fr. 50. — Paris, Lecoffre.

C'est la seconde *Année* qui parait de cette publication, chère désormais et extrêmement précieuse à tous ceux qui s'occupent d'histoire ecclésiastique et à tous ceux en général qui aiment l'Eglise, qui aiment, l'année écoulée, à repasser, dans un coup d'œil d'ensemble, les joies et les épreuves, les conquêtes et les reculs de leur mère.

Cette seconde *Année* réalise un progrès notable sur l'édition de 1898. Tout d'abord c'est le volume qui a été augmenté de plus d'un tiers ; et c'est, comme conséquence, le développement donné à l'article sur le Saint-Siège et à certains pays d'Europe qui, dans l'*Année 1898*, avaient été un peu brièvement traités. C'est ainsi que l'on remarquera le chapitre sur la Suisse, dû à la plume d'un collaborateur éminent, chez qui, derrière le chrétien et l'homme d'œuvres, on devine facilement le politique et l'historien, — ou encore le chapitre sur la Turquie, qui éclaire d'un jour très nouveau cet Orient religieux si confus.

Mais la caractéristique de ce tome II, c'est bien assurément l'importance donnée aux études sur les Missions, tout à fait négligées en 1898.

Grâce au concours des principaux Ordres missionnaires, nous dit l'auteur dans sa préface, cette lacune est aujourd'hui comblée. A côté d'études générales sur les pays païens, telles que celle que l'on trouvera dans ce volume sur les missions d'Asie, on a pensé qu'il y avait place pour des documents, des détails d'un caractère plus intime sur les travaux apostoliques de chacune des Congrégations qui envoient les pionniers de l'Evangile sur tous les rivages de l'univers. Eux seuls pouvaient faire la synthèse de leurs œuvres si multiples. Ce travail considérable, plusieurs Congrégations l'ont donné dès cette année (Dominicains, Franciscains, Jésuites, Lazaristes, Pères de Picpus, etc.) ; les autres l'ont promis pour les années suivantes. On aura ainsi une histoire complète des missions catholiques.

Outre le concours des missionnaires, M. Egremont s'est assuré la collaboration de quelques-unes de nos personnalités catholiques dont la compétence est le plus hautement appréciée en ce qui touche à la vie des pays étrangers : MM. Georges Goyau, Paul Baugas, Léon Clugnet, J. de Coussanges, J. de Aranjo Lima, A. d'Avril, E. Horn, P. Piolet, etc.

Une table alphabétique des noms propres termine avantageusement le volume et facilite les recherches.

Missions des Augustins de l'Assomption en Bulgarie, en Thrace et en Asie Mineure. — Imprimerie chromotypographique Petithenry, rue François I^{er}, 8, Paris.

Sous ce titre, les PP. Assomptionnistes publient une carte de Turquie et d'Asie-Mineure, avec indication de tous les établissements tenus par eux : résidences, postes desservis, écoles (des Pères et des Sœurs oblates de l'Assomption), collèges, séminaires, noviciats (de religieuses bulgares), hôtelleries pour pèlerins, etc. : en tout (sans compter Jérusalem) 27 maisons, dont 15 de religieux et 12 de Sœurs Oblates, comptant 157 religieux et 124 religieuses.

Cette carte et la circulaire explicative qui l'accompagne sont offertes aux âmes généreuses qui veulent bien venir en aide aux missions. Prière d'en demander des exemplaires pour propagande. Les aumônes seront reçues avec reconnaissance par le P. Procureur, rue François Ier, 8, Paris.

Mathias Eberhard, Bischof von Trier, im Kulturkampf, — von Dr. Ægidius Ditscheid, Domkapitular zu Trier. — Un vol. in-12 de 144 p., avec portrait, 1 fr. 50. — Trèves, Imprimerie Saint-Paulin.

A plusieurs reprises déjà nous avons raconté à nos lecteurs l'histoire du Kulturkampf prussien ; et ils n'ont pas oublié le nom de l'évêque de Trèves, Mgr Eberhard, qui fut un des glorieux incarcérés de Bismarck. On trouvera dans la présente brochure l'histoire détaillée de ses trois dernières années, son attitude devant les lois de mai 1873, son emprisonnement, sa mort (1876), avec une série de documents à l'appui. On lira surtout avec le plus vif intérêt la correspondance échangée au cours de l'année 1873 entre l'évêque et le président supérieur de la province du Rhin. Le gouvernement prussien incarcéra tous les évêques qu'il trouva à leur poste ; mais c'était une mesure qui n'entrait évidemment pas dans son plan primitif. Il y fut acculé par la fermeté de l'épiscopat ; et l'on en a une nouvelle preuve dans ces pages. A toutes les lettres plus ou moins embarrassées du président supérieur de Coblentz, l'évêque de Trèves fait des réponses nettes qui coupent court à toute échappatoire et donnent la traduction pratique de sa devise épiscopale : *Recta recte.*

L'Evêque de Metz. Vie de Mgr Dupont des Loges, 1804-1886, par M. l'abbé Félix Klein, professeur à l'Institut catholique de Paris. — Chez Ch. Poussielgue, 15, rue Cassette, Paris. — Un beau vol. in-8° écu, avec portrait, 5 francs.

M. l'abbé Klein raconte dans son Avant-Propos qu'il a travaillé longuement à ce livre : « Sept années entières j'ai consacré à cette biographie la principale partie de mes heures libres, et, durant tout ce temps, j'ai pu, toutes les fois qu'il en était besoin, consulter un témoin aussi bien informé que l'ancien vicaire général de Mgr Dupont des Loges (M. le chanoine Le Willeumier), oudemander à un prêtre comme M. Monier, chez qui la justesse de l'esprit égale la délicatesse du cœur et qui posséda, lui aussi, la confiance entière de l'évêque de Metz. » Ce sont là certainement d'imposantes autorités ; mais, malgré tout, l'auteur n'a pas échappé au danger que présentent nécessairement des monographies prématurées. Sur une tombe, il convient de ne répandre que des éloges, et la tombe du vénérable évêque de Metz est à peine fermée. Il est donc impossible aujourd'hui d'écrire sur sa mémoire, d'ailleurs honorée, et à juste titre, le dernier mot de l'histoire. Dans cette longue vie épiscopale, il y a des pages émouvantes, grandioses. M. l'abbé Klein a su les écrire et son haut talent ne s'est point montré inférieur au sujet. Il en est d'autres, comme l'attitude de l'évêque de Metz au Concile et ses relations avec les autorités allemandes, qu'il a laissées dans l'ombre parce que l'heure n'est pas venue encore de leur donner une forme historique définitive.

Ces réserves faites, ce livre est remarquable, bien documenté, entraînant même. Certains chapitres vous passionnent, tous sont empreints du plus noble patriotisme. L'*Evêque de Metz* a sa place marquée dans la bibliothèque, à côté des meilleures biographies contemporaines.

Paul-Georges-Marie Dupont des Loges naquit à Rennes, le 11 novembre 1804, d'une famille de magistrats. Il était le neuvième de onze enfants, et, comme il était frêle et délicat, ses frères l'appelaient « la petite Pauline. » Toute sa vie, sa complexion demeura débile, sa santé chancelante, et cependant peu d'existences furent plus laborieuses, mieux remplies. Elève de Saint-

Sulpice en 1821, il y rencontre presque tous les hommes qui ont « fait l'Église de France » au dix-neuvième siècle, Dupanloup, de Salinis, Dupuch, Regnault, Lacordaire, Libermann. D'une nature timide, un peu froide, son directeur M. Hamon l'engageait à s'abandonner davantage. « Pour vos récréations, allez-y gaiement, si mplement, charitablement. Ayez le cœur au large. » Il demeura sept ans dans cette maison de laquelle Fénelon disait : « On ne peut rien voir de plus apostolique et de plus vénérable, » et quand il la quitta, le supérieur, M. Garnier, lui rendit ce témoignage flatteur que, pendant ces sept années, il y avait, par ses exemples et ses bons conseils, fait à lui seul plus de bien que tous les directeurs ensemble.

Nommé vicaire général d'Orléans, en 1840, suivant le conseil de M. Hamon, il se met en avant le moins possible. — « Ne vous montrez jamais, lui écrivait son sage directeur, que comme l'agent et l'exécuteur de Monseigneur, et faites tout en son nom et de sa part... Ne vous chargez pas non plus de réprimander les prêtres, mais prenez pour votre part la miséricorde qui gagne à force de bonté. Si vous les amenez à faire une bonne retraite, cela vaudra mieux que toutes les semonces. » Il était d'ailleurs à bonne école auprès de Mgr Morlot, qui, sous une grande bonhomie extérieure, cachait tant de finesse et de jugement. Tous lui prédisaient les honneurs de l'épiscopat, mais il est juste de reconnaître qu'il fit tout pour éloigner ce fardeau de ses épaules. Le gouvernement de Louis-Philippe le désigna pour le siège de Metz, et le pape Grégoire XVI le préconisa le 27 janvier 1843, en même temps que Joachim Pecci, actuellement Léon XIII, glorieusement régnant, devenait archevêque *in partibus* de Damiette. Il fit à Saint-Sulpice une retraite de six semaines pour se préparer à recevoir la plénitude du sacerdoce. « J'étais alors au séminaire de Saint-Sulpice, dit le cardinal Richard. Je n'ai jamais oublié la profonde édification qu'il y produisit par la piété et la simplicité avec lesquelles il suivit nos exercices de communauté. »

Légitimiste dans l'âme, il se montra prudent sous le gouvernement de Juillet à qui il devait son élévation, cependant il n'hésita point à protester contre le projet de loi d'enseignement secondaire qui exigeait les certificats d'étude pour les aspirants aux grades, et pour les directeurs de séminaires, ainsi que l'affirmation écrite qu'ils n'appartenaient à aucune congrégation non autorisée. On sait que le cardinal de Bonald condamna, le 4 février 1845, comme « contenant des doctrines fausses et hérétiques, » le *Manuel du droit public ecclésiastique* de M. Dupin ; l'évêque de Metz lui envoya quinze jours après une lettre publique d'adhésion. Il consultait sa conscience et agissait sans peur pour rester sans reproche.

Son gouvernement est personnel. Quand il prend possession de son siège, bien des mécontents lui demandent de sacrifier un vicaire général, M. Beauvallet, très habile, mais autoritaire et mordant ; il paraît même porté à leur faire droit. Mgr Mathieu, archevêque de Besançon, l'en dissuade : « Gardez vos rouages, lui dit-il finement, nous sommes d'assez méchants horlogers pour ne pas compliquer notre besogne. » Il cède, mais à regret. Homme d'œuvres, il établit à Metz l'Œuvre des militaires, de la maîtrise, de l'Adoration perpétuelle, les Carmélites, les Petites-Sœurs des Pauvres, et en 1866 il place les Sulpiciens à la tête du séminaire. « L'affaire fut traitée dans le plus grand secret, le clergé et les professeurs même du grand séminaire n'apprirent la décision que quelques semaines avant qu'elle fut appliquée, c'est-à-dire en septembre, à la fin de la retraite pastorale. » Ces simples mots de M. Klein laissent entendre que le changement ne s'opéra point aussi facilement qu'il le dit. Mgr Dupont des Loges crut d'ailleurs devoir donner dans son allocution de retraite les raisons pour lesquelles il choisissait une congrégation et particulièrement celle de Saint-Sulpice : « Les particuliers, en se succédant, apportent chacun leurs vues propres et leurs méthodes, de là de fréquents ébranlements et quelquefois des périls ; dans les congrégations, au contraire, les individus meurent, mais le même esprit se maintient et les changements de gouvernement ne sont presque pas aperçus. » Pour Saint-Sulpice, il invoquait l'autorité de Fénelon et déclarait que cette congrégation « était visiblement suscitée de Dieu et formée par l'Esprit-Saint pour fonder en France les premiers séminaires. »

La Révolution de 1848 ne l'émut pas plus qu'elle ne le surprit. Il invita aussitôt ses prêtres à remplacer le mot *regem* par le mot *populum* dans le *Domine salvum fac*. Le procureur général lui fit remarquer que c'était le mot *rempublicam* qui convenait, il en avertit son clergé. Il éprouve d'ailleurs plus de tristesse que d'enthousiasme : « Je suis venu trop tard au monde, écrit-il à l'abbé Pie, je vis dans les siècles qui ne sont plus. Les idées actuelles, en littérature, en politique, en religion même (vous devinez en quel sens), ne sont pas les miennes. Je ne puis ni les goûter, ni goûter les conversations, les journaux ou les livres qui les préconisent ou qui les réfléchissent plus ou moins.» C'est un homme d'un autre âge qui jette un regard chagrin sur toutes les choses du présent. Il se montre moins enthousiaste encore de la visite du Prince Président le 25 août 1850. Mais comme ses diocésains s'imaginent que c'est à son attitude froide qu'est dû l'état de délabrement où l'Etat laisse la cathédrale, il en signale les ruines au noble visiteur, et après avoir félicité Louis-Bonaparte du témoignage de foi qu'il donne en venant « s'agenouiller dans l'antique basilique, » il ajoute : « En vous voyant aujourd'hui dans son enceinte, Monsieur le Président, nos cœurs s'ouvrent à l'espérance. » — « Monseigneur, reprend Louis-Napoléon, ce n'est pas seulement la curiosité qui m'amène en ce lieu. Dans toutes les grandes villes de France où je passe, mon premier devoir est d'aller m'agenouiller au pied des autels, ma première visite est à Dieu. Monseigneur, je n'oublierai pas votre recommandation. »

Cependant l'évêque de Metz n'est pas conquis, il demeure plutôt écœuré de l'attitude du clergé et de l'épiscopat français en face du nouveau pouvoir. Il relit alors les vies de Fénelon et de Bossuet, et écrit mélancoliquement à Mgr Pie : « Avouons humblement que nous sommes loin de ces hommes et de ces temps, et que l'épiscopat actuel, qui s'honore d'ailleurs par ses vertus et un zèle très digne d'éloges, aurait tort de vouloir répudier la gloire de l'ancienne Eglise de France. » (6 mai 1852). Celle-ci n'en eut pas moins ses défaillances signalées à l'endroit du pouvoir royal. Seul des évêques, avec Mgr de Dreux-Brézé, de Moulins, il n'assiste pas, en 1856, au baptême du prince impérial. Il allégua sa santé, et le ministre des cultes feignit d'agréer cette raison d'assez bonne grâce. L'année suivante, l'Empereur vint à Metz. Mgr Dupont des Loges, à la réception officielle, trompé par l'éclat des costumes, passa devant lui sans le voir et s'en excusa :

— Il n'est pas surprenant, Monseigneur, lui dit finement Napoléon III, que vous ne me reconnaissiez pas : il y a si longtemps que nous ne nous sommes vus !

Dans les querelles retentissantes qui s'élevèrent entre l'*Univers* et Mgr Dupanloup, l'évêque de Metz prend parti pour ce dernier. L'évêque d'Orléans propose à tous ses collègues de l'épiscopat une *Déclaration* portant que leurs actes n'étaient pas justiciables des journaux, mais seulement du Saint-Siège, et qu'il n'y avait rien de dangereux dans l'emploi des classiques anciens, convenablement choisis et corrigés. (23 juin 1852). Mgr Dupont la signe sans hésitation. « Elle est très modérée, dit-il, et exprime parfaitement mon opinion. » Mais le cardinal Antonelli, consulté par Mgr Gousset, la blâme indirectement, en s'en remettant à la prudence du prélat « qui avait le principal rôle, dans cette discussion, *pour tout assoupir*. » Loin d'assoupir les querelles, on les réveille. Mgr Sibour interdit la lecture de l'*Univers* aux religieux et au clergé de son diocèse. (17 février 1853). Mgr Guibert, évêque de Viviers, s'est borné à *conseiller* à ses prêtres de renoncer à la lecture de ce journal qu'il juge nuisible (2 février) ; Mgr Dupanloup écrit alors à l'évêque de Metz : « Il serait regrettable que notre vénérable et courageux collègue demeurât isolé dans son action. » (18 février). Mgr Dupont des Loges lui répond qu'il partage bien son sentiment, mais qu'il répugne à une manifestation publique, son clergé demeurant parfaitement uni. Le 21 mars suivant, Pie IX, dans l'Encyclique *Inter multiplices*, encourageait l'*Univers*. Une fois de plus, l'évêque de Metz était fourvoyé par Mgr Dupanloup qui semblait le fasciner et qui l'entraîna au Concile dans une opposition irréductible.

Vers le milieu de janvier 1870, il est en effet du nombre de ceux qui signent un *postulatum* pour que la définition de l'infaillibilité ne soit pas introduite ; non qu'il n'acceptât point le principe, mais il craignait avec Newman que la définition du dogme ne suscitât des défections dans plusieurs nations catholiques ou n'empêchât les sectes dissidentes de rentrer dans le grand bercail de l'Eglise. Le 13 juillet, il est parmi les 88 qui votent *non placet ;* le 17, il est encore parmi les 55 qui confirment, dans une déclaration à Pie IX, leurs votes

précédents et annoncent leur détermination de ne point paraître à la session publique du lendemain, où l'infaillibilité pontificale doit être finalement votée et proclamée.

Il y a toutefois des traits courageux dans sa vie épiscopale. En mai 1863, les catholiques écrasés par la candidature officielle n'osaient se présenter aux élections. Mgr Dupanloup qui fut d'ailleurs un homme d'action merveilleux, rédige une rapide brochure : *Réponse de plusieurs évêques aux consultations qui leur ont été adressées relativement aux élections prochaines*, et obtient aussitôt l'adhésion des archevêques de Cambrai, Tours et Rennes, des évêques de Metz, Nantes et Chartres. Le ministre des cultes, M. Rouland, écrit le 31 mai aux évêques signataires et proteste contre cet acte « contraire, dit-il, aux obligations de l'épiscopat. » Ce fut l'archevêque de Tours qui se chargea de la réponse au bas de laquelle tous apposèrent leur signature. Sommé le 12 juin de produire sous quinze jours « les observations qu'il croirait devoir présenter, » Mgr Dupont des Loges se borna d'abord à un accusé de réception de la lettre ministérielle, et, quelques jours après, il exprimait au ministre sa « pleine et entière adhésion à la lettre de Mgr l'archevêque de Tours. »

Le Conseil d'Etat déclara d'abus la consultation des sept évêques. M. Chenard de Mazières adressa alors à l'évêque de Metz cette lettre qui reflète bien les sentiments catholiques de l'époque : « L'arrêt du Conseil d'Etat peut dire que votre écrit est *supprimé;* mais la vérité est qu'il reste dans le cœur, dans la mémoire, et, n'en déplaise au Conseil d'Etat, dans la bibliothèque des honnêtes gens comme un modèle de sagesse, de convenance, de dignité, de bonne et salutaire politique. »

Quand parut l'Encyclique *Quanta cura* suivie du *Syllabus* ou résumé des erreurs « déjà signalées dans les précédentes allocutions, encycliques et autres lettres apostoliques » (8 décembre 1864), le ministre des cultes, M. Baroche, défendit aux évêques de la publier (1er janvier 1865), prétendant que « ces pièces contenaient des propositions contraires aux principes sur lesquels reposait la Constitution de l'Empire. » Mgr Dupont des Loges protesta aussitôt contre cet acte d'une violence arbitraire qui implique, disait-il, « des conséquences incompatibles avec le libre exercice de la religion catholique stipulé dans le Concordat, avec l'indépendance de l'Eglise dans son domaine spirituel et par rapport à son enseignement doctrinal, enfin avec la liberté des relations et des communications nécessaires entre le Souverain Pontife et tous les membres de la grande famille catholique. » (10 mai).

Ce n'était donc pas « un roseau agité par le vent, » ni un flatteur du pouvoir, mais un homme de conviction et de caractère, qui, même dans ses erreurs, ne s'inspirait que de ce qu'il croyait son devoir. Quand il se détermina à combattre l'opportunité de l'infaillibilité en janvier 1870, il disait aux deux prêtres qui l'accompagnaient : « Ce qui me rassure, c'est qu'avant de me décider, j'ai beaucoup réfléchi et prié. Maintenant, je ne me dissimule pas les peines qui m'attendent ; la plus sensible sera le mécontentement du clergé du diocèse et la diminution de son attachement pour moi. » Mais quand il revint à Metz, la guerre était déclarée, et s'il fût resté quelques ressentiments, ils se fussent effacés devant sa superbe conduite pendant le siège et en face de l'ennemi.

Comment oublier qu'il fut nommé d'acclamation député de Metz, le 1er février 1874, la première fois que Bismarck permit aux Alsaciens-Lorrains d'élire des représentants au Reichstag? Tous étaient protestataires, choisis pour protester contre l'incorporation violente des populations d'Alsace-Lorraine à l'Allemagne. Le 18 février, ils entrent tous ensemble au Reichstag. Les autres députés ecclésiastiques avaient pris le vêtement presque laïque du clergé allemand, mais l'évêque de Metz parut en grand costume d'évêque français. M. Teutsch, avocat alsacien, protestant et républicain, monta à la tribune et fit cette déclaration :

« Votre dernière guerre, terminée à l'avantage de votre nation, donnait incontestablement à celle-ci des droits à une réparation. Mais l'Allemagne a excédé son droit de nation civilisée en contraignant la France vaincue au sacrifice d'un million et demi de ses enfants.

« Au nom des Alsaciens-Lorrains vendus par le traité de Francfort, nous protestons contre l'abus de la force dont notre pays est victime. »

Quel ne fut pas l'étonnement des députés protestataires quand Mgr Rœss lui succéda à la tribune et prononça ces paroles : « Les Alsaciens de ma confession n'ont aucune intention de mettre en question le traité de Francfort conclu entre deux grandes puissances. » L'évêque de Strasbourg parut ne point comprendre l'énormité de sa phrase, mais ses diocésains la lui firent durement sentir. Quant à Mgr Dupont des Loges, il quitta l'Assemblée le lendemain, avec les autres députés d'Alsace-Lorraine, après une nouvelle protestation, et il n'y reparut plus. Trois ans plus tard, à l'expiration de son mandat, il fut remplacé par M. Paul Bezançon, maire de Metz.

M. l'abbé Klein nous fait entrer ici dans une phase toute nouvelle de la vie de l'évêque de Metz : la visite de l'empereur Guillaume en 1877, puis ses rapports avec cet homme de foi, de caractère et de cœur que fut le baron de Manteuffel.

Ecce ascendimus Jerosolymam, dit-il à son secrétaire en se rendant à Metz, ses visites pastorales interrompues, pour se présenter lui et son clergé à l'empereur. Guillaume fut bienveillant, mais le prince impérial affecta de ne s'entretenir qu'avec lui. C'était le 5 mai. La nuit suivante une fusée met le feu à la cathédrale. L'évêque et l'empereur se trouvent ensemble sur la place d'Armes, et cette circonstance douloureuse les réunit sans pourtant les rapprocher. Cependant Mgr Dupont reçoit l'assurance que la loi sera appliquée plus doucement désormais aux séminaristes et que la cathédrale sera réparée.

Douze ans s'étaient écoulés depuis l'année terrible, Metz avait changé de physionomie, de nombreux catholiques allemands y avaient émigré. Ceux-ci étaient devenus une partie du troupeau de l'évêque, qui s'occupa d'eux comme il le devait, et ordonna que désormais dans chaque paroisse une grand'messe ou une messe basse avec chants serait célébrée les dimanches et les fêtes et suivie d'une instruction en allemand. Cette mesure spontanée alla droit au cœur du gouverneur général Manteuffel.

A une délicatesse qui ne se rencontre guère chez les Allemands et qui lui valut une dédicace flatteuse de M. Thiers, pour son « humaine et généreuse administration des provinces françaises occupées, » le gouverneur général joignait une foi convaincue en la divinité de Jésus-Christ, et le vif désir d'être agréable à l'évêque. Dans sa première visite il ne cacha point le déplaisir qu'il éprouvait des persécutions du Culturkampf. Mgr Dupont des Loges profita de ces ouvertures pour le remercier et pour faire sa profession de foi : « Français je suis, Français je resterai, mais je me suis toujours tenu en dehors de la politique, et jamais on n'aura rien à me reprocher qui ressemble à de l'agitation. Mon clergé gardera la même attitude. »

Le maréchal fut touché de cette franchise. « Je comprends, dit-il, et j'honore vos sentiments. » Ces deux hommes étaient faits pour s'entendre et l'on ne sait lequel des deux il convient d'admirer davantage. « Hélas ! s'écriait un jour Manteuffel, obligé de refuser d'accueillir des Rédemptoristes français chassés de France, la loi est plus forte que moi ! » Mais il crut trouver dans les dispositions prises par l'évêque en faveur des catholiques allemands l'occasion de lui prouver son estime, et il lui fit conférer le 11 décembre 1882 l'ordre de la Couronne, seconde classe, avec étoile. La lettre de l'empereur portait que c'était « en considération de son attitude, et spécialement par reconnaissance de son soin actif à satisfaire les besoins religieux de ses diocésains de langue allemande. »

L'évêque de Metz refusa. Voici sa réponse :

« Je n'ai eu d'autre mérite que celui de satisfaire à l'obligation que m'impose ma conscience d'évêque.

« Pendant près de trente ans que j'ai eu l'honneur d'appartenir à l'épiscopat français, plus d'une fois le gouvernement me fit pressentir au sujet d'une semblable distinction qu'il semblait désireux de me conférer, et chaque fois il voulut bien renoncer à son projet par égard pour ma résolution de me tenir à l'écart de toute préoccupation politique et de me renfermer dans mes devoirs d'évêque. »

Il terminait en évoquant « la fidélité à son passé et la religion des souvenirs. » (15 décembre).

Cette lettre consterna le vieux maréchal, alors très malade, qui répondit aussitôt de son lit dans un français incorrect peut-être, mais avec quelle élévation de sentiments !

« Votre lettre est comme je l'attendais. Trop chrétien et trop grand seigneur pour faire un éclat, Votre Grandeur parle de ses sentiments avec la dignité d'un Prince de l'Eglise et d'un gentilhomme de noble race. Je respecte la religion de vos souvenirs, et la fidélité

avec laquelle vous y tenez est une des causes de l'estime profonde que j'éprouve pour Votre Grandeur. Si malgré cela j'ai proposé à l'Empereur de vous conférer une de ces décorations, je vous le confesse, Monseigneur, confidentiellement que j'ai eu en vue l'intérêt de mon Empereur et que j'ai mis cet intérêt au-dessus des égards que j'aime tant à avoir pour Votre Grandeur elle-même. Je tiens à la gloire de l'Empereur dans l'histoire. Personne qui connait l'Alsace-Lorraine ne comprend les décorations conférées à Monseigneur l'évêque de Strasbourg et au clergé d'Alsace, les comparant vis-à-vis de la grande position que Votre Grandeur prend dans les esprits, et de la tenue tranquille et digne du clergé de la Lorraine. Cela faisait tort dans l'opinion publique à l'Empereur, et j'en souffrais... »

Ce refus ne les brouilla point, ce qui les honore tous deux.

Pour être un peu prématurée, la *Vie* de Mgr Dupont des Loges n'en est donc pas moins intéressante. Visiblement, à certains tournants de cette existence si calme, et si mouvementée, l'auteur a éprouvé certaine gêne, certain embarras : l'histoire réformera sûrement quelques-uns des jugements qu'il a portés ; on trouvera aussi qu'il a trop grandi son héros et qu'il a plus d'une fois cédé à la tentation séduisante de brillantes digressions. N'importe, c'est un beau livre, et ce livre était à faire, ne fût-ce que pour cette patriotique et douloureuse raison, que Mgr Dupont des Loges est pour longtemps encore, peut-être, hélas! le dernier évêque français de Metz [1].

Mgr Saivet, *évêque de Mende (1872-1876) et de Perpignan (1876-1877), d'après sa correspondance et ses écrits*, par le chanoine E. Rous, doyen de Thuir (Pyrénées-Orientales). — Deux vol. in-8 de xxxv-512 et 485 p., avec portrait, 7 fr. — Paris, Desclée.

Quand on ouvre ces deux volumes, d'environ mille pages d'une écriture fine et serrée, la première impression est que l'auteur s'est étendu bien longuement sur une personnalité assez oubliée, sur un épiscopat si court. Mais ce n'est là qu'une première impression, fugitive s'il en fut. Ce n'est pas une biographie ordinaire que nous offre M. Rous ; c'est une autobiographie, le héros en fait presque tous les frais ; et quand on a commencé de prendre contact avec une intelligence si fine, avec un cœur si franc, avec une âme si élevée, si généreuse, si ouverte à tous les beaux horizons, on trouve ces deux volumes trop courts, et l'on attend avec impatience le supplément de correspondance que l'auteur nous laisse entrevoir. L'abbé Saivet, professeur au Grand Séminaire d'Angoulême (1851-1856), aumônier du Lycée (1857-1866), directeur de la *Semaine religieuse*, curé de la cathédrale, théologien au Concile, vécut dans l'intimité de son évêque, Mgr Cousseau (l'auteur du mot célèbre : *Quod inopportunum dixerunt, necessarium fecerunt)* et de Mgr Pie. C'est toute l'histoire de l'Eglise de France sous le second Empire qui repasse sous nos yeux, une histoire écrite au jour le jour, au hasard de la correspondance, mais avec quel charme, avec quelle vivacité d'impressions, avec quelle perspicacité pénétrante, avec quelle franchise d'une âme toute droite, avec quel esprit aussi et quelle malice tempérée d'indulgence pour certains grands ignorants! La question romaine, l'*Univers*, Rouland père et fils, Thouvenel, Mgr Berteaud, *Lave tes mains, Pilate*, Mgr Baudry, M. A. de Margerie, Renan, les Congrès de Malines, les Conférences Saint-Vincent de Paul, les zouaves pontificaux, Lourdes, le P. Hyacinthe, le P. Theiner, etc, etc. : que de noms, que de choses!

Mais c'est surtout sa correspondance de Rome pendant le Concile qui est piquante et nous fait revivre les plus ardentes émotions d'antan :

« Rome, 21 novembre 1869. Nous avons déjà vu une dizaine de cardinaux influents, quelques-uns des théologiens les plus renommés, le P. Perrone entre autres, des généraux d'Ordre, et tous sont d'accord pour blâmer (sans passion) Mgr d'Orléans, qui met le Concile sur la place publique et qui discute par la fenêtre les choses les plus délicates et les plus intimes, Mgr Maret dont le gros ballon est une mauvaise action, et le *Correspondant*, qui n'est décidément qu'une coterie [1]...

« ... Vous savez combien j'ai aimé ce pauvre évêque d'Orléans. Il a pris la peine de me dégriser, lui-même, tout à fait. J'aime mieux être avec Pie IX et la sainte Eglise, et je ne prends pas mes précautions, du côté du monde, contre l'Esprit-Saint.

« 7 décembre 1869... Bien fous, ceux qui comptent, de loin, sur les divisions de l'épiscopat catholique! L'éclat d'*Orléans* a pu faire, à ce sujet, quelque illusion ; mais tout le bruit qu'il a soulevé dans le monde est tombé brusquement. Vous auriez de la peine à en trouver un écho, sur le seuil du Concile. La cohésion des âmes, dans la sainte Eglise, est plus profonde qu'on ne croit, et on ne divise pas les évêques avec quelques manœuvres passionnées et de vieux systèmes déjà flétris. Que le monde dorme en paix et laisse faire le Concile : l'Esprit-Saint sait, mieux que personne, ce qu'il faut de ménagements à nos blessures, et de lumières à notre esprit!...

« 8 décembre (au soir de l'ouverture du Concile)... Le vieillard du temple de Jérusalem chanta son *Nunc dimittis*, quand il eut vu seulement le Sauveur dans les langes. Je chante le mien, tout de bon, maintenant que j'ai vu Jésus-Christ dans sa splendeur et que sa divinité m'est apparue, à travers l'Eglise catholique assemblée! Que regarder désormais, cher ami, et quel bruit écouter sur la terre, quand on a contemplé cette vision céleste et qu'on a entendu les sanglots de Pie IX, au milieu des évêques du monde catholique ?

« 11 décembre... Les divisions doctrinales sont nulles, malgré les efforts des libéraux et le tapage d'*Orléans*. Il y a eu des manœuvres indignes. Si vous pouviez voir tout ce que nous avons découvert et jusqu'à quel point la passion peut égarer les meilleurs esprits! J'admire la *modération* de *Poitiers* et ce calme de presque tout cet épiscopat catholique, qui est indigné mais qui se tait!

« 17 décembre... Donc nos élections *de Fide* sont faites, et j'en suis ravi. Les *Français* n'ont pas donné le bon exemple : ils ont été les seuls *divisés*. Il ont eu deux réunions, chez *deux présidents* différents, pour préparer les noms de leurs candidats : une réunion chez Mgr le cardinal de Besançon (Mathieu), une réunion chez le cardinal de Bonnechose (arch. de Rouen). — A la première, qui se tenait au palais Salviati et où allaient *Orléans*, *Paris* (Darboy), *Marseille* (Place), *Bayeux* (Hugonin), *Châlons* (Meignan), les *valets de chambre* disaient, tout haut : C'est ici la bonne réunion, celle des amis du gouvernement, et si nos évêques ne triomphent point, ça se passera mal. — Dans l'autre camp, où se tenait la partie calme et sans fièvre, *Toulouse* (cardinal Desprez), *Limoges* (Fruchaud), *Le Mans* (Fillion), *Saint-Dié* (Caverot), on faisait appel à la conciliation véritable, et on se tenait à merveille. Les deux listes furent très diverses. A *Besançon*, les voix tombèrent sur *Paris*, *Orléans*, *Avignon* (Dubreuil) et *Grenoble* (Ginoulhiac) : c'était le courant gallican, libéral et gouvernemental — et cette élection eût été une insulte au Pape. A *Rouen*, le sort désignait *Cambrai* (Régnier), *Poitiers* (Pie), *Angoulême* (Cousseau), *Le Mans*, *Nîmes* (Plantier). — Les deux listes furent données aux autres évêques de diverses nations, qui, en échange, donnèrent les leurs, et vous jugez si nous attendions le résultat! On n'a pris que deux Français, sur les 24 élus du Concile ; sans cela, *Angoulême* venait en troisième lieu... Les deux élus sont *Cambrai* et *Poitiers*... On voit de quel côté souffle l'Esprit de Dieu... Le parti Dupanloup est consterné. Le cardinal de Besançon, qui le présidait et le couvrait de sa pourpre, a été stupéfait. Il a allégué une ordination : *Il est parti...* »

(L'abbé Saivet, comme on le fait volontiers en style familier, désigne les évêques par le nom de leur siège. C'est nous qui avons ouvert ci-dessus les parenthèses et mis les noms des évêques eux-mêmes, pour venir

[1] L'Académie Française vient d'accorder à cette *Vie* 2000 fr. sur les 2500 du prix Juteau-Duvigneaux.

[1] « 11 octobre (à propos du P. Hyacinthe) : Le P. Hyacinthe ne m'a pas tout à fait surpris. Je savais l'état maladif de son âme, depuis des années. Je savais ses relations intimes et l'influence désastreuse qu'elles gagnaient, chaque jour, sur lui : MM. de Pressensé, Coquerel, E. de Girardin....., et une demi-douzaine d'aventuriers italiens, qui l'enivraient, pour le perdre. M. Guizot, dont j'ai eu une lettre, ces jours passés, *le retenait*, depuis dix-huit mois, aux bords de l'abime, où le pauvre Père a fini par rouler. »

en aide à la mémoire de nos lecteurs plus jeunes qui n'ont pas vécu cette année inoubliable et qui peut-être n'auraient pas présents à l'esprit tant de noms alors grossis par toutes les voix de la renommée et aujourd'hui tombés en partie dans l'oubli).

« 24 décembre... Le cabinet des Tuileries, poussé par quelques prélats, dont je sais les noms, tente de peser sur le Concile... On ne mène pas un concile œcuménique comme une poignée d'évêques intrigants, et il faut, ou le dissoudre de force, ou le laisser faire. Nous verrons à quoi on se décidera. Ce qui est prodigieux, mais ce qui est *certain*, c'est que le gouvernement a fait dire par l'Ambassadeur au Pape, que, si on définissait le dogme de l'*infaillibilité pontificale*, le concordat était rompu... Pauvres gens ! ils ont décidément plus peur de nous que de la Révolution. Il ont beau faire : ils seront écrasés entre la Révolution et nous. Je crains que ce ne soit avant longtemps...

« Janvier 1870... Le libéralisme est aux abois, et une trentaine d'évêques français se conduisent indignement. C'est un scandale pour les évêques étrangers, qui le disent tout haut. (Dans une lettre de la même semaine : « Toute estime se retire des noms les plus illustres. »)... Ce sont les évêques français qui poussent le gouvernement à intervenir, et l'ambassadeur l'avoue !..... Les élections ont révélé, d'une manière éclatante, la pensée du Concile. *Orléans* n'a pu obtenir que 112 voix, dans le vote où *Poitiers* en avait 470 ! Nous sommes lancés en plein océan romain. *Deo gratias !...* Pie IX est aux anges des admirables dispositions qu'il trouve dans l'ensemble des évêques. Il fait la leçon, sans embarras, à ceux qui vont de travers. *Orléans* en sait quelque chose. Entrevue particulière, c'est vrai, mais le Pape ne l'a entretenu que de la *mort*, et il n'a pas été dit un mot des doctrines ni du Concile ; et, peu de jours après, petite allocution transparente du Pape, sur l'*humilité*, qui allait à l'adresse de la villa *Grazioli* (résidence de Mgr Dupanloup).

« 14 janvier... Ce qu'il y a de curieux, en ce moment, c'est que les *gallicans* s'adressent au *Pape*, pour le prier d'intervenir et d'écarter certaines questions, tandis que les *ultramontains* en appellent au *Concile* et veulent qu'il soit mis en demeure de s'expliquer sur l'infaillibilité.

« 19 janvier... Les journaux ne retentissent que de nos prétendues difficultés. Il y en a, sans doute ; mais ce qu'on ignore, c'est qu'il n'y en eut jamais si peu qu'aujourd'hui. Quel concile œcuménique a trouvé plus de liberté, au dehors, plus d'unité, au dedans ? Les conditions présentes sont si providentielles qu'on croit rêver, en y pensant. Pas l'ombre d'une pression politique, pas d'ambassadeurs, pas d'évêques de cour ; quelle différence avec Trente ! Au-dedans, pas de nationalités arrogantes, l'ascendant incontestable du Saint-Père, un grand courant d'idées communes, malgré quelques dissentiments partiels, et une universelle charité...

« Ce qui est visible dès maintenant, cher ami, c'est que nos dernières erreurs, comme une vaste ruine, sont ébranlées déjà, au souffle puissant du Concile. Un écroulement va se faire, — c'est ce qui nous agite, — l'écroulement de tout un ordre ancien, de tout un monde d'idées. Mais, quand la masse sera par terre, rien n'empêchera plus le passage de la lumière vers les intelligences, qui s'abritent, à présent, sous son ombre. Il n'y aura plus alors qu'un seul soleil pour tous, Rome ; et toutes les brebis du bercail seront groupées autour d'un seul pasteur, *unum ovile et unus pastor*. Quelle joie, et comme l'Eglise, ce jour-là, aura gagné de forces et recouvré de juvénile souplesse ! Le jeu des mouvements hiérarchiques rendu plus facile ; les partis enfin détruits, à l'intérieur ; les résistances à l'action centrale complètement anéanties ; la conscience des fidèles mieux que jamais fixée ; l'autorité divine affermie ; l'unité de l'Eglise resserrée ; l'enseignement religieux soustrait à toute influence terrestre ; la plus haute puissance de l'univers, inébranlablement assise, au milieu de la plus vaste insurrection des esprits et de la plus profonde dissolution sociale qu'ait vues l'histoire : voilà quelques-uns des bienfaits futurs de cette prodigieuse affirmation que nous sentons frémir déjà sur les lèvres du Concile. Que les adversaires ou les peureux disent après cela ce qu'ils voudront ! Laissons dire, cher ami, et prions. Pie IX qui nous dirige, voit plus loin que nous, et il prépare aujourd'hui l'Eglise, comme Noé préparait l'arche, à la veille du déluge !...

« 5 avril... L'opposition des évêques soi-disant libéraux porte plus sur les tendances du Pape que sur les doctrines dogmatiques. La fameuse question de l'infaillibilité n'a été qu'une machine de guerre. Au fond, il s'agit, pour quelques-uns, *de prendre la direction intellectuelle du monde*, au détriment de la papauté qui, dit-on, fait fausse route depuis soixante ans. Ce serait une question très grave, si elle était posée carrément ; mais on fait sentir sa présence partout, sans oser l'avouer nulle part. C'est un embarras de la situation et une douleur pour les cœurs catholiques ; ce ne peut pas être un danger vrai pour l'Eglise ..

(Aux demoiselles de sa congrégation) : « ... Un fait moins public, mais qui me va autant à l'âme, s'accomplit, au déclin du jour, dans bien des sanctuaires de Rome. Je surprends ces vénérables évêques cherchant, çà et là, la trace de leurs prédécesseurs et s'agenouillant sur les tombes des premiers apôtres de leurs églises. Comment voir, sans émotion, les successeurs de saint Ignace d'Antioche, par exemple, prier en silence, au Colisée ou à *Saint-Clément* (où repose le corps du saint martyr) ? Comment ne pas s'attendrir, en surprenant l'évêque de Limoges ou de Périgueux agenouillé dans l'ombre sur les dalles de *Sainte-Pudentienne*, foulées autrefois par les pieds de saint Martial et de saint Front ? Que ne doivent pas dire d'intime et de profond à Dieu les évêques anglais qui prient à *Saint-Grégoire*, d'où partit le moine Augustin, ou à *Sainte-Cécile*, les évêques de Hollande, successeurs de saint Wilbrod, et les évêques d'Allemagne, à *Saint-Pierre*, qui fut témoin du sacre de saint Boniface ? Ces évêques d'aujourd'hui se rattachant à ceux d'autrefois, cette Eglise de nos jours se penchant, pour ainsi parler, vers l'Eglise primitive, pour s'inspirer de ses doctrines, de ses vertus et de sa vie, cette grande communion des âmes, à travers les temps, cette unité visible de la hiérarchie dans les siècles, quoi de plus magnifique pour l'esprit, quoi de plus fort pour la foi ?... »

Nous avons cité de préférence ces pages qui intéressent l'événement le plus considérable du XIXe siècle ; mais c'est l'ouvrage tout entier qui respire la même ardeur de foi, la même profondeur de sentiment, le même charme d'une âme « toute droite, » comme il écrivait lui-même, quelques mois avant sa mort, à Mme de Prailly.

Le P. Gratry, sa vie et ses œuvres, par le cardinal Perraud, évêque d'Autun. membre de l'Académie française. — Paris, Téqui, 1900. — In-12 de 354 pages. — Prix : 3 fr. 50.

La librairie Téqui, si riche déjà d'ouvrages de tout premier ordre de Mgr Dupanloup, de Mgr Freppel, de l'abbé Henri Perreyve, du cardinal Perraud, etc., vient de s'enrichir encore d'un nouveau travail de ce dernier, qui comptera parmi les meilleurs entre les meilleurs. Nous voulons parler du livre intitulé : *Le P. Gratry, sa vie et ses œuvres*. Longtemps attendue, cette œuvre vient enfin de paraitre et sera vite dans toutes les bibliothèques catholiques.

Cette *Vie* se recommande d'ailleurs autant par le sujet que par l'auteur.

C'est un beau livre, c'est un bon livre, c'est un livre excellent, et qui devra être mis particulièrement entre les mains de tous ceux dont la foi est chancelante, ou qui sont susceptibles d'être gagnés à la vérité par la force du raisonnement et du bon sens.

C'est l'histoire d'une grande âme et d'une belle intelligence racontée par un témoin qui est également une grande âme et une belle intelligence. En sorte que la forme, simple, sobre, élégante, attique — à laquelle l'illustre cardinal Perraud nous a d'ailleurs accoutumés, — est entièrement à la hauteur du sujet ; je devrais dire, tant l'auteur, comme son maître, n'a songé qu'à bien exprimer l'exacte vérité, absolument adéquate à ce sujet.

Comme il fait bon se trouver quelques heures, quelques jours, en conversation, pour ainsi s'exprimer, avec de tels hommes, et comme on en sort meilleur ! Je viens d'en éprouver l'impression, en lisant avec attachement, avec passion, cette vie si intéressante pour toute intelligence qui se plaît aux choses sérieuses et vitales, pour toute âme qui a soif de vérité. Et c'est cette impression que je voudrais faire passer dans l'esprit de mes lecteurs, car cet ouvrage est un ouvrage qui fera du bien.

Et nul d'ailleurs n'était mieux désigné que le cardinal Perraud pour l'écrire. Fils spirituel du Père Gratry, ayant passé vingt-cinq ans de sa vie dans son intimité, s'étant passionné pour les mêmes œuvres que lui, prêtre par son influence et sous sa direction, oratorien comme lui, comme lui écrivain, orateur, académicien, il était désigné pour pénétrer ce grand cœur et cette magnifique intelligence, pour en célébrer la vertu et le succès.

Le cardinal Perraud, dès le début, déclare avec une émotion profonde que c'est une dette de reconnaissance qu'il paie, en écrivant cet ouvrage :

« Je ne remercierai jamais assez Dieu du bien qu'il m'a fait par l'intermédiaire de cet homme, de ce prêtre, en qui je trouvais un guide, un père, un ami, l'année même où j'entrai à l'Ecole normale (1847). J'ai dit ailleurs — ou du moins j'ai indiqué — en quoi ce bien avait consisté. Il ne m'est pas possible de m'expliquer à fond sur ce sujet, parce qu'il me faudrait pour cela raconter en détails la genèse de ma vocation au sacerdoce, les obstacles dont j'eus à triompher pour répondre à l'appel d'en haut, les secours de premier ordre qui me vinrent en aide et dont le P. Gratry fut le providentiel et principal instrument. Quand j'ai écrit au mois de février 1872 le récit de sa mort, j'ai fait allusion à quelques-unes de ces choses. Le peu que j'en ai dit est loin d'avoir épuisé la source toujours jaillissante des bienfaisantes émotions dont mon cœur déborde quand j'évoque ces souvenirs si intimement mêlés à la substance même de tout mon être...

« Sous l'empire de ces sentiments, il m'arrivera plus d'une fois d'introduire dans cette étude des réminiscences personnelles et comme des fragments d'autobiographie... Durant vingt-cinq ans, ma vie a été si intimement mêlée à celle du P. Gratry, que j'ai cru n'être point obligé à séparer ce que Dieu avait très intimement uni. *Quod Deus conjunxit homo non separet.* »

Extraordinaire était, en effet, l'influence bienfaisante du P. Gratry, et, s'il ne nous a pas été donné d'en juger directement, nous sommes à même de nous en rendre compte par le bien que font encore ses ouvrages. Peu d'hommes ont donné une impulsion aussi vigoureuse, aussi décisive à ceux qui l'ont approché. C'était un créateur d'âmes, s'il est permis de s'exprimer ainsi. Et nombreux sont les disciples qu'il a laissés, les hommes qu'il a formés. Faire des hommes et des chrétiens, n'était-ce pas d'ailleurs le but principal des maîtres de cette époque? Voyez Dupanloup, voyez Lacordaire, voyez Perreyve, pour ne citer que ceux-là ; voyez toute la génération qu'ils ont façonnée ! Hélas ! je me demande si la nôtre, plus jeune, a eu de tels maîtres ! Où sont-ils les grands semeurs, les génies chrétiens qui créent les fortes générations de demain ? Ne semble-t-il pas qu'il manque un peu d'enthousiasme dans notre éducation moderne? Et n'est-il pas excellent, par suite, pour se retremper un peu, de revivre dans l'intimité d'un Gratry ? C'est la joie que nous procure ici le cardinal Perraud, non qu'il entre dans tous les détails de la vie du Père Gratry, mais parce qu'il nous fait pénétrer son intelligence, son cœur, son âme.

Successivement, avec autant d'autorité que de charme naturel, l'auteur nous révèle l'homme, inséparable du prêtre, le philosophe, le polémiste, l'apologiste et l'apôtre, le précurseur, l'écrivain.

C'est d'ailleurs dès sa jeunesse qu'il prend son héros. Le jeune Gratry, élève de l'Université, avait vite oublié toute pratique religieuse. Mais il n'était pas homme à se contenter d'un scepticisme facile, et dès qu'il fut en âge de penser par lui-même, il réfléchit. Cette réflexion le ramena du coup à la foi.

Aussitôt, une idée le subjugue : celle de démontrer l'union nécessaire de la science et de la religion. Mais pour la démontrer, il faut étudier les sciences à fond. Or, il a déjà plus de 19 ans et il ignore les mathématiques autant qu'on peut les ignorer. N'importe, sa volonté est arrêtée : il se préparera à l'Ecole Polytechnique. On ne peut y entrer passé vingt ans et son projet, par suite, paraît une folie à ceux qui le connaissent. Folie pour d'autres, peut-être ! Pour lui, non ! Il travaille avec acharnement ; il réussit.

Ses deux ans d'Ecole terminés brillamment, il n'a plus qu'à choisir une situation enviée de tous. Mais son idée est ailleurs : il veut être apôtre. Il renonce à toutes les vanités et se prépare à sa mission. A ce moment, l'abbé Bautain vient de former, à Strasbourg, un groupe de jeunes gens, la plupart destinés à la prêtrise, et dont le but est de défendre la foi. Ce plan séduit le jeune Gratry ; il se rend à Strasbourg et entre dans les ordres. Il ne tarde pas à se faire connaître, en dépit de sa modestie, et bientôt il est appelé à prendre la direction du collège Stanislas.

Aussitôt, c'est l'éducateur merveilleux qui se révèle chez lui. Plein d'initiative, réfractaire à toute routine, il met ce collège au premier rang. Et le cardinal Perraud peut justement dire à ce sujet : « Si l'éducation consiste, suivant son sens le plus étymologique et le plus vrai, *à élever* les hommes, à les faire sortir des petitesses de l'égoïsme et des vulgaires ambitions pour leur faire concevoir la plus haute idée du don de la vie et leur apprendre à en tirer le meilleur parti possible, l'abbé Gratry fut à Stanislas un éducateur parfait. »

Les qualités exceptionnelles dont il fait preuve en ce poste ont attiré sur lui l'attention, et le voici aumônier de l'Ecole normale. Le livre du cardinal Perraud dit l'influence heureuse qu'il eut alors sur les jeunes gens qui l'entouraient.

De là, il passe à l'Oratoire qui se renouvelait, et ce fut la période la plus féconde de sa vie. Je voudrais citer ici plusieurs pages de l'éminent biographe ; elles sont parmi les plus belles de l'ouvrage et démontrent combien le Père Gratry et l'auteur de sa *Vie* avaient, il y a trente-six ans, pressenti le grand mouvement auquel le glorieux Léon XIII a donné l'impulsion. Mais ces citations m'entraîneraient trop loin pour un simple compte rendu, et je suis obligé, avec un vif regret, de ne pas les donner. Quelle vie, pourtant, quelle vertu, quel travail, quelle merveilleuse passion commune pour le bien, dans cette reconstitution de l'Oratoire !

Je viens au philosophe. Le P. Gratry ne voulait pas de cette philosophie creuse et vide qui réside dans « le seul travail de la tête et l'abondance de son érudition, sans la sagesse pratique. » Il voulait que tout l'homme, intelligence, cœur, volonté, contribue à la recherche de la vérité sur un terrain positif ; il voulait que le philosophe ait étudié tout ce qu'avaient pensé avant lui les plus grands esprits et se fût pénétré des autres sciences « en soumettant la chair à la raison et la raison à Dieu. »

Ce chapitre sur le philosophe est d'une solidité et d'une profondeur, en sa netteté, qui séduiront tous ceux qui pensent.

Le cardinal Perraud passe ensuite au polémiste et fait justement observer que les volumes de polémique du Père Gratry contre les tenants de l'athéisme et du panthéisme sont encore de toute actualité, plus d'actualité même que jamais, en présence de « l'orgie intellectuelle » à laquelle nous assistons. Il faudrait citer à ce sujet la victorieuse et superbe réfutation du *Jésus* de Renan.

Mais si la polémique du Père Gratry était très énergique sur la doctrine, elle restait toujours charitable à l'égard des personnes, ce qui n'est pas très commun, comme le fait remarquer le cardinal Perraud, « de la part même de ceux qui défendent les droits de la vérité. »

Mais le Père Gratry était avant tout apologiste et apôtre, comme en témoignent tous ses ouvrages et particulièrement *La Crise de la foi*, *La Philosophie du Credo*, *Le Mois de Marie*. Et non seulement il était apôtre, mais il voulait faire des apôtres de ceux qui l'entouraient, contre l'injustice et l'erreur, contre les iniquités morales et sociales, dont il ressentait les monstrueux résultats avec une rare intensité. Suppliant Dieu de seconder ses efforts, il s'écriait : « Je vous demande maintenant, puisque vous m'avez fait ouvrier, de me donner un peu plus de force et le courage de l'ouvrier qui travaille des mains, qui a besoin de travailler pour sauver ses enfants de la mort, qui chaque matin essuie ses larmes et relève la tête, et puis qui se remet au travail et continue ainsi à travers toute la vie, jusque dans la vieillesse, à donner chaque jour un peu plus de travail qu'il ne peut. »

Enfin, ce fut un précurseur, comme toutes les grandes intelligences, qui devinent l'avenir et se redressent, lorsqu'elles ont vu clair, contre les préjugés de la routine et de leur époque. Saint Thomas d'Aquin était oublié, négligé, même du clergé ; précurseur de Léon XIII, il dit son admiration pour cet immense génie. Précurseur encore de cette merveilleuse et éblouissante lumière que la Providence a bien voulu nous donner dans la personne de Léon XIII, la plus étonnante figure de ces temps, il comprend tout le rôle social de l'Eglise ; il rappelle que l'Evangile n'a pas seulement pour but la conquête de la vie éternelle, mais encore l'organisation la plus complète de la justice sociale sur la terre. Lisez, à

ce sujet, son *Catéchisme social*, publié en 1848, et réédité, avec quelques modifications, en 1871, sous ce titre : *Les Sources de la régénération sociale*. Lisez aussi *La morale et la Loi de l'histoire*. Combattre l'ignorance du devoir social, tel a été le but qu'il a le plus ardemment poursuivi peut-être. Toujours en admiration devant la providentielle divination du prisonnier du Vatican, qui ne pouvait connaître la situation sociale dont notre société se meurt que par une miraculeuse inspiration, je sens, sur ce chapitre, que je risquerais de m'étendre trop longuement, et c'est pourquoi je me tais, priant le lecteur de s'en rapporter au livre du cardinal Perraud et aux ouvrages du Père Gratry.

Je ne terminerai pas cependant sans me féliciter de retrouver sous la plume de l'éminent oratorien ce conseil que je n'ai cessé de répéter ici-même, en mes modestes critiques : « Si vous voulez propager la vérité, il faut savoir écrire. » Rien ne pénètre, rien ne triomphe, rien ne dure que ce qui est écrit. Le beau, le vrai, le bien ne font qu'un. Vous qui voulez faire le bien, songez-y toujours. On ne triomphe pas des erreurs avec de bonnes intentions. Nous devons être supérieurs à nos adversaires en tout. Si le Père Gratry n'avait pas mérité de faire partie de l'Académie française, tout comme son illustre biographe, il n'aurait jamais eu l'influence qu'il a exercée pour le triomphe de la vérité. Sans doute, il n'appartient pas à tous de viser à l'Académie, mais il est du devoir de tous de bien faire ce qu'on fait.

P.-S. — La nouvelle génération, dont nous sommes, n'a pas assisté aux virulentes polémiques qui avaient précédé la proclamation du dogme de l'infaillibité. Et c'est pourquoi nous allions oublier de parler du rôle de l'abbé Gratry en ces circonstances, si notre si savant et si sage Directeur ne nous avait rappelé à l'ordre. Pourquoi ne pas dire publiquement et cet oubli de notre part et cette vigilance de notre cher maître ? Pour ma part, je préfère mille fois ce postscriptum et son explication utile à un paragraphe quelconque ajouté à l'article précédent. Il en ressortira deux faits bons à publier : 1° l'attention que notre Directeur apporte à tout ce qui s'imprime ici ; 2° l'indifférence où nous sommes, nous de la génération plus jeune, à ces anciennes polémiques, tant les dogmes proclamés nous paraissent hors de discussion et si grande est notre admiration, mille fois justifiée, pour le merveilleux génie de Léon XIII. J'ai déjà dit que je ne saurais tarir sur ce chapitre, et j'ajouterai, si j'avais besoin d'une preuve nouvelle de l'infaillibilité de l'Eglise et du Pape, que j'en trouverais une *suffisante* dans cette merveille, qui ne peut s'expliquer sans l'intervention divine, d'un vieillard prisonnier, ne pouvant sortir du Vatican, et qui, par l'inspiration de Dieu, comprend mieux — comprend entièrement — la situation de l'ouvrier français que les chefs d'industrie eux-mêmes ! Le génie d'un Napoléon Ier, le génie d'un Victor Hugo — bien que mon respect soit très limité pour l'un et pour l'autre — sont grands, très grands si vous voulez. Mais ils n'ont rien qui écrase. Celui de Léon XIII écrivant l'Encyclique sur la condition des ouvriers dépasse tout ce qu'il est possible d'expliquer humainement.

Ces déclarations faites, et plus courtes que je ne voudrais, me mettent à l'aise complètement pour parler des polémiques du Père Gratry avant la proclamation du dogme de l'infaillibilité. Avec l'éminent cardinal Perraud, je les regrette, et je crois que tous les travaux antérieurs de l'illustre religieux le préparaient fort mal à entrer dans ces discussions. Il y est entré, cependant, et malgré les supplications de ses amis, dont celles de son biographe d'aujourd'hui, et il s'est alors aussi bien trompé sur sa mission que sur le fond même de la question. Mais je ne crois pas que cette erreur puisse nous faire oublier son grand talent, ni les services exceptionnels qu'il a rendus à la vérité, et je le crois d'autant moins que le Père s'est empressé, comme le rappelle le cardinal Perraud, de se soumettre tout simplement et tout nettement à la vérité, à la vérité qu'il avait combattue alors qu'il était encore possible de ne pas la reconnaître, mais qu'il reconnut si loyalement dès qu'elle fut proclamée. Laissons donc de côté cette petite ombre d'un moment pour étudier les lumineux ouvrages de l'illustre philosophe catholique.

Voici d'ailleurs, au sujet de la soumission absolue du Père Gratry aux décisions de l'Eglise, la lettre qu'il écrivait, le 25 novembre 1871, à Mgr Guibert, transféré de l'archevêché de Tours à celui de Paris :

« Monseigneur,

« Si je n'étais fort malade et incapable d'écrire une lettre, je vous aurais déjà, depuis bien des jours, adressé mon hommage de bienvenue.

« Je veux du moins aujourd'hui, Monseigneur, vous dire simplement ce qui, ce me semble, n'avait pas besoin d'être dit, savoir, que j'accepte, comme tous mes frères dans le sacerdoce, les décrets du Concile du Vatican.

« Tout ce que, sur ce sujet, avant la décision, j'ai pu écrire de contraire aux décrets, je l'efface.

« Veuillez, Monseigneur, m'envoyer votre bénédiction et prier pour moi. »

A. Gratry.

Il mourut à Montreux (Suisse), le 7 février 1872.

Le R. P. Humarque, rédemptoriste, *ou le vieux Père aveugle, missionnaire, poète et musicien, 1817-1896*, par le P. Hamez, de la même Congrégation. — Un vol. in-8 de xv-480 p., orné de 30 gravures, 4 francs. — Paris, Téqui.

Le P. Humarque n'a guère été connu en dehors de sa Congrégation ; mais pour tous ses confrères il fut l'objet d'une vénération universelle. Ce sont eux qui à sa mort ont demandé à pénétrer dans le détail de ses vertus, plus soupçonnées que connues. Et telle est l'origine de ce livre, qui pourra apprendre à tous ce que c'est que la sainteté dans la fidélité aux petites choses, dans la pratique constante de mortifications qui n'avaient rien d'éclatant, dans l'esprit de prière, dans la familiarité charmante d'une nature toute de gaîté entraînante et de poésie gracieuse.

La vie du P. Humarque est gentiment contée et prestement écrite, émaillée d'anecdotes et de bons mots, de traits piquants de l'histoire du temps. C'est un modèle de « vie de saint, » pleine d'édification et de belle humeur. Nous la recommandons à tous nos confrères. Une vie de rédemptoriste n'est jamais ennuyeuse ; tous ceux qui ont vu à l'œuvre les fils de saint Alphonse dans nos campagnes, le savent. Puis, dans toute la première moitié de sa vie, le P. Humarque se recommande directement à leur imitation, ayant été successivement vicaire, professeur, directeur de maîtrise, secrétaire d'évêché à Saint-Dié sous Mgr Manglard et Mgr Caverot. Il n'est entré au noviciat qu'à trente-neuf ans. A ce titre, il intéresse aussi les vocations tardives. Il n'avait connu les bons Pères que l'année précédente, par un hasard où il était loin de soupçonner une voie de la Providence. Il nous conte ses débuts au noviciat. Dès le premier jour on lui fit voir qu'il fallait sans retard tuer en lui le secrétaire d'évêché, le vieil homme. C'était pendant la récréation. Le maître des novices avait adressé des remontrances à l'un de ses pupilles. L'abbé Humarque, encore étranger aux coutumes du noviciat, crut devoir intervenir, et, par politesse et commisération, demanda grâce pour le coupable en excusant sa peccadille. Mais le maître des novices coupa court à la plaidoirie intempestive en disant : « Mettez-vous à genoux ; cela ne vous regarde pas. »

Cependant il avait gardé quelque chose de l'ex-secrétaire : des boucles d'argent. Or, il y avait à peine huit jours qu'il était au noviciat, lorsqu'il reçut la visite d'un chanoine de Saint-Dié. Quelle ne fut pas sa surprise lorsque qu'après les compliments d'usage il vit son visiteur se jeter à ses pieds et les embrasser en signe de vénération ! Mais voyez comme il ne faut pas prendre trop au sérieux les marques d'estime que l'on se croit adressées : en se relevant, le bon chanoine dit combien il était heureux de revoir aux souliers du cher abbé les boucles d'argent dont il lui avait fait cadeau jadis, mais combien il serait plus heureux encore de les reprendre en manière de reliques. Ce que l'abbé accorda sur-le-champ.

Mais il faut nous arrêter. Si nous nous mettions à glaner à travers *Le P. Humarque,* notre gerbe déborderait les colonnes de l'*Ami*. Lisez, et vous serez édifié et charmé.

Au Kilima-ndjaro, Afrique orientale, par Mgr Le Roy, vicaire apostolique du Gabon, ancien missionnaire au Zanguebar. — Un vol.

in-4o de 470 p., illustré de 89 gravures et 6 cartes, 7 fr. 50. — Lyon, Vitte.

A travers l'hémisphère Sud, par Ernest Michel. — In-4o de 296 p., avec nombreuses gravures, 4 fr. — Lyon, Vitte.

I. — Mgr Le Roy nous donne dans cet ouvrage la relation d'un voyage au Kilima-ndjaro, entrepris dans le but d'étudier des pays inconnus et d'y fonder des centres nouveaux d'évangélisation. Mgr Le Roy, aujourd'hui supérieur général de la Congrégation des Pères du Saint-Esprit, est un des esprits les plus élevés et les plus ouverts à l'extrême diversité des questions géographiques, ethnographiques, politiques, qui se rattachent à l'évangélisation de l'Afrique. Son nom est, pour nos lecteurs, une garantie du haut intérêt scientifique que leur offriront ces pages. Surtout nous pouvons les assurer qu'ils auront rarement fait lecture plus égayante. On ne peut pas imaginer plus de belle humeur mise au service de la plus pénétrante clairvoyance, du bon sens le plus aiguisé et de la plus ardente flamme d'apostolat.

Nous sommes heureux d'emprunter à Mgr Le Roy les remarques suivantes sur le mahométisme, en réponse à certaine idée dont nous avons parlé déjà en 1897 (p. 305-309) et qui a continué depuis de circuler sous des plumes ecclésiastiques, dans des revues ecclésiastiques, représentant l'Islam comme une étape nécessaire, un pont providentiel jeté à des peuples trop grossiers pour passer tout d'un coup du fétichisme ou de la simple idolâtrie au christianisme. Ecoutez là-dessus Mgr Le Roy :

« Les païens, fétichistes, anthropophages, tout ce qu'on voudra, peuvent être hostiles à la civilisation européenne — et comment ne le seraient-ils pas quand cette civilisation est parfois si étrangement représentée ? — mais au fond, ils aiment l'Européen, et s'il a soin de se montrer constamment au milieu d'eux comme un être juste, digne et bon, ils l'aiment avec enthousiasme. *Les païens, en Afrique, sont une réserve précieuse pour la civilisation et la foi, les Musulmans y représentent un champ à jamais stérilisé.* C'est là qu'est la différence, et tout véritable ami du progrès l'appréciera.

« Cependant, disent les théoriciens, lorsque l'Islam triomphe en un point du continent noir, il y met fin à de grands maux : à l'ivresse, par exemple, à l'anthropophagie.

« Que l'Islam supprime l'ivresse, la meilleure preuve à donner du contraire est ce fait que dans la ville de Zanzibar, où la population est musulmane, des chargements entiers de gin et d'alcool frelaté s'écoulent avec une rapidité effrayante. Seulement, tout cela s'absorbe *de nuit et à la maison :* les Européens qui passent n'en voient rien. Ils sont les seuls à tomber dans la rue...

« Quant à l'anthropophagie, il ne faut pas croire qu'elle soit universelle en Afrique : l'horrible coutume est localisée en certaines tribus connues, spéciales, et ce sont précisément ces tribus-là que les Musulmans respectent, et pour cause.

« Mais l'Islam aurait-il l'avantage de diminuer sinon de supprimer ces habitudes vicieuses ou criminelles, en quoi la civilisation s'en trouverait-elle mieux, s'il les remplace par ce fanatisme irréductible, cette immoralité dégradante et ces maladies honteuses, dont il a la triste spécialité ? Et d'un autre côté, qui nous dira lesquels font le plus de victimes, — des quelques tribus anthropophages destinées bientôt à cesser leurs pratiques devant les forces européennes grandissantes, — ou des Musulmans eux-mêmes qui considéreront toujours les *Infidèles* comme autant de troupeaux à exterminer ou à réduire en esclavage, à capturer, à exporter et à vendre ? »

Autre préjugé. Que missionnaires catholiques et musulmans se heurtent, rien de plus explicable. Mais, nous dit-on, prenez un « libre-penseur » qui sache faire des concessions et, au besoin, des avances aux idées confessionnelles des fils de Mahomet : vous verrez le succès.

« J'entends bien : implacable contre l'exercice de la foi et de la charité chrétiennes, on sera plein de déférence pour la propagande musulmane, on la favorisera, on la paiera. Eh bien ! en cela encore, en cela surtout, le *libre-penseur* qui, pour le dire en passant, a son dogme à lui d'autant plus tolérant qu'il n'en a pas conscience, sera supérieurement joué. Le musulman, en effet, respecte encore, même il admire, souvent il aime le missionnaire catholique dont il sait la foi et le dévouement ; mais, tout en profitant de l'aide qu'il en retire, il est plein du plus profond mépris pour ces apostats du christianisme dont les uns contrefont mal les musulmans et dont les autres affectent vis-à-vis de la religion et de Dieu une inexplicable indifférence. Que de fois on nous a dit : Vous, les *Padri*, vous serez encore sauvés sans doute, par la grande miséricorde d'Allah ! Car vous croyez en lui, vous le servez... Mais ces Européens, vos frères, qui ne prient jamais, quelle différence y a-t-il entre eux et la bête ?...

« Et cependant, le musulman a des manières qui séduisent : il sait être poli, hospitalier, prévenant, serviable, généreux. A ces *qualités de circonstance*, le naïf Aryen se laissera toujours prendre : *Baise*, dit un des proverbes musulmans les plus caractéristiques, *baise la main que tu ne peux couper*.

« Vis-à-vis des *Kafiri*, de vous, de moi, toute la ligne de conduite du musulman est là. » (p. 140-142).

II. — M. Ernest Michel, le brillant avocat prématurément enlevé aux œuvres catholiques de Nice, fut un grand voyageur devant le Seigneur et un fervent admirateur des nouvelles sociétés anglo-saxonnes d'Australie et de Nouvelle-Zélande. Son *Hémisphère Sud* est un demi-tour du monde par Panama, les Antilles, le Mexique, les Etats-Unis, les Sandwich, la Nouvelle-Zélande, la Tasmanie et l'Australie. Ce n'est pas un touriste selon le type classique, en quête de curiosités artistiques ou de paysages nouveaux ; c'est le voyageur pratique, l'observateur attentif surtout au point de vue économique et social. Il commence son enquête par les gouvernants, pour arriver, à travers toutes les classes de la société, jusqu'à la mansarde du pauvre. Il visite tout, églises, écoles, hôpitaux et autres établissements d'assistance publique, prisons, institutions charitables, mines, établissements agricoles, industriels, etc., et note tout sur un carnet.

C'est ce carnet qui vous est offert aujourd'hui, intéressant, pris sur le vif, bondé de remarques pratiques, fourmillant d'anecdotes et de mots typiques. Vous y verrez, par exemple, Ernest Michel d'accord avec Mgr Le Roy pour confesser que l'Européen est, sur toutes les latitudes, un grand obstacle à l'expansion de la civilisation chrétienne. Ainsi, lui disait un mariste de Wellington (Nouvelle-Zélande), vous avez beau persuader les protestants de la fausseté de leur religion : ce qui les arrête toujours, c'est la multitude des catholiques prévaricateurs. « Une religion sérieuse, disent-ils, doit pouvoir se faire observer. » — A Wellington encore, notre voyageur visite l'établissement des Frères Maristes : « Le directeur est lyonnais : il me dit qu'on ne lui demande pas s'il est étranger ou s'il a le diplôme pour enseigner. Tout ce qu'on lui demande chaque année, c'est le nombre d'élèves qui fréquentent son école. » (p. 179). Bel exemple à proposer à ceux qui régentent notre instruction publique.

La République et la paix religieuse, par l'abbé Gayraud, député du Finistère. — In-12 de VIII-278 p. — Paris, librairie académique Perrin.

Ce n'est pas une thèse, mais un ensemble de solutions pratiques que nous présente M. l'abbé Gayraud. « Je n'envisage pas, dit-il, la question des rapports de l'Eglise et de l'Etat d'une manière générale et abstraite, du point de vue purement théorique, à la façon du théologien et du canoniste dans leurs chaires d'écoles. Non. J'entends faire surtout œuvre d'homme politique qui cherche la meilleure solution pratique des difficultés que soulève en France, au milieu des circonstances actuelles, la question religieuse. » (P. 7).

Il suppose admis deux *postulata :* le premier, « que la République démocratique, établie en France depuis trente ans, peut être libérale, c'est-à-dire peut garantir à tous les citoyens en général *le libre accomplissement de tous leurs devoirs et le libre exercice de tous leurs droits, et aux catholiques en particulier l'égalité dans la liberté* (p. VII) ; » — le second, « que l'Eglise catholique n'est pas et ne saurait être l'ennemie de notre démocratie républicaine, et qu'elle peut et veut vivre en paix avec elle. » *(Ibid.).*

Il commence par traiter deux questions préalables : Comment l'Etat moderne doit-il agir avec l'Eglise catho-

lique : en ami ou en ennemi, ou bien en neutre et en indifférent ? — Sur quels fondements les catholiques doivent-ils appuyer aujourd'hui leurs revendications légitimes ?

Sur la première question, il « réprouve, comme catholique et comme Français, la laïcisation de la société civile ; mais même laïcisée, la société civile doit appliquer aux catholiques le double principe du *respect des consciences* et de l'*égalité devant la loi.* »

Sur la seconde question, baser nos revendications sur les droits divins de l'Eglise nous condamnerait à n'être entendus ni du monde politique, ni de la masse électorale. Invoquer le Concordat, nous le pouvons et nous le devons. Mais le Concordat lui-même est mis en discussion, il faut une base plus étendue. Cette base, ce sont « les droits de citoyens que possèdent les catholiques et qui obligent l'Etat à leur garantir le libre exercice de leur culte, à respecter leurs croyances religieuses, à leur assurer l'égalité devant la loi. » (P. 38 et suiv.).

« Il s'ensuit que le terrain de la paix religieuse doit être *le droit commun des citoyens à la liberté et à l'égalité.* » (P. 56).

M. l'abbé Gayraud examine ensuite les principales questions religieuses agitées à l'heure actuelle.

Voici comment lui-même résume à la fin de son ouvrage les solutions qu'il propose :

« L'Etat démocratique et républicain doit aux catholiques, comme à tous les autres citoyens, la liberté et l'égalité dans la liberté. Les catholiques ne peuvent ni ne doivent, en fait, rien lui demander de plus.

« Un Concordat est nécessaire entre la France et le Saint-Siège ; peut-être serait-il bon, pour résoudre pleinement les difficultés actuelles, de reviser le Concordat de 1801 dans un sens libéral et démocratique.

« La question des congrégations religieuses ne sera résolue que par une loi sincèrement libérale et égale pour tous sur les associations.

« Les autres difficultés entre l'Eglise et l'Etat, suspensions de traitements du clergé, règlement nouveau des fabriques, loi militaire et loi scolaire, pourraient être, sinon réglées, du moins presque aplanies, si les pouvoirs publics, agissant dans un esprit de justice et de vrai libéralisme, faisaient droit sur ces divers points aux réclamations légitimes et modérées des catholiques.

« Rien ne justifie les restrictions nouvelles de la liberté de l'enseignement. » (P. 276).

On trouvera aux divers chapitres du livre la discussion de tous ces points.

Si nos législateurs étaient vraiment libéraux, s'ils étaient capables de comprendre l'intérêt général, s'ils pouvaient secouer le joug des loges maçonniques, ils ne sauraient accorder moins que ne le demande M. l'abbé Gayraud ; les principes mêmes de la liberté et de l'égalité leur font un devoir d'aller au moins jusque-là.

M. l'abbé Gayraud n'a pas voulu réclamer plus que ce qui ne peut nous être refusé sans aller ouvertement contre ces principes.

L'éducation sociale du peuple, par Marc Sangnier - Lachaud, ancien élève de l'Ecole polytechnique. — In-18 de 121 p. — Paris, Rondelet.

Le brillant et ferme jeune homme qui est l'âme d'une jeunesse d'élite à Paris, traite surtout, dans ces pages, de ce que l'on appelle les « Petits cercles » des patronages. La fondation de ces « petits cercles » est l'une des deux ou trois idées capitales qui se sont dégagées du *Congrès international du patronage de la jeunesse ouvrière*, tenu à Paris cette année, à l'occasion de l'Exposition. Le patronage suivant sa conception d'il y a trente ou quarante ans ne suffit plus.

Au début, il ne s'agissait que de recueillir et de préserver quelques enfants que l'on enlevait au pavé des rues pour les garder et les faire jouer loin des promiscuités malsaines ou dans une atmosphère morale et chrétienne.

Elever les enfants est très bien ; former la jeunesse à la vie sociale n'est pas moins indispensable. Malheureusement, combien quittent le patronage peu après la première communion, pour n'y plus revenir ! combien surtout, une fois atteinte la quinzième ou seizième année ! Et si quelques-uns dépassent cet âge, ils sont en nombre si restreint que le directeur est naturellement tenté de prendre moins soin de ces quelques attardés et de continuer, comme auparavant, à reporter tous ses efforts sur la formation des plus nombreux, des plus petits.

Ce sont ces jeunes gens au-dessus de quinze ans qui forment généralement dans les patronages ce que l'on appelle un *petit cercle.* C'est d'eux qu'il s'agit d'orienter définitivement la vie intellectuelle et morale. Or, dans ces *petits cercles,* il arrive trop souvent qu'ils s'ennuient. On s'imagine qu'il suffit de mettre à leur disposition une salle avec différents jeux, dames, dominos, billard. On croit mieux faire de ne pas s'occuper d'eux, de les laisser entre eux : « Ils s'amusent mieux comme cela. » Tout au plus utilisera-t-on, aux grands jours, leurs aptitudes naissantes à déclamer ou jouer le drame ou la comédie.

C'est autre chose qu'il leur faut, à ces jeunes gens. Ce ne sont plus de grands enfants. Ils commencent à soupçonner ce que c'est que la vie, et ils veulent qu'on les forme à s'y frayer leur voie. Une multitude d'idées bourdonnent à leurs oreilles, et ils veulent qu'on les éclaire. Ils entendent gronder les appétits sociaux, et ils veulent savoir ce qu'il peut y avoir de vrai et de légitime au fond de tout cela. Sachons le reconnaître : il est arrivé plus d'une fois parmi nous, ecclésiastiques, qu'on s'est fait illusion sur la capacité et les besoins de ces jeunes intelligences, qu'on les a trop traitées en enfants, qu'on s'est trop flatté de les calmer, de les endormir avec des jouets qui ne sont plus de leur âge, avec des caresses qui ne prennent plus ou des pratiques pieuses sans fond solide, comme s'il s'agissait de bébés à bercer. C'est fâcheuse étroitesse d'esprit que de prendre le monde pour un amas d'imbéciles. La première qualité d'un éducateur, c'est une estime sincère pour ceux qu'il est chargé d'élever.

Une chose au contraire qui frappe les observateurs, c'est le goût prononcé des milieux populaires pour les idées générales. Marc Sangnier raconte qu'au régiment, parmi les conférences morales qu'il faisait à ses soldats, les plus goûtées étaient celles qui portaient sur le développement logique de quelques idées générales constituant comme un petit système très simple, qu'ils éprouvaient sans doute une véritable joie et comme une sorte de fierté intellectuelle à pouvoir facilement pénétrer.

« Un jour, craignant de les ennuyer par trop d'abstractions, je proposai de leur raconter, pour changer, quelque histoire très concrète de bataille : ils n'en voulurent pas entendre parler, et l'un d'entre eux se prit à dire — c'était un petit graveur de Montmartre : — *Non, ce que nous aimons le mieux, c'est la philosophie !* — Il avait trouvé lui-même ce mot-là pour désigner ce qu'il voulait dire. Surtout chez les ouvriers, et peut-être plus particulièrement encore à Paris, les idées générales sont si fort en honneur que les socialistes ont tout de suite compris l'avantage qu'ils auraient à s'en servir comme d'un appât pour prendre les intelligences ; et cela, sans doute, n'a pas été sans contribuer efficacement à leur si rapide progrès dans les masses ouvrières. »

Songez bien que ce que Marc Sangnier dit là des ouvriers est vrai aussi des paysans, et que leur exposer clairement, dans leur langage, des idées solides et logiques, les idées de l'Evangile et de la théologie, les intéresserait et les captiverait beaucoup plus sûrement que toutes ces allocutions où on leur déroule les papillotements plus ou moins multicolores et biscornus d'une vaine sentimentalité.

La loi de Caïn, par Seth. — In-18 jésus de 173 p., 1 fr. 50. — Paris, Retaux.

Joseph Sépet, *Avocat à la Cour d'appel d'Aix, président de la Conférence Saint-Louis de Gonzague*, par le P. Adam, S. J. — In-18 jésus de XVI-138 p., 1 fr. 25. — Paris, Retaux.

I. — *La loi de Caïn* est un tableau effrayant. Il s'agit de la fameuse loi dite *du stage scolaire,* qui prétend obliger toute la jeunesse française à subir les lycées et collèges officiels pour arriver aux fonctions publiques. L'auteur nous suppose au lendemain du vote de la loi. Un brillant adolescent, fils aîné d'une famille chrétienne, se destine à l'Ecole polytechnique. Il comptait s'y préparer dans un collège chrétien, quand la maudite loi

vient jeter le père et surtout la pauvre mère dans l'angoisse et le désespoir. D'un côté l'âme de l'enfant, de l'autre son avenir. Alternative épouvantable ! Mais le père est entré à l'Ecole, il faut que le fils y entre, c'est absolument arrêté. Il ira donc au lycée. Et au lycée, c'est tout ce que vous savez... Après trois années d'échec — trois années de débauche et d'impiété, — le jeune homme finit par forcer les portes de l'Ecole. A l'Ecole, vie de désordre. A l'armée, duel malpropre, blessure mortelle, mort parmi les blasphèmes les plus horribles, sous les yeux de la mère consternée, cette mère frappée de folie et répétant jusqu'à la fin de ses jours, à travers les grands corridors grillés d'une maison d'aliénés : Damnés ! damnés ! damnés !

Voilà un livre qu'il faut absolument faire lire dans les milieux intéressés.

II. — Avec *Joseph Sépet*, nous sortons du domaine de la fiction pour entrer dans celui de la réalité, et de la plus consolante des réalités. Joseph Sépet mérite d'être proposé à tous comme un type de jeune homme chrétien, mais du chrétien vigoureux et convaincu, qui se travaille sans cesse, plaçant la dévotion dans la victoire sur soi-même ; du chrétien qui communie pour prendre des forces, qui va à Dieu simplement, avec même une certaine candeur, qui a horreur de tout ce qui sent la routine, la banalité, le convenu. Comme il raille finement ces « bons petits jeunes gens, » qui n'ont de passion pour rien, également incapables de se dévouer et de se compromettre :

« C'est très gentil, un bon jeune homme ! Les dames en parent volontiers leur salon parfumé. » — Ce ne sont pas ceux-là qui serviront glorieusement l'Eglise et la France.

Et il ne fut pas de ceux-là. Dans ses impressions d'une retraite de la vingtième année : « Avant de venir à cette retraite, je me disais : Pour moi, c'est bien inutile, je marche dans les bonnes voies... Mais combien je vois tout à coup que je côtoyais l'abîme. Halte-là ! » — Ailleurs, dans son journal spirituel : « Dans notre temps, le caractère peut bien se traduire avec une pointe d'orgueil et d'entêtement pour le bien. Il faut en imposer ! » Et il a soin d'ajouter : « Cette pensée est de moi, donc *critiquable*. » C'est que son intransigeance sur les principes n'avait d'égale que son urbanité, sa courtoisie, sa charité pour tous. Nul autant que lui n'avait horreur de ces héroïsmes faciles et tapageurs qui trompent quelques exaltés sur la stérilité de leur vie ; nul n'était plus éloigné de ces étroitesses de vue et de ces acrimonies intempestives qui semblent se donner parfois pour mission de creuser des fossés à plaisir :

« Nous sommes, disait-il un jour à sa conférence, nous sommes une réunion de jeunes gens chrétiens. Quelle doit être l'attitude du chrétien envers tout le monde ? Je songe que, pour beaucoup de gens, le chrétien est un être qui hait ou méprise tout ce qui n'est pas chrétien. »

Et il s'élève contre cette définition. Il reprend à son compte la déclaration de Paul Orose : « En quelque lieu que je porte mes pas, je suis un Romain parmi des Romains, un chrétien parmi des chrétiens, un homme parmi des hommes ; » et il la commente ainsi :

« Le chrétien n'éprouve aucun embarras à s'unir avec ceux qui ne sont pas chrétiens, comme aucune hésitation à se séparer d'eux, dès qu'il le faut. Il s'unit à eux, il marche avec eux, il est avec eux, tant que la chose à penser, à dire, à faire, est de celles où il suffit d'être homme pour penser, dire et faire ce qu'il faut. Il accepte donc, il recherche le concours de tous les hommes éclairés et droits, de tous les hommes de sens, de tous les hommes honnêtes, et il entretient avec eux de cordiales relations... Bon camarade..., se séparant d'eux seulement quand la conscience l'exige, mais alors sans concessions ni respect humain ; défendant hautement l'Eglise quand on l'attaque devant lui, dans son rôle historique, politique et social, mais en même temps tâchant de gagner ses adversaires... ; *le plus accommodant et le plus intraitable des hommes.* »

Contre certain néo-libéralisme : « Allez-vous assoupir toutes les questions, mettre des coussins et des tampons partout ? Non pas. Vous regarderez en face et les choses qui divisent, et les hommes que ces choses divisent : la paix se fera par la lumière et la franchise. Vous aurez une attitude hardie et non pas incertaine ; très droite, et non pas courbée ou fuyante... Vous ne diminuerez jamais la vérité, comme jamais vous ne diminuerez en vous la dignité du caractère ni l'honneur de la vie. »

Celui qui parlait ainsi avait vingt-deux ans, et on l'écoutait.

Voilà un livre qui a sa place marquée sur le pupitre de tous nos étudiants chrétiens et dans la bibliothèque de toutes les œuvres de jeunesse.

Les moines d'Orient antérieurs au Concile de Chalcédoine (451), par dom J.-M. Besse. — Grand in-8° de 560 pages. — H. Oudin, Paris. — Prix : 7 fr. 50.

Qui n'a lu les *Moines d'Occident* et n'a été charmé par cette série de tableaux où se reflète l'existence des principaux représentants de la vie monastique en Occident ?

D'autre part, qui n'a entendu parler des Pères du désert, les Antoine, les Hilarion, les Paul, les Siméon, les Pacôme, etc. ? Au titre de son livre, on pourrait croire que dom Besse, marchant sur les traces de Montalembert, aurait retracé les faits importants de la vie de chacun d'eux. Il n'en est rien, et c'est plutôt le genre de vie que menaient les premiers moines d'Orient qu'il s'est attaché à décrire.

Le but poursuivi par l'auteur, c'est d'y trouver un commentaire à la règle bénédictine. Saint Benoît n'a pas inventé de toute pièce la vie monastique ; il a emprunté aux Pères du désert sa doctrine et la plupart de ses institutions. Les moines d'Orient sont les précurseurs des moines d'Occident. Le genre de vie des premiers, leurs règles, leur mode de recrutement et de formation, leur régime alimentaire, leur liturgie, leurs occupations, leur costume, en un mot leur genre de vie tout entier a servi de type aux seconds. Par conséquent si l'on veut comprendre les institutions auxquelles ces derniers étaient soumis, il est indispensable d'avoir une idée exacte de la vie des premiers.

Dans son étude, l'auteur s'est arrêté au concile de Chalcédoine, parce que de cette époque date la décadence des moines d'Orient, coïncidant avec les divisions doctrinales.

Il nous serait impossible d'analyser ces chapitres sans reproduire une partie du volume. Contentons-nous de citer leurs titres :

I. Topographie monastique de l'Orient. — II. Les diverses sortes de moines. — III. Les moniales. — IV. Les règles monastiques. — V. Le recrutement monastique. — VI. Les engagements monastiques. — VII. La chasteté et la pauvreté monastiques. — VIII. L'obéissance et la hiérarchie monastiques. — IX. L'obéissance et la discipline régulières. — X. L'enseignement ascétique. — XI. Les vêtements monastiques. — XII. L'habitation monastique. — XIII. Le régime alimentaire. — XIV. La prière et la liturgie. — XV. Le travail. — XVI. Les études. — XVII. Les moines et les discussions théologiques. — XVIII. Les moines et la cléricature. — XIX. L'apostolat et la charité monastiques. — XX. Voyages monastiques. — XXI. L'hospitalité monastique. — XXII. Austérités monastiques. — XXIII. Le merveilleux dans la vie des moines orientaux. — XXIV. Infirmités et mort des moines.

Chacune des assertions de l'auteur est appuyée sur des documents et commentée par des faits. Une foule de petites anecdotes donnent de la vie au récit et en rendent la lecture captivante.

Le monachisme africain, du IVe au VIe siècle, par dom Besse. — Extrait de la *Revue du Monde catholique.* — In-8 de 88 pages. — H. Oudin, Paris.

Cette brochure a le même but et les mêmes qualités que l'ouvrage ci-dessus. Elle fait pour l'Afrique ce qu'il fait pour l'Orient.

I. Vie monastique de saint Augustin. — II. Les moines et la cléricature. — III. Développement du monachisme africain. — IV. Les moines d'Hadrumète et d'Uzala. — V. Les moniales africaines. — VI. La règle de saint Augustin. — VII. La pauvreté religieuse dans les monastères africains. — VIII. La loi du travail et les moines africains. — IX. Les faux moines. — X. Les moines et la persécution vandale. — XI. Saint Fulgence. — XII. L'exemption monastique au VIe siècle.

Cérémonial selon le Rit romain, publié en fascicules par A. Velghe, P. SS. CC., professeur au grand séminaire de Versailles. — Paris, Lethielleux.

La collection complète renfermera onze brochurettes in-16 réparties en deux séries : cérémonies ordinaires, et cérémonies particulières à certaines fêtes.

Il a déjà paru trois fascicules de la première série : Office du Célébrant, Office du Diacre, Office du Sous-Diacre.

Les autres paraîtront successivement.

Ces offices particuliers, d'une rédaction courte et claire et d'une usage commode, complètent pour la pratique l'excellent *Cours élémentaire de Liturgie* du même auteur.

Etudes généalogiques sur les Bourdaloue, par E. Tausserat, avec divers appendices, par H. Chérot, S. J. — In-8 raisin de 123 p. — Paris, Retaux.

Par ce temps de préjugés ataviques, les études généalogiques sont à la mode. Celles-ci, dont l'axe est l'illustre jésuite, offriront un vif intérêt aux amateurs de curiosités historiques, qui pourront remonter la lignée de Louis Bourdaloue jusqu'en 1429, où l'on trouve un *Bordaloe* parmi les Vierzonnais réquisitionnés pour le ravitaillement d'Orléans assiégé par les Anglais.

Les appendices donnent la correspondance d'Antoine de Bourdaloue (arrière-grand-oncle paternel du prédicateur), conseiller intendant du duc de Guise, amiral du Levant, — une note sur le crucifix de Bourdaloue, — et sur le poète Ducis qui, par sa première femme, était petit-neveu du prédicateur.

Le mystère de la Passion à Oberammergau. *Etude historique et critique*, par Georges Blondel. — Un vol. in-16 de 70 pages, avec plan du théatre et deux cartes, 1 fr. 25. — Paris, Lecoffre.

Outre tous les renseignements pratiques désirables, on trouvera dans cette brochure, sur les représentations d'Oberammergau, sur leur origine, sur leur détail et leur développement, sur leur caractère profondément populaire et chrétien, sur le pays même et les habitants, quantité de vues pénétrantes, jetées comme au hasard des souvenirs, mais où l'on sent, du premier coup d'œil, la touche de l'ethnographe et de l'érudit. L'auteur de ces pages est, en effet, le même M. Georges Blondel à qui l'on doit, entre autres travaux, les deux admirables volumes d'*Etudes sur les populations rurales de l'Allemagne* et sur l'*Essor industriel et commercial du peuple allemand.* Voilà cette fois le *Mystère d'Oberammergau* entré dans le domaine de la haute science.

Guide national et catholique du voyageur en France. Première partie : *Paris*.— Suivi du *Guide à l'Exposition de 1900.* — Un volume petit in-16 de VII-439 et 74 p., illustré de nombreuses phototypies, avec deux plans. — Cartonné toile, 5 francs. — Paris, Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard.

Le *Guide* dont le premier volume paraît aujourd'hui, est, nous dit-on, le fruit de vingt-cinq années d'études et de voyages. « En composant ce recueil, lisons-nous dans la Préface, nous n'avons pas prétendu en faire un manuel exclusivement religieux ; nous avons tenu simplement à ce que, sans négliger aucunement les monuments profanes, les catholiques puissent visiter en connaissance de cause les sanctuaires innombrables élevés à la gloire de Dieu et en l'honneur de la sainte Vierge et des saints, à la suite de faits historiques ou merveilleux que nous raconterons en leur lieu et place d'après les sources les plus autorisées. »

Les voyageurs pour Paris seront cette année, au point de vue des « Guides, » de deux catégories distinctes. — La première comprendra les personnes qui, connaissant déjà la capitale, un peu ou beaucoup, passeront leur temps à l'Exposition surtout. Ceux-ci trouveront dans le présent volume une partie spéciale de 74 pages consacrées exclusivement à l'Exposition. — La deuxième catégorie se composera des gens qui n'ont jamais vu la grande ville. A eux se recommande cette première partie du *Guide national et catholique.*

Cartonnage solide et gracieux ; format des plus portatifs, mesurant quinze centimètres sur dix. Dans une pochette faisant corps avec le deuxième plat de la couverture, on a renfermé deux plans : un plan, en noir, de l'Exposition, et un plan de Paris en couleurs.

Neuvaine à saint Joseph de Cupertino pour le succès des examens, par D. M. Fontaine. — Elégante plaquette in-12 de 90 pages, illustrée. 0 fr. 60 (remises par douzaine). — Paris, Œuvre des Orphelins-Apprentis d'Auteuil.

Cette plaquette, soignée comme un « Livre d'Heures, » est la troisième édition de l'opuscule édité il y a trois ans par l'Œuvre d'Auteuil. On sait la renommée universelle que s'est acquise le bon saint pour le succès des examens. Saint Antoine de Padoue seul peut lui faire concurrence pour les objets perdus. Aussi cette *Neuvaine* a-t-elle obtenu près de notre public scolaire le meilleur succès. Et, ce qui vaut mieux que toutes les peaux d'âne, saint Joseph de Cupertino inspire, avec la confiance du succès, le goût de l'étude.

Suivant le mot de Mgr Laflamme, recteur de l'Université de Québec, souhaitons que cette *Neuvaine* devienne, pour tous nos élèves, « la note surnaturelle qui doit toujours avoir sa large place dans les affaires de la terre. »

Le surveillant dans un collège catholique, par le P. de Damas, de la Compagnie de Jésus. — Un vol. in-12 de 300 p., 2 fr. 50, *net* 1 fr. 40. — Lille, Maison Saint-Joseph.

Toutes les professions ont leurs manuels ; et si l'on a moins écrit sur l'emploi de surveillant que sur beaucoup d'autres, c'est précisément à raison de sa difficulté même et de son extrême délicatesse. Le P. de Damas a recueilli dans ce volume d'abord la substance des préceptes des anciens Jésuites sur la discipline morale des collèges, et ensuite ce qu'il a trouvé de bon, de chrétien, de pratique au cours de ses immenses lectures pédagogiques, le tout présenté avec netteté et conviction et mis dans cette lumière, dans ce relief que seule une longue expérience permet d'atteindre. Bénies seront les maisons qui s'inspireront de ces principes.

Mots français d'origine allemande. — In-16 de 13 p., 1 fr.

Mots allemands d'origine étrangère. — In-16 de 26 p., 0 fr. 75.

Mots-racines les plus usuels de la langue allemande, par A. Burger, professeur d'allemand. — In-16 de 25 p., 1 fr. — Chez l'auteur, Paris, rue Tronchet, 35.

Il est toujours intéressant de constater les emprunts que se font mutuellement les langues ; et à ce point de vue, l'on sera heureux de parcourir les deux premières de ces brochures. — La troisième donne une liste de mots qui ont bien en effet quelque chose de radical, mais n'a rien de commun avec une étude méthodique des racines allemandes. C'est là un manuel qui nous manque en français. Nous avions autrefois le petit volume de Kirsch (aujourd'hui épuisé), qui était souvent un peu superficiel mais qui a rendu de grands services. Ce que pourrait être l'étude des racines allemandes, on en aura quelques spécimens dans le *Dictionnaire étymologique latin*, de Bréal, où l'auteur ici ou là établit les comparaisons les plus fécondes entre les langues germaniques et les langues classiques.

Manuel pratique de jardinage et d'horticulture, par Albert Maumené, professeur d'horticulture, avec la collaboration de Claude Trébignaud, arboriculteur. — Un volume in-18 jésus de 900 pages, orné de 275 figures dans le texte. — L. Mulo, libraire-éditeur, 12, rue Hautefeuille, Paris.

Qui ne fait un peu de jardinage, voire même d'arboriculture, dans les modestes presbytères de campagne? Vastes ou étroits, souvent trop étroits, nos jardins procurent à celui qui s'applique à les cultiver distraction, agrément, et par-dessus tout cela un profit qui n'est pas à dédaigner. Je connais plusieurs de nos confrères fort habiles en la matière. Chez eux on ne sait qu'admirer le plus : les superbes variétés de légumes, les collections choisies de fleurs, le gracieux agencement des arbres fruitiers en pyramides, candélabres, vases, etc., sans parler des treilles qui tapissent les pignons et jusqu'aux moindres pans de mur. Et comme leurs églises, aux jours de fêtes, sont, et sans grands frais, splendidement décorées ! Ce sont des maîtres, qui n'ont plus rien à apprendre. Mais avant de le devenir, ils ont dû passer par bien des tâtonnements et par de longs essais. Et combien se découragent ou réussissent peu, faute de guides qui leur fourniraient les enseignements nécessaires ! Les jeunes surtout aiment à aller vite, à obtenir de prompts et satisfaisants résultats. Rien ne peut mieux les aider à se perfectionner dans un art, plus difficile pratiquement qu'il ne parait de prime abord, qu'un bon Manuel de jardinage.

Grâces à Dieu, il n'en manque pas. Celui que nous présentons aujourd'hui est le dernier paru. Cela lui donne sur les autres un avantage très appréciable, celui d'être tout à la fois et plus complet et plus moderne. Complet, il l'est autant qu'on peut le désirer pour un manuel qui traite, dans un seul volume, outre les notions générales assez développées, tous les genres de cultures, cultures utilitaires, potagères et fruitières, et cultures d'agrément. Sous une forme concise, il renferme immensément de détails pratiques, dont beaucoup d'inédits. A signaler surtout les conseils sur le choix des meilleures variétés. Moderne, il ne l'est pas moins : on y trouve mentionnés les procédés les plus nouveaux en fait de jardinage et d'arboriculture, création et plantation de jardins, floriculture en plein air et de serre, etc.; quelques pages même sont réservées aux fleurs à couper, aux garnitures d'appartement et à la confection des corbeilles et des bouquets, renseignements que l'on peut fort bien utiliser pour la décoration des églises.

Ce *Manuel pratique de jardinage* se recommande à tous les amateurs d'horticulture sérieuse, intéressante et rémunératrice.

L'Eglise et l'Inquisition, par l'abbé Wagner, docteur en théologie. — Gr. in-8 de 16 p. — Rixheim, imprimerie F. Sutter.

L'Eglise et l'Inquisition est une conférence donnée au Cercle catholique de La Chaux-de-Fonds (Suisse). On y trouvera un exposé précis, froid, sans aucune visée apologétique, du fonctionnement de l'Inquisition au moyen âge d'abord, de l'Inquisition d'Espagne ensuite. Ces pages sont peu nombreuses, mais très denses et bondées de faits. Une multitude de sources (la plupart allemandes) sont indiquées au pied du texte, à l'usage des travailleurs qui voudront vérifier et développer.

Cette brochure se vend au profit de la reconstruction de l'église catholique romaine de La Chaux-de-Fonds. Il est fâcheux qu'on n'en ait pas indiqué le prix.

Le crucifix de l'église de Mirabel, au diocèse de Montauban, par Mgr Barbier de Montault. — In-8 de 8 p., avec photographie. — Montauban, impr. Ed. Forestié.

Monographie d'un crucifix magnifique, que l'on supposait être du XII^e^ siècle, et que Mgr B. de Montault attribue au XVII^e^ siècle avancé. Outre l'intérêt local qu'elle offre pour le diocèse de Montauban, cette brochure rappellera des notions toujours utiles à qui veut fixer la date d'un crucifix antique.

Origine et but de la dévotion au Sacré-Cœur. — In-32 de 64 p., 0 fr. 10. — Lyon, Vitte.

Mois du Sacré-Cœur, d'après l'Encyclique de Léon XIII, par l'abbé de Bessonies, chapelain de Notre-Dame-des-Victoires. — In-32 de 174 p., 0 fr. 50. — Paris, Ch. Amat.

Ce que fait la sainte Vierge pour ceux qui portent le scapulaire. — In 32 de 66 pages, 0 fr. 20. — Paris, Desclée.

Notre-Dame du Laus et la vénérable sœur Benoîte. — Grand in-32 de 176 pages, avec gravures sur bois, 0 fr. 50. — Abbeville, Paillart, et chez les missionnaires de Notre-Dame du Laus (par Avançon, Hautes-Alpes).

Le livre du pèlerin à Notre-Dame du Mont, à Thoraise, près Besançon. — In-18 de 256 p. — Besançon, imprimerie Paul Jacquin.

La Bienheureuse Jeanne de Valois, par Mgr Hébrard. — **Hippolyte Flandrin,** par L. Masson. — Plaquettes in 12 de 32 pages, à 0 fr. 20 l'une. *(Bibliothèque édifiante)*. — Lyon, Vitte.

I. — *Origine et but de la dévotion au Sacré-Cœur* fait partie de la *Bibliothèque céleste* dont nos lecteurs connaissent et goûtent la grâce et l'élégance extérieure, la solidité doctrinale et la pieuse suavité. On y trouvera un exposé lumineux et amoureux des origines lointaines de la dévotion au Sacré-Cœur dans l'Evangile et la vie des saints, la vie de la Bienheureuse Marguerite-Marie en 18 pages, des considérations pratiques sur les œuvres de réparation, la messe, la communion, l'adoration perpétuelle, et le texte des Promesses de Notre-Seigneur à la Bienheureuse. (Conditions de propagande : 70 exemplaires pour 5 francs, etc.).

II. — Le *Mois du Sacré-Cœur* est conçu sur le même plan que le *Mois de Marie* et le *Mois de saint Joseph*, du même auteur. L'Encyclique du 25 mai 1899, sur la consécration du genre humain au Cœur de Jésus, y est commentée chaque jour, d'une manière solide ; et les fidèles auront l'occasion de s'y remémorer sur la royauté de Jésus-Christ des notions aussi précieuses qu'oubliées. — A la suite de chaque lecture, un trait d'histoire emprunté à la vie des saints ou de pieux personnages dévoués au Sacré-Cœur.

III. — *Ce que fait la sainte Vierge pour ceux qui portent le scapulaire* est un excellent recueil de miracles et traits édifiants empruntés à l'histoire sans cesse renaissante des merveilles du scapulaire, avec une poignée d'avis très utiles aux prêtres du ministère pour la propagation du pieux insigne de Marie.

IV. — *Notre-Dame du Laus,* notice populaire sur un des pèlerinages les plus fréquentés de notre Sud-Est, et les plus riches en merveilles de la grâce. Ceux de nos lecteurs qui ne le connaissent pas encore, seront fort intéressés et édifiés par la présente brochure. Les autres continueront de recourir à l'histoire complète de *Notre-Dame du Laus* (in-8 de 600 p., 4 fr.), ou mieux, à la *Vie de la Vénérable sœur Benoîte,* par l'abbé Jour, dont nous avons annoncé cette année la seconde édition (in-12 de 400 p., 3 fr., Lyon, Vitte).

V. — Le *Livre du Pèlerin* s'ouvre par cinquante pages consacrées au pèlerinage de Notre-Dame du Mont, l'un des plus fréquentés de la Franche-Comté. — Ensuite, près de deux cents pages de prières diverses, psaumes, hymnes, motets, cantiques, chemin de la croix. Le choix de ces prières est fort bien entendu ; et cet opuscule, destiné surtout à la Franche-Comté, sera le bienvenu partout.

VI. — Le *Petite Bibliothèque édifiante* vient de s'enrichir de deux perles : la *Bienheureuse Jeanne de Valois,* l'une des âmes les plus affligées qui furent jamais et la patronne de ceux qui ont à souffrir dans leurs affections les plus intimes, — et *Hippolyte Flandrin,* l'une des gloires les plus pures de la peinture au XIX^e^ siècle, et en même temps le modèle achevé de la vie de famille et du bonheur domestique dans la pratique de toutes les vertus chrétiennes.

Bergeronnette, par H. du Plessac.

Mademoiselle, par B. de Buxy. — 2 vol. in-12 à 3 fr. — Paris, Gautier.

Deux récits pour bibliothèques paroissiales.

Bergeronnette est une bien émouvante et bien vivante apologie des voies cachées mais toujours miséricordieuses de la Providence. La morale du récit nous est donnée à la page 310 : « Plus il se remémorait les événements, plus il admirait l'indulgence infinie de Dieu et les moyens si divins dont se servait sa toute-puissante sagesse pour ramener à lui les pécheurs. » Péripéties étranges en vérité : un mari joueur, banquier véreux ; une épouse, type de la femme chrétienne ; le mari la tue pour se procurer de l'argent ; la mourante confie sa fille (Bergeronnette) à un vieil ami breton qui se voit ensuite poursuivi comme coupable de l'assassinat de la mère ; l'enfant remise par le père aux mains d'une mondaine ; son tuteur, arrêté en Espagne et envoyé au bagne aux Philippines, y exerce un admirable apostolat, est reconnu ensuite par deux officiers français qui font éclater son innocence ; le père arrêté avec ses complices, ses complices condamnés aux galères, lui-même gracié, Bergeronnette ramène à Dieu la mondaine chargée de la pervertir. Tout se termine sur un beau mariage, bonheur universel et actions de grâces au manoir de Trégonnac.

Mademoiselle pourrait passer pour le type du roman touffu ; mais n'est-ce pas une ressemblance de plus avec la vie ? et les jeunes lectrices ne sont-elles pas toujours affriandées par ces complications où se complaît souvent ce que l'on a appelé *l'alchimie de la Providence ?* Une vieille châtelaine sans enfants, le classique neveu de mise en pareille occurrence (et par dessus le marché, dans la circonstance présente, charmant, beau, généreux, etc., tous les prestiges d'un *Pyrrhus* chrétien), un cousin morvandiau, un héritage à conquérir, le cœur du neveu à assiéger, une préceptrice idéale, une « Mademoiselle » type d'intrigue, d'ingratitude, de jalousie, de convoitise, de toutes les bassesses qui grouillent aux bas-fonds de l'humanité féminine, et tout au travers, des coups de théâtre, des revirements prodigieux, des fuites au Sénégal, des morts subites, une Providence enfin qui parfois fait bien un peu l'effet du *Deus ex machina,* mais qui reste et luit toujours au dessus de nous comme la bonne, la douce, la sage Providence, la divine « alchimiste » qui ne manque jamais de tirer le bien du mal.

Les Iles Blanches des mers du Sud, par le P. F. Hartzer, missionnaire du Sacré-Cœur. — Un vol. in-8 raisin de 350 p., orné de 60 gravures dont 10 hors texte, et 8 cartes, 5 fr. — Paris, Ch. Amat.

Iles Blanches des mers du Sud est l'histoire merveilleuse d'une mission née d'hier au milieu des atolls du Pacifique ; c'est l'histoire de la civilisation dans ces îlots de verdure qu'on appelle les Gilbert et les Ellice.

On sait que les missions d'Océanie (non compris l'Australie et la Nouvelle-Zélande, entrées depuis longtemps déjà dans le mouvement de la civilisation britannique : voir *Ami*, 1897, p. 24-30) sont réparties principalement entre trois congrégations religieuses :

Les PP. des Sacrés-Cœurs, ou de Picpus, depuis 1826 : Océanie orientale : trois vicariats apostoliques : Tahiti, îles Marquises, îles Sandwich ou Hawaï ;

Les PP. Maristes, depuis 1836 : quatre *vicariats apostoliques :* Océanie centrale et archipel des Tonga ; — Nouvelle-Calédonie et Nouvelles-Hébrides ; — archipel des Fidji ou Viti ; — et les Samoa ; — de plus, deux *préfectures apostoliques* aux îles Salomon, érigées en 1897 et 1898 et rattachées, celle du Sud, au vicariat apostolique des Fidji ; celle du Nord, au vicariat des Samoa ; — deux *diocèses* en Nouvelle-Zélande : Wellington, érigé en évêché en 1848 et en archevêché en 1887, et Christchurch, érigé en évêché en 1887 ; — enfin des stations à Sydney (Australie) [1] ;

Les PP. du Sacré-Cœur, dits *d'Issoudun,* depuis 1881 : trois *vicariats apostoliques :* Nouvelle-Guinée anglaise ; — Nouvelle-Poméranie ; — îles Gilbert avec les îles Ellice.

C'est l'histoire de cette dernière mission que nous retrace le P. Hartzer. Ce n'est pas un journal de missionnaire ; c'est l'œuvre d'un historien, et du mieux informé et du plus sympathique des historiens, redisant les luttes et les conquêtes de ses frères en religion. C'est œuvre aussi de savant consciencieux qui, sur la formation géologique des atolls, nous expose avec compétence les deux systèmes proposés, de soulèvement ou d'affaissement. On sait que trois cents de ces îles océaniennes, d'une superficie totale de quatre millions d'hectares, sont l'œuvre des zoophytes : îles coraligènes, formées lentement pendant des siècles par l'action constante de milliers de madrépores et de polypiers, travailleurs sans cesse renaissants des mers tropicales. Ces récifs madréporiques, on les retrouve dans toutes les régions torrides, et ils forment autour du globe une zone presque ininterrompue. Mais nulle part ils ne sont

Les deux nouvelles préfectures apostoliques des îles Salomon offrent les plus belles espérances. Les Salomon septentrionales appartiennent à l'Allemagne (comme aussi, depuis l'an dernier, les Samoa) ; et l'empereur Guillaume II, qui a le sens de ses vrais intérêts, se montre très favorable aux missions. C'est en vue du développement des missions qu'il a récemment autorisé les Maristes à s'établir en Allemagne ; et les Maristes viennent de commencer (avril 1900) par la fondation d'une école apostolique à Meppen (Hanovre). L'empereur leur a même promis de ne pas laisser les prédicants protestants mettre le pied aux Salomon. Là-bas, en effet, comme ailleurs, protestantisme et anglo-saxonisme sont synonymes ; et les catholiques étant arrivés les premiers, Guillaume II n'a nul souci de voir s'étendre et faire tache jusque dans ses colonies d'Océanie les divisions religieuses qui ont déchaîné tant de maux sur la mère-patrie allemande.

Comparez à cette attitude de l'empereur d'Allemagne la conduite de notre gouverneur français — protestant — de la Nouvelle-Calédonie, M. Feillet, appelant, l'hiver dernier, de l'île des Pins, les *teachers* ou catéchistes protestants, que ses prédécesseurs n'avaient jamais voulu recevoir !

L'empereur d'Allemagne peut se rappeler aussi que, si l'an dernier la guerre faillit éclater à propos des Samoa entre les trois puissances alors co-protectrices, Allemagne, Angleterre, Etats-Unis, c'était grâce précisément aux intrigues des Wesleyiens. Les Samoans venaient d'élire légitimement pour roi un catholique, Mataafa. D'où colère des Wesleyiens qui mettent tout en œuvre pour empêcher la reconnaissance de l'élu par l'Angleterre et les Etats-Unis et qui ont failli y réussir. L'Allemagne, au contraire, dont tout le monde, paraît-il, reconnaît la loyauté dans les questions coloniales, soutenait Mataafa, dont l'élection était inattaquable. On sait qu'à la suite de ce conflit, qui menaça d'amener une rupture ouverte, l'Angleterre et les Etats-Unis ont renoncé à leur *condominium.*

Avec la propagande protestante tomberait le plus grand obstacle que le catholicisme ait rencontré en Océanie. Les Wesleyiens surtout, appuyés des dollars et des forces britanniques, ont fait rage contre nos missions. Ils avaient d'ailleurs la priorité ; et l'expansion relativement rapide de nos missions sur leur terrain est une des plus consolantes merveilles de la grâce. Mais qu'il reste encore à faire ! Aux Fidji, par exemple, nous n'avons que 10.000 catholiques contre 94.000 protestants — protestants de nom, qui se sont prêtés à une inscription pour le plus grand bénéfice pécuniaire de leurs apôtres soldés, et que l'on a laissés ensuite croupir dans leur vieux fond païen, recouvert seulement d'un léger vernis de simili-civilisation. Nos catholiques, au contraire, sont admirables. Ce n'est pas la communion pascale qui est de règle chez eux, c'est la communion mensuelle, pour tout le monde, hommes et femmes. Si Jésus-Christ compte peu de fidèles là-bas, du moins ce sont de vrais fidèles, et qui l'aiment bien. *Rogate ergo dominum messis, ut mittat operarios in messem suam.*

[1] Les Nouvelles-Hébrides ont été confiées aux Maristes par le Saint-Siège il y a dix ans. La société de Marie les a acceptées en actions de grâces à Dieu et à la Vierge immaculée pour la béatification si promptement obtenue du B. Pierre Chanel, premier martyr de l'Océanie. Jusqu'à aujourd'hui, elles se sont montrées la plus rétive de toutes les missions à l'action des missionnaires, la plus « amorale » aussi. Elles sont destinées, dans un avenir plus ou moins prochain, à former un vicariat apostolique à part.

aussi nombreux que dans les mers australes, qu'ils semblent couvrir d'un réseau de pierres ; et c'est sur la question de leur origine et de leur forme première que se divisent les géologues, les uns y voyant les débris d'un continent mystérieux dont les assises se seraient effondrées dans les profondeurs du Pacifique ; les autres, des vestiges d'une terre soulevée, marquant l'emplacement d'îles volcaniques semblables à celles qui existent encore actuellement, volcans éteints depuis des siècles, dénudés par l'action des vagues, emportés peu à peu et disparus sous les flots, ne laissant d'autre trace de leur existence que des amas madréporiques de plusieurs centaines de mètres d'épaisseur, formés à leur sommet par des débris calcaires et par la croissance progressive des zoophytes, exemple prodigieux de la force d'expansion et de résistance d'infiniment petits en lutte continuelle contre les forces les plus puissantes de la nature.

Mais nous voilà loin de nos missionnaires. Nos lecteurs les retrouveront à travers les pages du P. Hartzer. Elles sont bien touchantes, ces missions d'Océanie. En dehors des grandes colonies britanniques de l'Australasie, on travaille là dans l'obscurité, dans l'humilité, dans le silence et la solitude de la vie la plus cachée qui se puisse rêver, sur des îlots perdus, laissés jusqu'à ces dernières années en dehors de l'expansion européenne, fermés à toute grande perspective de développement industriel et commercial. C'est là que l'on goûte la joie profonde, divine, de se dépenser loin du regard des hommes, sous l'œil de Dieu seul, « pour la plus grande gloire de Dieu et l'honneur de sa sainte Mère. »

Nous avons plusieurs fois déjà entretenu nos lecteurs des beaux travaux du P. Monfat sur les missions d'Océanie, et ils nous sauront gré de les leur rappeler : *Dix ans en Mélanésie, Les Samoa, Les Tonga, Les origines de la foi catholique en Nouvelle-Zélande, Mgr Elloy*, avec la *Vie du B. Pierre Chanel*, par le P. Nicolet, la *Vie de Mgr Bataillon*, par le P. Mangeret (vol. in-8 à 3 fr. 50 ; *Mgr Bataillon*, 2 vol.).

Des donations et legs faits aux fabriques et autres établissements ecclésiastiques, par J. Roquejoffre, licencié en droit, secrétaire-greffier du Conseil de préfecture de l'Aveyron. — Un vol. in-12 de 370 p. — Prix : 2 fr. 50 ; franco 3 fr. — Paris, Bloud et Barral.

Après le *Guide pratique des trésoriers de fabrique* et *Le contentieux des fabriques*, M. J. Roquejoffre nous donne ce nouvel ouvrage où il a traité d'une manière complète la question assez complexe des donations et legs aux fabriques et autres établissements ecclésiastiques. Aux règles du droit commun, il ajoute les dérogations qui y ont été apportées, et les espèces particulièrement délicates avec la solution qu'elles ont reçue.

L'ouvrage se recommande à tous ceux qu'intéresse la question, c'est-à-dire à tous les curés.

A propos du **Nouveau Larousse**

A propos de notre article relatif au *Nouveau Larousse (Ami*, 1900, p. 457), nous avons reçu d'un lecteur une critique toute bienveillante d'ailleurs, et telle que nous ne demandons qu'à en recevoir souvent, car c'est de la discussion que jaillit la lumière. L'auteur de cette critique s'élève contre le danger de la neutralité en matière religieuse; puis il nous donne communication d'une note, lue au Congrès scientifique international des catholiques, tenu à Bruxelles en 1894, sur la nécessité d'une encyclopédie catholique ; et enfin il affirme que la neutralité elle-même n'est pas respectée dans le *Nouveau Larousse*, et il en donne pour preuve l'article sur le mot *Athéisme*. Nous croyons utile de répondre à chacun de ces points.

1° Nous avons nettement exprimé notre regret de n'avoir pas notre idéal : un dictionnaire catholique complet, illustré, parfait. Avec notre correspondant, nous appelons cette œuvre de tous nos vœux. Mais, en attendant, nous avons cru devoir recommander un dictionnaire *neutre*, tout en déclarant qu'il n'était pas notre idéal à ce point de vue, mais pour éviter que nous ne soyons inférieurs, nous catholiques, sur la documentation, à nos adversaires. Nous ajouterons d'ailleurs que ce n'est pas dans un dictionnaire que nous irions chercher la doctrine, pas plus sans doute que notre honorable contradicteur.

2° La note lue par M. l'abbé Pagès au Congrès scientifique international de Bruxelles se résume ainsi : *a)* Le *Dictionnaire universel Larousse* est mauvais au point de vue religieux. Nous l'avons dit. *b)* Il est nécessaire d'avoir une encyclopédie catholique. Nous l'avons dit, et nous venons de le répéter. *c)* M. l'abbé Pagès a déjà accumulé un grand nombre de documents pour cette œuvre. Nous nous en réjouissons vivement et il peut compter sur un bon accueil de notre part, certes ! Mais enfin c'est en 1894 qu'il nous a fait la promesse de cette œuvre, d'ailleurs énorme, et nous sommes en 1900. Que faire, en attendant ? *d)* Le *Nouveau Larousse* ne sera que neutre et non catholique. Nous l'avons regretté. *e)* Il recommande l'ancien *Larousse*. C'est vrai et nous le regrettons encore, mais enfin il était bien difficile à la librairie Larousse de dire : « Ne lisez pas tel ouvrage que j'ai publié, il est mauvais. » Dans un ouvrage si considérable, si volumineux que celui-là, on peut sans doute être indulgent pour un petit détail de ce genre.

3° Notre correspondant nie enfin le caractère de neutralité du *Nouveau Larousse*. Là, nous ne sommes plus d'accord avec lui. Il nous écrit : « Mais cette neutralité est-elle elle-même toujours gardée ? Non. Lisez par exemple le mot *Athéisme*. »

Nous nous sommes aussitôt reporté à l'article en question, et voici ce que nous y avons trouvé : des définitions du mot, et des définitions des doctrines qui sont le fond de l'athéisme. Ce sont des faits ; là, donc, rien à dire. Mais il y a une appréciation suivant un fait, et la voici : « Pour démontrer que l'idée de Dieu est factice et due au développement de la civilisation, on a soutenu que les peuples les plus rapprochés du point de départ de l'humanité ne la possèdent pas. » (Voilà le fait, l'exposé, l'histoire ; voici maintenant la désignation et... l'appréciation où peut manquer la neutralité). « Mais cette assertion est aujourd'hui controuvée ; il n'y a point de groupe humain, si primitif ou *si dégradé* qu'on le suppose, qui n'ait une notion de divinité. »

Il y a là, en effet, un manque de neutralité, selon ce que dit notre contradicteur. Mais nous avons hâte d'ajouter : Heureusement ! car ce manque de neutralité est au préjudice des athées. Que diriez-vous, cher lecteur, si l'on écrivait de votre doctrine, de la vraie, qu'il n'y a pas de peuple, *si dégradé* qu'on le suppose, qui puisse encore y croire ? Or, c'est ce que dit de l'athéisme le *Nouveau Larousse*. Et c'est l'article où il dit cela que vous nous donnez comme un exemple de son mauvais esprit? *Nous ne comprenons plus* [1].

LITURGIE

Q. — 1° Un protestant vient à mourir dans une paroisse où il n'y a ni temple ni ministre protestants. Le maire demande au curé catholique de prêter pour l'enterrement le drap mortuaire.

On demande : *a)* Est-il licite au curé de prêter le drap mortuaire pour l'enterrement d'un protestant?

b) Le curé ayant des relations amicales avec le défunt, peut-il licitement assister comme simple particulier à l'enterrement ? (Il s'agit d'un enterrement civil).

2° Pour diverses raisons, dont la principale est le manque de chantres, dans la plupart de nos églises de missions la messe n'est chantée qu'aux solennités. Les dimanches ordinaires, comme messe de paroisse on célèbre la messe basse, avec l'aspersion de l'eau bénite et le prône. Pendant l'action du saint sacrifice (où cela est possible) on chante des hymnes liturgiques.

On demande si après la célébration de la messe de paroisse, ainsi ordonnée, l'*on peut* ou l'*on doit* réciter les trois *Ave Maria* avec les autres prières ordonnées « post privatæ missæ celebrationem. » Autrement : dans

[1] Ceux de nos lecteurs qui voudraient souscrire au *Nouveau Larousse* auront intérêt à nous en informer à l'avance. Nous leur répondrons par lettre particulière.

ce cas la messe de paroisse doit-elle être regardée comme *missa privata?*

3° D'après la nouvelle rubrique ordonnant la messe pour les défunts, il est dit : « Missæ privatæ de Requie... fieri possunt die vel pro die obitus aut depositionis, at sub clausulis et conditionibus quibus, juxta rubricas et decreta, missa solemnis iisdem in casibus decantatur..... Et si agatur de ecclesiis et oratoribus publicis, *funus* fieri debet cum missa exequiali. »

On demande : *a)* quel est le sens du mot *funus?* Il ne s'agit pas de funérailles proprement dites, puisqu'on suppose le cas *corpore jam sepulto*.

b) Le *funus* est-il ici *l'absoute* avec *Libera*, aspersion et encensement, comme il est ordonné au Rituel après la messe solennelle ?

c) Dans ce cas pourrait-on se contenter de réciter le *Libera?*

R. — Ad I. On peut parfaitement prêter un drap mortuaire pour l'enterrement d'un protestant. Nous supposons que l'enterrement civil dont parle notre correspondant, n'a pas, en pays de missions, l'idée de mépris pour l'Eglise catholique qu'il a ordinairement dans nos pays de foi. Mais assister même comme simple particulier à un enterrement de protestant, c'est une question de morale que la connaissance exacte de toutes les circonstances pourrait seule permettre de résoudre.

Ad II. Certains correspondants nous ont cité un décret du 17 décembre 1888 comme permettant de ne pas dire les trois *Ave Maria* après la messe paroissiale non chantée. Mais nous ferons remarquer que ce décret, donné pour les Capucins, parle de messe conventuelle et non de messe paroissiale. La Sacrée Congrégation des Rites peut donc permettre de ne pas dire les trois *Ave Maria* après ces messes basses paroissiales, mais nous croyons qu'elle ne l'a pas encore fait.

Ad III. Le mot *funus* signifie le service funèbre tout entier, la messe et l'absoute. On peut réciter le *Libera* si on n'a pas le moyen de le faire chanter.

Q. — Je serais heureux de savoir si un prêtre peut dire la messe en noir *præsente corpore* pour ses intentions. Je suppose un cas où le prêtre doit chanter un service pour des gens qui ne paieront pas et où, à cause de la fête du jour, il ne serait pas permis de dire la messe en noir si le corps du défunt n'était pas présent.

R. — On n'est pas obligé d'appliquer l'intention de la messe que l'on célèbre au défunt dont le corps est présent. Mais quand on célèbre une messe basse, si on la dit dans un cas où régulièrement une messe chantée serait seule permise, on ne peut profiter du privilège de dire une messe basse de *Requiem* qu'en appliquant cette messe au défunt dont on fait les funérailles. (S. C. R., 12 janvier 1897).

Q. — Un jour où la messe de *Requiem* est interdite, *præsente cadavere*, peut-on, pour être agréable à la famille du défunt, dire la messe du jour, non pas au maître-autel, devant le cadavre, mais à un autel latéral pendant la cérémonie des obsèques, après le chant du premier nocturne de l'office des morts ?

R. — On ne peut sérieusement dire que la messe ne sera pas dite *præsente cadavere*, parce qu'elle sera célébrée à un autel latéral. Pendant cette messe, en effet, le catafalque reste dressé dans l'église, là se trouve le corps du défunt pour qui on célèbre la messe. Ce serait donc contre les rubriques. Tout ce que nous croirions possible dans ces circonstances, c'est qu'en même temps que le nocturne des morts se chante devant le catafalque, un prêtre célèbre une messe basse du jour à l'intention du défunt ; la famille pourrait y assister. Mais l'office public autorisé par l'Eglise, c'est simplement le chant du nocturne.

Q. — Les religieuses cloîtrées actuellement en France n'étant pas tenues à la récitation de l'office canonique en vertu d'une loi émanant du Saint-Siège, doit-on (et peut-on même) dire tous les jours dans leur chapelle la messe conforme à leur office, surtout quand cet office n'est pas approuvé pour le diocèse, bien que leur *Ordo* soit approuvé par l'évêque ?

R. — Si les religieuses récitent tous les jours l'office canonial, on peut dire la messe conforme à leur Ordo, comme nous l'avons souvent répété. Mais si les religieuses ne récitaient que le petit office, leur chapelle deviendrait une chapelle publique et on devrait y suivre l'Ordo du diocèse.

Nous ne reviendrons pas sur les cas si souvent discutés ici où un religieux du même ordre desservirait cette chapelle.

Q. — Un aumônier de religieuses est appelé à donner souvent la communion aux malades dans leur infirmerie. Seulement les malades sont réparties dans deux ou trois salles ne communiquant entre elles que par un balcon extérieur, quoique abrité par le même toit que l'infirmerie elle-même.

Faut-il répéter dans chaque salle les prières avant et après la communion ? Ou bien peut-on passer d'une salle à l'autre par la galerie et donner ainsi la communion aux diverses malades comme si elles étaient toutes dans la même chambre ?

R. — Comment pourrait-on affirmer que le *Confiteor* récité dans une salle, et qui n'a pu être entendu dans les autres, peut suffire aux malades qui sont dans celles-ci ? A plus forte raison des autres cérémonies et de la bénédiction. Il faudra donc répéter les prières et les cérémonies toutes les fois que l'on arrive dans une salle vraiment distincte de la précédente.

Q. — Un confrère prétend que l'évangile qui fait partie de la cérémonie de la bénédiction des rameaux doit être chanté du côté de l'évangile. Je crois qu'il doit se chanter, comme ce qui précède et ce qui suit, du côté de l'épître. Qui a raison ?

R. — Si l'office est célébré avec diacre et sous-diacre, le diacre qui doit chanter l'évangile de la bénédiction des rameaux le chante du côté de l'évangile. Mais si l'office est célébré sans ministres sacrés, le célébrant le chante du côté de l'épître. (S. C. R., 27 avril 1697).

Q. — La veille de Pâques, le soir, on a fait tomber mon cierge pascal qui s'est cassé à deux endroits. Je l'ai enveloppé et arrangé comme j'ai pu et je l'allume les dimanches. Mais n'a-t-il pas perdu la bénédiction, et pensez-vous que je pouvais m'en servir pour faire l'eau baptismale de la Pentecôte?

R. — La bénédiction du cierge pascal s'attache à la matière de ce cierge, c'est-à-dire à la cire, il ne perd pas sa bénédiction parce qu'il est brisé, chacune de ses parties reste bénite. Il suffit donc de l'arranger pour qu'il puisse faire fonction de cierge, et il était bien suffisant pour faire l'eau baptismale de la Pentecôte.

Q. — Est-il dans l'esprit de l'Eglise de donner la communion aux fidèles le samedi saint *extra* ou *intra missam ?*

R. — L'esprit de l'Eglise est qu'on ne distribue pas la communion ni aux prêtres ni aux fidèles le samedi saint. Néanmoins, il n'y a de défense que pour la distribution de la communion avant la messe. Un décret du 7 septembre 1850 permet de la distribuer après la messe, et si la coutume existe, on peut aussi la distribuer aux fidèles après la communion du prêtre. (23 septembre 1837). Sur ce point, l'Eglise veut bien accorder que la coutume soit la principale règle, car à la question : « Si le samedi saint, après le chant du *Gloria in excelsis*, un prêtre autre que le célébrant peut distribuer la communion aux fidèles, et si cette communion peut servir de communion pascale, » la S. Congrégation a répondu le 13 janvier 1882 : *Servetur consuetudo.*

Q. — Aux litanies qui suivent la bénédiction de l'eau, le prêtre chante ou dit, v. g. *Sancta Maria, ora pro nobis*, et les chantres répondent de même *Sancta Maria, ora pro nobis*, et ainsi du reste.

On n'a pas de chantre ; les enfants sont si timides qu'ils ne savent ni n'osent chanter et lire. — Le prêtre doit-il, dans ces cas, doubler les litanies et dire deux fois *Sancta Maria, ora pro nobis ?*

Même situation à la procession de saint Marc et aux rogations.

Tel curé — à conscience plutôt scrupuleuse — a chanté ainsi seul depuis *Exurge* jusqu'au dernier *Amen* de la dernière oraison, inclusivement, sans qu'un enfant de chœur ait osé répondre un *Amen.* Ce curé s'est contenté de chanter, v. g., *Sancta Maria, ora pro nobis*, sans répéter, et n'éprouve pas de trouble de conscience. N'a-t-il pas raison ?

R. — Le Cérémonial pour les petites églises demande que le célébrant (s'il n'y a pas de chantres) récite lui-même, à genoux, les litanies, et que les clercs répètent les mêmes invocations que lui. Un décret du 30 juin 1883 déclare cette répétition obligatoire. Le prêtre, quelle que soit sa conscience, se trouve placé entre une obligation certaine, que nous voulons bien reconnaître ne pas tomber sur une matière très grave, et l'effort qu'il devra faire pour former les enfants et vaincre leur timidité. Nour ne voulons pas décider si l'observation des Rubriques exige cet effort, car tout prêtre aura bientôt trouvé la solution.

Q. — D'après une décision de la S. C. on ne doit pas mentionner au Canon de la messe le nom du vicaire apostolique, vu que le pape est l'évêque du vicariat comme il est l'évêque de Rome. Cette défense doit-elle s'étendre au passage de l'*Exultet ?* J'ai cru devoir en tenir cas et omettre le passage du chant sacré relatif à l'évêque.

R. — Dans tous les cas semblables, il faut observer la même règle. Or, le nom à mettre dans l'*Exultet* est bien le même qu'il faut nommer au Canon. Le nom du vicaire apostolique ne devra donc pas plus être mis dans l'*Exultet* que dans le canon.

Q. — 1° Quand on fait un enterrement d'adulte, l'après-midi, doit-on, *præsente corpore*, chanter les vêpres des morts, ou bien doit-on chanter l'invitatoire suivi du 1er nocturne ?

Peut-on choisir entre les vêpres et le nocturne ?

Est-il défendu de chanter les vêpres dans ce cas ?

2° Pour l'adoration de la croix, le vendredi saint, voici l'usage de la communauté dont je suis l'aumônier. Après que le célébrant a fait lui-même l'adoration de la croix, il prend celle-ci pour la faire baiser aux religieuses qui se présentent à la balustrade comme pour la communion. Il ne lit pas les impropères ni les autres prières marquées au missel. Peut-on suivre cet usage, admis dans toutes les paroisses, où il n'y a que les prêtres à faire régulièrement l'adoration de la croix ?

Comment devrait-on faire cette cérémonie dans la communauté où l'aumônier est seul prêtre ? Ne pourrait-on pas placer la croix sur un coussin à l'entrée du chœur et faire venir les religieuses deux à deux vénérer la croix (après les trois génuflexions requises), et pendant ce temps le célébrant, à son siège, lirait les prières du missel ? Veuillez indiquer comment appliquer la rubrique.

3° Dans une chapelle de communauté de religieuses (où il n'y a pas de fonts baptismaux), l'aumônier est-il tenu de lire avant la messe, la veille de la Pentecôte, les prophéties et les litanies au missel pour ce jour ?

R. — Ad I. Le Rituel romain suppose toujours qu'on célèbre la messe toutes les fois qu'on fait un enterrement, et il donne les règles pour l'Invitatoire et le 1er Nocturne qu'on doit chanter une fois le corps rentré dans l'église. Une coutume qui s'est établie dans nos contrées est de chanter les vêpres lorsqu'on célèbre l'enterrement le soir, mais ce n'est qu'une coutume, et rien n'empêche de chanter un Nocturne à la place des vêpres.

Ad II. L'une ou l'autre coutume peut être admise ; mais il y aurait obligation dans tous les cas de réciter les Impropères et les autres prières du missel.

Ad III. S'il s'agit de la messe conventuelle, oui. Sinon, non.

« In missis privatis hujus vigiliæ, omissis prophetiis, orationibus et litaniis, Missa absolute incipitur ab Introitu sequenti (*Cum sanctificatus fuero*), » disent les Rubriques du Missel.

Q.— Que penser d'un usage qui consiste à transformer le maître-autel en reposoir le jeudi saint ?

R. — Le Cérémonial des évêques demande qu'on prépare le reposoir dans une chapelle distincte du maître-autel, mais dans l'église. Si l'église ne possède pas de chapelle, que faudra-t-il faire ? *Ad impossibile nemo tenetur*, et sans dire qu'il est permis de transformer le maître-autel en reposoir,